PC
2701
R55

N° 1 15 FÉVRIER 1902

REVUE
DES
PARLERS POPULAIRES

CH. GUERLIN DE GUER
ANCIEN ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
Directeur

SOMMAIRE

Aux Lecteurs de la *Revue des Parlers populaires* ..... Ch. GUERLIN DE GUER.
Les doublets dans le patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme). A. DAUZAT.
Lexicologie : Une ferme du Bocage (Patois de Montchamp, Calvados) ..... Ch. G. DE GUER.
Le Patois à Caen ..... E. LANGEVIN.
L'Esprit des rustres ..... E. DU VAL.
Chanson de Maître Michel, en patois de Bléville (Seine-Inférieure) ..... M. LE SIEUTRE.
Notes dialectologiques ..... Ch. GUERLIN DE GUER.
Échantillon de « Farche » ..... M. L. S.
Patois de la région de Vire ..... BUTET-HAMEL.
La Grainde Lainde de Lessay (patois de La Haye-du-Puits, Manche) ..... L. BEUVE.
Le Patois normand dans les Chartes du Bocage ..... MADELAINE.
Bulletin : Comptes rendus. — Périodiques.

LIBRARY
JUL 28 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4

M.D.CCCC.II

Les abonnés du *Bulletin des Parlers normands* qui se trouveraient encore redevables envers l'ancienne administration ainsi que ceux qui n'auraient pas adressé à M. Welter le montant de leur Abonnement à la *Revue des Parlers populaires*, pour 1902, **avant le 30 avril courant**, seront, à cette date, définitivement rayés de nos listes d'abonnés.

ALPHABET PHONÉTIQUE

D'APRÈS

MM. J. GILLIÉRON ET L'ABBÉ ROUSSELOT

Les Lettres de l'Alphabet français conservent la valeur qu'elles ont en français.

œ = *eu* français ; *w* = *w* anglais ; *y* = *y* français dans yeux ; *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. — *u* = *ou* français ; *ɛ* = *ch* français ; *ɡ* = *g* dur ; *s* = *s* dure ; *ẅ* = *u* dans *nuit*.

SIGNES DIACRITIQUES. — 1° CONSONNES : *l̥* = *l* mouillée (voisine de *l* + *y*) ; *ñ* = *n* mouillée, *gn* français.

ĉ = *ch* dur allemand ; *ç̂* = *ch* doux allemand ; *r̂* = *r̂* voisine du *ĉ*.

ṙ = *r* grasseyée.

s̱ = *th* dur anglais ; *ẕ* = *th* doux anglais.

ṯ = *t* anglais.

r̄ = *r* fortement roulée.

2° VOYELLES : ˘ brève (*ă*). ¯ longue (*ā*). ˋ ouverte (*à*, *ằ*, *ā̀*). ´ fermée (*á*, *ắ*, *ā́*). ˜ nasale (*ã*, *ã̆*, *ã́*, *ã̄*). ¸ tonique (*ą̆*).

SONS INTERMÉDIAIRES. — Deux lettres superposées représentent les deux sons voisins (*å*, *ǻ*, *b̊*, *j̊* [entre *j* et *ɛ*], *k̊*, etc.).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

REVUE DES PARLERS POPULAIRES

Paris : **8 francs**. Départements : **9 francs**. Étranger : **10 francs**.

Réduction des 2/3 pour MM. les Instituteurs.

Les abonnements partent du 15 Février et ne sont reçus que pour l'année entière.

Les abonnements se payent d'avance.

A ... 'aris, VIe.

A M. C ... ıelle, Paris, Ve.

LA REVUE ... *in des Parlers Normands*, p ... . de Guer, et dont la collect ... ui, après réimpression de r ...

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

PC
2701
R55

AUX LECTEURS

DE LA

REVUE DES PARLERS POPULAIRES

Le *Bulletin des Parlers du Calvados*, fondé en juin 1897, s'est transformé dès le mois de février de l'année suivante en prenant le titre de *Bulletin des Parlers normands*. Encouragé par les sympathies du monde savant, le *Bulletin*, qui a prospéré jusqu'à cette heure, s'agrandit encore et devient *Revue des Parlers populaires*.

Tous ceux qu'intéresse l'étude des patois gallo-romans approuveront l'extension que je donne ainsi à ce périodique.

La *Revue des Patois gallo-romans* dont la destinée fut brillante, mais brève, a disparu; le *Bulletin de la Société des Parlers de France* ne paraît qu'à des intervalles éloignés; les revues de Philologie romane embrassent un domaine déjà beaucoup trop étendu pour qu'elles puissent réserver aux patois la place qu'ils seraient en droit de réclamer.

En fait, la Dialectologie n'a pas d'organe : la *Revue des Parlers populaires* a l'ambition de devenir cet organe.

Je me suis assuré, d'ores et déjà, le concours des dialectologues les plus compétents, et je fais appel à tous ceux qu'un séjour prolongé à la campagne a familiarisés avec la langue populaire.

On sait que je recommande instamment la notation des parlers au moyen des caractères phonétiques mis en honneur jadis par la *Revue des Patois*. Je ne saurais trop répéter ce que j'ai dit et écrit si souvent, à savoir qu'une orthographe arbitraire nous prive de renseignements précis dont il soit possible de tirer quelque conclusion sérieuse.

L'Alphabet de la *Revue* paraîtra, dans chaque fascicule, sur une des pages de couverture : le maniement en est facile et l'apprentissage s'en fait rapidement.

Je voudrais toutefois éviter de décourager les bonnes volontés en rebu-

tant ceux à qui nos caractères spéciaux pourraient paraître quelque peu rébarbatifs.

J'ai donc cru devoir ménager la transition et, désireux de tenir la porte grande ouverte à tous, j'ai résolu de publier les communications qui me parviendraient sous deux rubriques distinctes.

La partie scientifique sera exclusivement réservée aux articles de fond ou même aux simples notes traitant soit de la phonétique, soit de la morphologie, soit de la syntaxe ou du lexique d'un patois, à la condition expresse qu'il y soit fait usage de nos caractères spéciaux.

La deuxième partie renfermera des « documents pour servir à l'étude des parlers populaires ». Ces documents, pour n'être pas notés en caractères phonétiques, n'en présenteront pas moins souvent un réel intérêt, notamment au point de vue lexicologique.

En attendant que l'usage de notre alphabet se généralise, il serait assurément téméraire de rejeter, de prime abord, les renseignements qui nous seraient fournis en orthographe vulgaire sur un patois appelé peut-être à disparaître demain.

J'engage néanmoins vivement — et cela va sans dire — tous mes correspondants à étudier l'Alphabet phonétique : ils ne tarderont pas à en apprécier les avantages.

Par contre, je leur conseille de ne pas se diriger dans la voie des considérations phonétiques, s'ils ne s'y sentent pas préparés suffisamment. Je les inciterais plutôt à perfectionner leur sens auditif, autrement dit à noter scrupuleusement ce qu'ils entendent de la façon la plus précise possible : ils contribueront, par là, dans une plus large mesure à l'avancement de la science qu'en nous proposant de spécieuses explications étymologiques. Ils ne devront pas oublier que, malgré le riche trésor lexicologique que renferment les dictionnaires spéciaux publiés jusqu'à ce jour, nous savons encore relativement peu de chose des patois. Le colossal travail de mon maître, M. Jules Gilliéron, est là pour nous en convaincre. Son *Atlas linguistique de la France*, dont un fascicule seulement a vu le jour, nous ouvre sur ce point des horizons infinis, devant quoi tous les lexiques du monde font triste figure.

On me dira que la gigantesque enquête dont M. Gilliéron s'occupe

actuellement à ordonner les matériaux, rend nos efforts caducs et nos recherches superflues. Je me permets d'en douter et je sais être sur ce point d'accord avec l'érudit professeur de l'École des Hautes-Études.

Les résultats dont il fait profiter la science sont incomparables sans doute. Toutefois, il reconnaît lui-même qu'il s'est contenté de poser des jalons dont nous aurons à découvrir les intermédiaires ; il nous présente le thème sur lequel nous sommes appelés à broder sans relâche, heureux de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice qui s'élève et de collaborer, dans la mesure de nos forces, à l'œuvre de défrichement des Parlers gallo-romans.

CH. GUERLIN DE GUER.
Ancien élève diplômé de l'École des Hautes-Études,
membre de la Société de Linguistique de Paris.

Je rappelle que toutes les communications relatives à la rédaction doivent être adressées, à mon nom, 35, quai de la Tournelle, Paris. V^e^.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES DOUBLETS DANS LE PATOIS DE VINZELLES (PUY-DE-DÔME)

Les patois ont aussi leurs doublets, et présentent souvent deux séries de formes, issues d'un même prototype latin. Mais tandis que l'une évolue directement en obéissant aux lois de la phonétique indigène, l'autre a pénétré dans le vocabulaire à une époque plus récente, par l'intermédiaire d'une langue sœur, le français. Il n'est donc plus question ici de mots savants et de mots populaires.

A vrai dire, on s'explique aisément, étant donné l'écart phonétique considérable qui existe entre le français et les parlers de la Basse-Auvergne, que les patoisants n'aient pas reconnu, par exemple, dans *soûl*, le vocable indigène *sâdu*, dérivé comme le précédent de *satullus*, dont le féminin a été entraîné par les mots en *-ōsus*, et qui est resté au sens primitif de « rassasié ». De *soûl*, le patois a tiré *sœ̀u* qu'il emploie dans la locution « manger son soûl ».

Si nous n'avions pas d'autres phénomènes à constater, l'étude des doublets en patois n'aurait pas beaucoup d'intérêt. Mais il y a des cas plus curieux. Souvent la parenté des deux formes est sentie par le patoisant : le mot indigène est parfois très voisin, comme son ou comme aspect phonique, du mot francisé. Comment les deux doublets peuvent-ils alors vivre côte à côte ?

La réponse à cette question, on le conçoit, est liée intimement à l'étude de l'action délétère, et chaque jour plus profonde, que le français exerce sur nos parlers locaux. Un mot français fait irruption, apporté par des émigrants ou des soldats revenus à leur foyer, — de nos jours par le journal. Si ce mot correspond à une idée ou à un objet nouveaux, non exprimés jusqu'ici, il s'installe dans la langue en seigneur et maître, et provigne plus ou moins, suivant la fréquence de son emploi. Mais si le mot français rencontre un concurrent patois, il y a lutte. Il est rare qu'un des deux adversaires extermine l'autre : généralement un *modus vivendi* s'établit entre eux, et chacun se cantonne sur un domaine spécial.

Je laisse de côté le cas où le mot importé a exactement le même sens que

le terme indigène. Dans ce cas, le résultat est bien simple : c'est la guerre d'extermination qui se poursuit, lentement mais sûrement, au profit de la forme française. Les jeunes gens se rendent d'emblée, et, peu à peu, les générations sont conquises une à une. J'ai vu ainsi, à Vinzelles, le mot *ạmå* (âme) expulser le populaire *ạrmå*, qui a encore eu la chance de se réfugier dans un adverbe (*nạrmå* = personne), d'où son ennemi, qui ne l'y a pas reconnu, n'est pas venu le déloger. — *sèḍur* (sûr) n'existe plus que chez un seul habitant de la commune, et encore dans une locution adverbiale. Plus récemment, c'est *mārẹnè* (marraine) qui vient d'engager la lutte contre le vieux *mwiẓẹnå*. Je pourrais citer d'autres exemples.

Plus intéressant est le cas où chaque forme se cantonne sur un terrain sémasiologique différent. Parfois le champ du mot patois était déjà très restreint, et le mot français a pu s'emparer, sans coup férir, de positions inoccupées. Par exemple *lāpẹẓå* (*lampada*) ne signifiait, et ne signifie encore, que « lampe d'église ». Les paysans ne se servaient que des petits lumignons appelés *tsåḷè* (*caliculum*). Lorsqu'arriva la lampe moderne, on la désigna naturellement sous le nom de *lāpå*. — *Catēna* avait donné régulièrement *tsådẹnå*. Mais, en fait de chaînes, on ne connaissait que les grosses chaînes des chars et des étables. Le mot *tsådẹnå* s'associa donc, dans l'idée des patoisants, à quelque chose de gros et de lourd. Par suite, il parut impossible de désigner ainsi les fines chaînes de montres, et autres, que les progrès de la civilisation introduisirent. Le français « chaîne » était là : on en fit *tsẹ̄nå*. — *Masculus* ne s'appliquait qu'au chanvre (*tẹẹ́bre māklå*) : on appela donc *mạlè* le mâle d'un animal.

Par contre, le mot français peut apporter avec lui une idée toute spéciale, que son congénère patois n'exprimait pas. Comme le développement sémasiologique des mots est infiniment varié et capricieux, un pareil cas est très fréquent. Prenons le postverbal *gelata* : il donne à Vinzelles *dẓålạdå* qui exprime, comme « gelée », le phénomène de congélation. Mais le patois n'a pas eu l'idée pittoresque de comparer à la gelée — et de nommer ainsi — certaines confitures où le jus semble s'être congelé. Aussi, dans ce sens spécial, a-t-on modelé *jèlẹ́yå* sur « gelée », sans toucher au vieux mot. La glace (eau congelée) est restée *ḷạså* ; mais la glace-miroir et la glace-entremets sont désignées par le vocable *glạså* calqué sur le français. — *Soror* aboutit à *sór* à Vinzelles. Le mot désigne uniquement un rapport de parenté : « sœur » ne l'a pas attaqué, mais s'est implanté, sous la forme *sœ̄r*, dans le sens de « religieuse », apporté peut-être par quelque congrégation immigrante. — De même *frẹẓå* (religieux) à côté de l'indigène *frèẓe* (frère). — En face de « meunier », *mūnèi*, héritier direct de *moli-*

narius, n'a pas fléchi. Et cependant, on a appelé *mœ̃ṇé* une espèce de hanneton. Ceux qui ont créé ce mot nouveau connaissaient bien la signification de « meunier » : mais le phonème *mũnẹi* évoquait dans leur esprit, d'une manière si exclusive, le concept d'un homme, qu'il leur a semblé impossible de l'appliquer à un insecte. Au point de vue tant sémasiologique que phonétique, l'évolution des mots est, en effet, absolument spontanée. Le voisinage d'un mot français apparenté n'ajoutera pas un sens nouveau au mot patois, qui se laissera déborder par son rival, plutôt que de s'adapter brusquement aux conditions nouvelles du milieu.

Les mots composés donnent lieu à des remarques curieuses, et qui ne laissent pas d'étonner au premier abord. Comment se peut-il faire notamment qu'en face d'un mot doué d'une vitalité telle que *ègå* (eau), puissent vivre des combinaisons comme *jé dó* (jet d'eau), *pót å ló* (pot à l'eau)? Remarquez en outre que les formes indigènes de *pot* et *jet* existent : ce sont *pwò* et *jé*, qui, il est vrai, se sont respectivement restreints aux sens de « cruche » et de « pousse » (de plante). Mais est-il concevable qu'on n'ait pas reconnu *eau* dans « jet d'eau » et « pot à l'eau » ? Je le croirais volontiers. Qu'on me permette de citer ici un souvenir personnel.

Étant tout enfant, j'allais souvent dans les jardins publics et j'avais appris le mot « jet d'eau », comme les autres, par l'audition. Je me rappelle fort bien que j'avais la notion d'un mot simple : je pensais à quelque chose qui jaillissait, et nullement à l'eau. Lorsque j'appris l'orthographe, la composition de ce mot fut pour moi une véritable révélation qui m'étonna. Il est vraisemblable que le patoisant — qui ne connaît pas « jet », et que *pó* trouble en face de *pwò* — a agi de même.

Voici encore un exemple typique. Le patois a le mot *bụnè* pour désigner le bonnet, et le mot *rèdõ* pour signifier « rond » : les deux formes sont indigènes. Arrive la mode du « bonnet rond » qui succède à la coiffe au « paillas ». Dans « bonnet-rond », où seul « rond » est accentué, le patoisant ne reconnaît plus ni bonnet, ni rond ! Il forge *bunérõ*. Et qu'on ne me taxe pas d'exagération. Si l'on avait eu la moindre notion des éléments composants, trouverait-on à Saint-Martin, commune voisine de Vinzelles, la forme *burénõ*, où *r* et *n* ont permuté comme dans un mot simple ?

« Père » présente en composition une anomalie vraiment singulière. Nous avons vu, tout à l'heure, la forme francisée *frẹ̀ʰʲʳå* (religieux), à côté de l'indigène *frẹ̀ʰʲʳè*. En face de *pẹ̀ʰʲʳè*, nous trouvons également *pẹ́ʰʲʳå*, mais seulement dans la combinaison *byõ pẹ́ʰʲʳå* (beau-père). Ce terme a remplacé évidemment, à une époque assez récente, un ancien type roman *peirastre* :

l'influence française se manifeste jusque dans la forme donnée à « père ». Mais alors une question se pose. Pourquoi « mère » n'a-t-il pas subi le même phénomène ? On dit *bélå mèǯẹ* à côté de *byõ péǯå*. Et cependant l'origine française des deux combinaisons ne fait aucun doute. Il est probable que les deux mots n'ont pas été introduits à la même époque. Dans beaucoup de parlers romans, la vitalité de *patraster* et celle de *matrastra* ne suivent nullement une évolution parallèle, parce que *matrastra* prend souvent le sens qu'a revêtu le français « marâtre ».

Une remarque, pour terminer, sur la danse la *bourrée*. Ce mot remonte à un type latin *bŭrrata*. *Bŭrrata* est devenu à Vinzelles *burạdå* (qui a à peu près le sens du français « bourrade », emprunté au parler du Midi). « Bourrée » s'y dit *buǯéyå* ; la forme de ce terme ne laisse aucun doute sur son origine dans toute la Basse-Auvergne : *buǯéyå* est le décalque de « bourrée ». Qui se serait attendu à voir un cadeau du français dans le nom de la danse nationale d'Auvergne ? L'inflexible phonétique aboutit parfois à des paradoxes invraisemblables, quoique vrais. Toutefois, le mot ne vient pas, cela va sans dire, du français de Paris : il doit avoir son berceau d'origine dans le Bourbonnais, où, on le sait, la bourrée n'est pas moins en honneur qu'en Auvergne.

ALBERT DAUZAT.

LEXICOLOGIE

UNE FERME DU BOCAGE. — PATOIS DE MONTCHAMP (CALVADOS)

SOMMAIRE. — 1° *La mẽʒõ*. Cuisine. — 2° *La sǎl*. Chambre sans lit ni armoire, où l'on reçoit. — 3° *La lavrĩ*. Retire pour les seaux et les chaudrons. — 4° *La lẽtrĩ*. Laiterie. — 5° *L kabinẽ*. Chambre à un lit.

1° *La mẽʒõ*. — 2° *La sǎl*.

ǎgasyǎ. — Acacia (bois de chauffage).

alœmẽl (cf. *sẽrp*). — Lame.

armwẽr. — Armoire.

ãtr. — Foyer.

balãsyẽ. — Balancier de l'horloge.

balẽ d bẽryẽr (q. v.). — *d jẽnẽ* (q. v.) — *d bũ* (q. v.). Balai

de bruyère, de genêts, de bouleau.

basẽ. — Bassin à cuire la bouillie des enfants.

bãsěl. — Banc long.

bĕryĕr (cf. *balĕ*). — Bruyère.

botĕ d ĕtrẽ. — Botte de paille.

brŏ. — Cruche en bois, d'une contenance de 6 ou 8 litres, qq. fois de 20 litres.

brŭs. — Brosse.

bŭɛĕ. — Coffre à bois.

bufĕ d sĕrvĭs. — Buffet à deux étages, sans dressoir.

bŭ (cf. *balĕ*). — Bouleau.

bubĕɛ. — Embouchure (d'un broc, etc).

bwĕt. — Boîte de l'horloge.

ɛarbonĕt (cf. *ɛŏftyĕ*). — Sorte de braise pour chaufferettes.

ɛăwdrõ. — Chaudron pour laver la vaisselle.

ɛãyn. — Chaînes de l'horloge.

ɛnĕ (*lĕ*). — Les chenets.

ɛŏdrõ ãn ĕrẽ. — Chaudron à faire les confitures.

ɛopĭn. — Cruche en terre, d'une contenance d'un 1/2 litre, pour le cidre.

ɛèyl. — Chaise.

ɛŏfĕt. — Chaufferette en terre jaune, surmontée d'une poignée. (d'usage constant).

ɛŏftyĕ. — 1° Chaufferette en fer, avec « *plă* », ou « *tĕriñĕ* » (q. v). 2° Chaufferette en bois avec « *tĕriñĕ* » chauffé à la « *ɛarbonĕt* » (q. v.).

dĕmĕlŭ (cf. *parɛ*). — Démêloir.

dĕrsŭ (cf. *ĕtòj* et *komŏd*). — Dressoir à étages.

dŏ. — Dossier de chaise.

dubliĕ. — Nappes.

drŏ (*lĕ*). — Les draps.

ĕguy (*lz*). — Aiguilles de l'horloge.

ĕkàl (cf. *kwèpyã*). — Éclats de bois.

ĕkyœmwĕr. — Écumoire.

ĕpĕys. — Pincettes.

ĕpĭn (*dĕz*). — Épine (bois de chauffage).

ĕpustwĕr (cf. *plœmĕ*). — Plumeau.

ĕtòj. — Étages d'un dressoir.

ĕtrẽ. — Paille (cf. *botĕ*).

ĕy. — Planche à pain.

fayĕs. — Faïence.

fĕrluɛ (*dĕ*). — Copeaux de menuisier.

frĕn. — Frêne (bois de chauffage).

furɛĕt. — Fourchette.

gŏɛ. — Tourte (de pain).

grĭ. — Gril.

hĕt. — Hêtre (bois de chauffage).

jènĕ cf. (*balĕ*). — Genêt.

kadrã. — Cadran d'horloge.

kafĕ. — Café.

kaftyĕr. — Cafetière.

kărt. — Litre.

kastrŏl. — Casserole.

kĕnbŏt. — Chanvre (à brûler).

kĕrmiyéy. — Crémaillère.

kjĕn. — Chêne (bois de chauffage).

kmĕz. — Chemises.

kolidŏr. — Corridor.

komŏd (cf. *dĕrsŭ*). — Le bas du buffet dit « dressoir ».

kroɛĕ. — Crochet qui sert à fixer les marmites à la crémaillère.

kŭy ã pŏ. — Cuiller à pot, en bois.

kuyĕ. — Cuiller.
kud (*d la*). — Coudrier (bois de chauffage).
kutĕ (*ã*). — Un couteau.
kutĕ (*dẽ*). — Des couteaux.
kwĕpyã. — Éclats de bois.
lãdyĕ (*lẽ*). — Landiers.
lẽyj. — Linge.
lĭtr (*dẽ*). — Cruche en verre et en terre.
marmĭt. — Marmite à cuire la viande.
mirã. — Petite glace.
mŏk (*œn*). — Tasse en faïence avec anse, pour boire le cidre, etc.
mueã d pueĕt. — Mouchoirs de poche.
oriyĕ (cf. *tẽ*). — Oreiller.
órloj. — Horloge.
palĕt. — Petite pelle à feu.
pare (*la*). — Sorte de carton pour serrer les démêloirs.
pãsũ. — Crible pour passer la cendre.
pãsũr (*la*). — Passoire pour égoutter les pois.
pãpĕlyĕ. — Peuplier (bois de chauffage).
plã (*ã*). — Un plat.
plã lõ. — Plats longs.
» *krã*. — Plats creux.
» *drẽ*. — Plats droits.
» *ã tẽr*. — Plats en terre.
» *ã porslĭn*. — Plats en porcelaine.
» *ã fayẽs*. — Plats en faïence.
plãe. — Tablette de la cheminée.
plœmĕ (cf. *ĕpustwér*). — Plumeau.
põ (*dẽ*). — Tuyaux pour empêcher les cheminées de fumer.
põ d ẽtẽ. — Cruches à tirer le cidre, d'une contenance d'un ou de deux litres.
põ (*ã*). — Double litre.
porslĭn (cf. *plã*). — Porcelaine.
pradĕl (*dẽ*). — Couteaux en acier, à fermoir.
pueĕt (cf. *mueã*). — Poche.
pwãvĕryér. — Poivrière, en bois ou en fer, percée de trous à la partie supérieure.
pwĕ (*lẽ*). — Les poids de l'horloge.
pwĕyl (*la*). — Poêle à bords relevés.
pwĕyv (*dã*). — Du poivre.
pyĕ. — Pas de la porte.
pyér (*la*). — Fond de la cheminée.
rã (*lẽ*). — Les roues de l'horloge.
ridĕ (*ĕl*). — Le rideau.
ridyã (*lẽ*). — Les rideaux.
rõp (*la*). — La râpe.
saws. — Sauce.
sõmyér. — Salière en bois, pour le gros sel.
sũflĕ (*lẽ*). — Les soufflets.
sã. — Saule (bois de chauffage).
salyér. — Salière, à sel fin.
sĕ. — Sel.
sĕrp (cf. *alœmĕl*). — Serpette à manche en buis et à lame cintrée, pour couper le pain.
sĕrpĕt. — Serpette pour manger.
sũk. — Sucre.
supyér. — Soupière.
syõ. — Seau.
tãb. — Table.
taburĕ. — Escabelle sans dossier, supportée par quatre pieds de bois.
tãs. — Tasse.

tē d oriyĕ. — Taies d'oreiller.
tĕriñĕ (cf. *côftyĕ*). — Terrinet de chaufferette.
tĕrpyĕ. — Trépied où se placent les casseroles dans la cheminée.
trāb (*dǣ*). — Du tremble (bois de chauffage).
twil. — Poêle droite, à longue queue.
urm. — Orme (bois de chauffage).
volĕ. — Auvent de la porte.
vinĕg. — Vinaigre.
vilyĕ (*l*). — L'huilier.
ẅil (*l*). — L'huile.

3° *La Lavrĭ.*

bwĭsō ă ĕkjẅĕl (cf. *lavĕt*). — Morceau de linge servant aux gros lavages.
ɛawdrō̃ (*lĕ*). — Les chaudrons.
ĕkjẅĕl (*lz*). — La vaisselle.
fōtāyn (*la*). — Le dallage de l'évier, en briques ou granit.
lavĕt (*la*) [cf. *bwĭsō*]. — Lavette à vaisselle.
marmĭt. — Marmites.
salŭ. — Saloir à lard, en terre, contenant 100 livres, quelquefois 150 livres de lard; — ou en bois, en forme de tonneau ouvert.
syŏ. — Seaux pour donner à manger aux porcs.

4° *La Lĕtrĭ.*

barĕt ă ĕl. — Baratte à ailes.
» *ŏ pétri.* — Barette en forme de pétrin.
bidō̃ (cf. *trĕybal*). — Seau pour traire les vaches.
bǣr. — Beurre.
ĕkyæmwĕr. — Petite écumoire en fer, pour écrémer.
fŏsĕ (cf. *sĕrĕn*).
krĕm. — Crème.
lĕ. — Lait.
pŏt ă bǣr. — Pot au beurre.
sĕrĕn. — Pot à crème en terre, percé d'un trou à la partie inférieure; à ce trou est adapté un *fŏsĕ* en bois, par où l'on tire la crème ou, pendant l'été, l'eau.
tĕriñ. — Vase en terre destiné à recevoir le lait.
trĕbal (cf. *bidō̃*).

5° *L kabinĕ.*

armwĕr. — Armoire.
kădr (*dĕ*). — Tableaux.
kasloñ. — Couverture en laine blanche ou grise.
kurtĕpwĕt. — Dessus de lit.
kuvĕrtŭr. — Couverture en laine, généralement pareille aux rideaux de lit.
kwit. — Lit de plume.
lyĕ. — Lit.
oriyĕ. — Oreiller.
pĕdul. — Pendule.
travĕrsyĕ. — Traversin.

(*A suivre.*)

[Recueilli et noté par Ch. G. de Guer.]

LE PATOIS A CAEN

On m'assure que dans la rue Branville — il y a environ 30 ans — les médicaments du pharmacien (apothicaire) étaient désignés sous le vocable général d'*apokremâ*. Du Méril ni Moisy ne l'ont enregistré. Peut-être est-il connu de quelque abonné de la *Revue* ?

E. Langevin.

L'ESPRIT DES « RUSTRES »

A Jean Revel.

Leur journée finie, à la nuit tombante, deux ouvriers — un jardinier et un maçon, — se rencontrent à la sortie de Caen et la conversation s'engage :

« *Di dõ, maɛõ, ok tu vâ ?*
— *ẽ pargẽ ! j mã uẽ syẽ nù ; ẽ ti pẽ tã d'alẽ rtruzẽ sa burjwẽz ?*
— *d oyù k t ẽ dõ ?*
— *syẽ d Kali*[1].
— *ẽ ! t ẽ d Kali maɛõ, ẽ mâ itu !*

Édouard du Val.

Kãɛõ ẽd mẽyt Miɛẽ.

CHANSON DE MAITRE MICHEL

En patois de Bléville (arr. du Havre).

konẽsẽ ti Miɛẽ Kăbri	Connaissez-vous Michel Chevreau
d ăvœ sã byâ ptyo kăpẽ gri ?	et son beau petit chapeau gris ?
Ek ɛẽt'œ fămœ om	C'est que c'est un homme célèbre
d pi kil ă œn fẽ ẽtẽrpri	depuis le jour où il a résolu
d ălẽ kâzi ă Rom.	d'aller presque jusqu'à Rome.

---

1. Calix, près Caen.

Il ẽ rvizàr[1], *il ă d l ẽepri,*	Il est malin et beau parleur,
i sẽn byẽ să nã pă ẽkri ;	il sait bien signer son nom,
là sẽ pũ lõ kẽl mèyt	il est plus savant que l'instituteur
ẽ vo fẽ vẽ sã pẽ ni bri[2]	et vous démontre sans ambages
k vot kẽ n ẽtè k œn bèyt.	que vous ne pouvez qu'avoir tort.
a sẽ œ̃y il ă dz ăno ;	Il a des anneaux aux oreilles ;
i bẽ du vẽ, măk dẽ prẽno ;	il boit du vin, mange des pruneaux;
i kaõt si drũ ă vrẽp :	et chante si fort aux vêpres :
« *Bẽnẽdikămũs domẽno* »	« Benedicamus domino »
ki fẽ tõbẽ lẽ gẽp !	qu'il fait tomber les mouches!
i son sẽ dœ klõk o matẽ	Le matin il sonne les deux cloches
— *œn a sà pyẽ, l ăt a sẽ mẽ* —	— une à son pied, l'autre à ses mains —
ẽ li ki kariyon	c'est lui qui carillonne
ẽ kãt not kuẽ ni ẽ brẽ[3]	et quand notre curé n'est pas en verve
ɛẽ Miɛẽ ki lũi l prõn.	c'est Michel qui lit le prône.
kãt j ăvõ u l prẽfẽ, marɛẽ!	Quand le préfet est venu, eh bien !
ɛẽ kor li ka ẽtẽ l trăɛẽ[4] ;	c'est encore lui qui a été le recevoir ;
kãt i fũ sũ la mara	quand il fut sur le seuil (de la Mairie)
ɛiñ-Pyẽ n ẽrẽ pa myũ prèɛẽ,	Saint Pierre n'aurait pas mieux discouru
ni myũ tœrnẽ œn farɛ[5].	ni fait un meilleur « compliment » de circon- [stance.
Dẽ jwœ d bulœ[6] *sẽ li kẽ rwẽ ;*	Il est le roi des joueurs au bouloir;
sa bul tœrn osi drẽ kã̃ rwẽ.	sa boule tourne aussi sûrement qu'un rouet.

---

1. *Revisard.* — Futé, avisé, entendu.
2. Littéralement :

Et vous fait voir sans pet ni bruit
Que votre chien n'était qu'une bête.

3. Littéralement :

Et quand notre curé « n'y est pas », est mal disposé.

4. *Tracher.* — Chercher, aller chercher.
5. *Farce.* — Petit « compliment » rimé que les enfants récitent aux « jours gras » pour solliciter des *auguignettes* qui sont des cadeaux d'œufs ou de pommes ; en un mot des « étrennes ».
6. *Bouloir.* — Terrain battu, cuve rectangulaire dont les bords sont inclinés, jeu qui se joue avec des disques de bois en forme de cône tronqué, très aplati.

i s muk dã œn năp blãɛ;	Il se mouche dans un mouchoir énorme;
jàmĕ l morvyo n sĕt ãkruĕ [1]	aussi rien ne reste jamais accroché
dã sĕ dĕ, sŭ să mãɛ.	dans ses doigts ou sur sa manche.
i mĕ pwẽ kãt i fĕ du vã	Mais il ne met pas, quand il vente,
sã byă kăpĕ ĉă pă dĕvã :	son beau chapeau, haut par devant,
l a pŭ kĕl vã li ăt	il a peur que le vent le lui enlève
kĕr măgrĕ ki sĕy si ɛavã	car, malgré toute son instruction,
l ĕ kokŭ kom ĕlz awt.	il est ... *déçu* comme les autres.

MAURICE LE SIEUTRE.

NOTES DIALECTOLOGIQUES

Gèhwĕzèl (Bréville).

Bréville est une petite commune située entre les rivières Orne et Dives, aux confins de la Plaine de Caen et du Pays d'Auge.

Le phénomène que j'y relève et qui fait l'objet de cette note est isolé dans la région, mais apparaît comme constant au cœur du Pays d'Auge.

Maint village du Pays d'Auge, en effet, paraît répugner au son de la vibrante *r* et les habitants présentent une sorte d'incapacité organique à le prononcer : d'où, par exemple, des produits *bĕhwĕt* = brouette; *dwĕt* ou *dhwĕt* = droite, etc. Toutefois, ils n'ont pas perdu tout sentiment d'une consonne préexistante et ils y suppléent, dans la mesure de leurs aptitudes physiologiques, par une forte aspiration [2]. Rarement, cette aspiration fait défaut.

De tels produits sont remarquables à Bréville, où ils constituent un îlot phonétique.

Nos témoignages sont les suivants :

dĕ buhs (fr. bourse). *gèhwĕzèl* (fr. groseille). *mahŏt* (fr. marotte). *dĕ puhyă* (fr. poireaux). *rfhwĕdi* (fr. refroidir).

Rem. 1. — Peut-être le produit *pălĕ* (fr. parler) ne doit-il pas rentrer dans cette catégorie. Du moins paraît-il avoir une bien autre extension, s'il est vrai qu'il faille voir dans la locution : *păl, di dõ tĕ* (ou : *palĕ o tu dî*) relevée à Thaon, l'analogue du franç. : *parle, dis donc toi* (ou : parlez ouïs-tu dis !).

Rem. 2. — L'affaiblissement de l'*r* et sa chute définitive sont compensés d'une étrange façon dans les produits *kŏksĕ* (fr. corset) et *găksõ* (fr. garçon), relevés aussi à Bréville.

CH. GUERLIN DE GUER.

1. *Encroué.* — Accroché, ancré.

2. Ex. : *hut* (fr. route); *hu* (fr. roue)....., etc.; à Formentin.

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'ÉTUDE DES PARLERS POPULAIRES

ÉCHANTILLON DE « FARCHE »

(En patois de Bléville, Seine-Inférieure).

Auguignette à Saint-Thomas !
Veuc ma qu'minze entre mes bras,
man capet su les cheveux
en disant « Boujou messieurs »
j'ent' dans un p'tit cabinet
j'vé Saint-Pierre qui y était
et pis l'Diab' qui rôtissait ;
n'ai d'mandé un p'tit lardon,
no m'a donné du bâton.
C'est-y bien fait mon mait' ?
— Oui gross' bête.

M. L. S.

PATOIS DE LA RÉGION DE VIRE [1]

Fouâtriner. — Remuer la cendre, tisonner souvent. Ex. : *Qui qu'tu fouâtrines co ? viens t'en putôt do mé.* — *N'y a pus ni feu ni fouâtrin* (tout est éteint).

A Sainte-Marie-Laumont (10 kil. nord-ouest de Vire) existe une colline de quartz qui est nommée le Fou-Friloux (certains prononcent : Feu-Friloux) et non loin de là, au bout de la vallée si pittoresque de Souleuvre, d'autres rochers s'appelaient le Fou-Pendant [2].

---

1. Vr *Bull. des Parlers normands*, 2e série, n° 6, p. 471.

2. Le terme « fou », dans les lieux-dits du « Fou-Friloux » et du « Fou-Pendant » n'a rien à voir avec le « feu ». C'est le latin *fagum* qui a survécu dans cette fonction toponymique spéciale, mais qui a été supplanté, comme nom commun d'arbre, par le holl. heester (hêtre). — C. G.

Gârot. — Pain d'une livre dont la pâte est *amendée* avec un peu de lait, des œufs et du poivre. Ce pain se nomme aussi : *pain amendé.*

Grades. — Groseilles à grappes : *En a fait des confitures dé grades.*

Gradillier. — L'arbuste qui donne les grades : *T'as câssé l'gradillier.*

Guérouaiselle. — Groseille.

Guérouaisellier. — Groseillier.

Gratons. — Graterons (galium aparine).

Gorin. — Goret, porc : *J'allons graisser un gorin.*

Grichu. — De mauvaise humeur : *Olle est toute grichue à matin* (ce matin).

Chapet. — Chapeau : *T'as tin biau chapet, tu fais d's'embarras.*

Èssier. — Essuyer : *Èssie lé donc.*

Essanger ou Échanger. — Faire le premier lavage du linge avant de le *pusser* (couler la lessive).

Linsive. — Lessive : *Faut espérer qu'en éra biau timps pour not' linsive.*

Pusser. — Passer ou couler la lessive : *En pusse a nuit, en r' lave démain.*

Espérer. — Attendre : *Espérez-mé un p' tit quart et j' sieus à vous.*

Ébouler. — En parlant d'un arbre dont les fleurs s'ouvrent. Ex. : *V' là les c' risiers éboulés.* — Avoir une crise de larmes : *O s'estéboulée à pleurer.*

Fener. — Faner : *Fauchous* (fauchez-vous), *vous aut' ? Nous, en fénera d' main.*

Ondain. — Andain, fauchée de *fin* (foin).

Ebellée. — Embellie : *Çà n'a été qu'eune ébellée d'solè.*

Riée. — Même sens. Quand les rayons de soleil plongent dans les nuages, on dit « *que c'est l'diâble qui bat sa femme* » ou que « *c'est l'diâble qui sèche sa linsive* ».

Deû. — Du : *J'avons eu deû pain.*

Pénoter. — Manger son pain du bout des dents, faire de petits morceaux et en perdre.

Lîs. — Lisière, bord d'une étoffe : *Combin qu'olle a de lîs, sa telle ?* (toile).

Haiter. — Plaire : *O n'sé haite pas do nous, o s'innieûe* (s'ennuie).

Léouer. — Louer : *Avous r'léoué vot' chimb' ?* (chambre).

Enquérauder. — Porter malchance par sa présence ou ses discours ; empêcher quelqu'un de réussir dans ce qu'il veut faire. Ex. : *Va-t'in d'lò, minfll est tout mêlé, tu m'enquéraudes !*

Emier. — Emietter le pain : *Tire un pot* (de cidre) *au bon et fais té eune émiée.*

Eune. — Une.

Frimer. — Réduire la mie de pain en petites miettes : *Frime deu pain dins l' lait tourné* (caillé), *çà va t'rafraîchi, mais ramâsse bin tes frimis.*

Endêver. — Faire une petite peur, comme par manière d'amusement : *N'la fais pas endêver d'aut'* (davantage) *et v'nous zin dîner.*

Effleurer (le lait). — Enlever la crème de sur le lait.

Fumâs. — Fumeron (en patois : feumeron), bois qui fume.

Fade. — Qui manque de sel : *Ta soupe est d'excès fade.*

Fêre ou *Fouêrre.* — Foire : *La fêre des Rogâtions est souvint mouillée.* — *In va à la fouêrre.*

Fourre. — Cours de ventre et son résidu : *Tin viàau a la fourre.*

Fet. — Affaires, vêtements : *Importe* (Emporte) *tin fet et qu'jé n't ervais-je pas* (que je ne te revoie pas, dit un maître, par exemple, à son domestique qu'il renvoie).

Feumer. — Fumer : *Tu feumes gros com' Sourdéva* (Sourdeval, bourg industriel voisin).

Falue. — Fouace. Gâteau rond aux œufs qui se fait dans les campagnes autour de Vire et se vend beaucoup aux foires et dans les assemblées : *La falue ès Madelaine est co la bonne.*

Fin. — Foin : *In n'éra* (nous aurons) *d'bon fin c't'année.*

Forbéture. — Mal d'un animal fourbu : *C'est d'la forbéture qu'il a, vot' ch'va.*

Goursi. — Transi, engourdi par le froid : *J'sieux goursi d'fraid.*

Grilloux. — Rétameur du sud du Bocage qui émigre périodiquement dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, l'Angoumois, la Touraine, enfin dans « *l'pêe d hâ* » (pays de haut — qui s'entend non seulement des contrées à l'est, mais de celles au nord et au sud de notre pays). La plupart des *grilloux*, comme les marchands d'habits à Paris, se sont fixés dans les contrées qu'ils ne faisaient que visiter autrefois.

Arodiver. — Même signification qu'*alouiner*. Fatiguer, ennuyer par la répétition des mêmes plaintes ou des mêmes discours. Casser la tête : *I m'arodive, à la fin !*

Détourber. — Déranger : *Jé' ne vas pas aller autour dé li, ça le détourberait.*

Gournâcher. — Mâcher, manger malproprement, mordre de côté et d'autre dans un morceau.

Eluger. — Fatiguer par un déluge de paroles, ou simplement fatiguer : *J'en sieux élugée ; qui qu'en en f'ra, o n'sé met à rin !*

Busoquer. — S'amuser ; perdre son temps à des œuvres futiles : *Qui qu' tu bûsoques co là ?*

Coucou. — Mouche dont la piqûre est douloureuse pour les bestiaux.

Nœud gabériot. — Nœud de la gorge : *I s'enn' n'est fichu jusqu'au nœud gabériot* (il a dévoré, mangé tant qu'il a pu).

Pâtour. — Petit domestique de ferme : *Sitôt sa communion faite, in l'arringera pâtour cheux l'pêre Bâllé : c'est d'bonnes gins.*

Sénée, sanée. — Reprisage grossier : *Fait-mé seul' minte une sénée à ma blaude.*

Videlle. — Reprise faite à du linge, à des bas troués. Ex. : *Sait-eu seul' mint faire eune videlle à sin cotillon, ta fille? O n'a pâs grand' incâmo.*

Sousrive. — Trou sous la rive des cours d'eau et, par extension, sous les les fossés (levées de terre) qui divisent les champs dans le Bocage.

Guigner. — Cligner de l'œil, le fermer à demi pour mieux voir. D'où le surnom de *Guignette* donné souvent aux personnes atteintes d'un défaut ou d'une affection des yeux.

Guibet. — Moucheron : *I f'ra biau timps d'main, v'là les guibets qui dinsent au solaie* (ou solèi).

Halître. — Espèce de rubéfaction, de rudesse de la peau, produisant une démangeaison douloureuse particulière, causée par le froid, que les enfants particulièrement ressentent aux jambes, aux cuisses et aux fesses, surtout s'il y a de l'humidité. Ex. : *Il a deu halître* (h aspirée). *On' n'a* (elle en a) *les cuisses tout halitrées* (h non aspirée, pas d'accentuation sur l'i).

Grimer. — Griffer, égratigner. Ex. : *Est-eu mauvaise, vot' p'tit' Génie, o m'a grimé au sing quind j' l'ai prinse dins sin berc.*

Guerhuet. — Gruau. Ex. : *La v'là à sin guerhuet bouilli* (proverbe), c'est-à-dire : à son ménage.

Habiter. — Toucher. Ex. : *J' m'en vas cri d' l' iau, n'habite pas à ma lain-ne. — Ah mais, fais attintion, n' m'habite pas, ou j' tape !*

Hubir (se). — Se dresser : *O s' n'est hubie d' colère.*

Hôriner, lôriner. — Aller doucement en faisant *mine de rien*, en guettant sournoisement ; écornifler.

Hermoner. — Remuer continuellement, ne pas rester en place. Ex. : *Sai don tranquille, tu hermones tout l'timps.*

Huqueter. — Sangloter d'une façon saccadée, comme entrecoupée de hoquets.

Huquet. — Hoquet. On disait aux enfants que, pour guérir cette incommodité, il fallait répéter longtemps, et sans le moindre repos, ces mots : *J'ai le huquet, Dieu m' l'a fait, par Jésus, jé n' l'ai pus.*

Haricoter. — Marchander longuement, discuter avec peu de loyer : *Vous n'êtes qu'un haricotier, vous me haricotez sus tout* (h aspirée le plus souvent).

Hât. — Haut : *Allouz' in dins le hât deu pré* (Allez-vous-en).

Incâmo. — Initiative, idée, intelligence. Toujours employé négativement. Ex. : *Ça n'a pas pour deux liards d'incâmo.*

Inder. — Aider. On dit fréquemment, pour rire : *J'ériens bésoin d'un homme d'inde. — Viens m'inder.*

In-nocent : (prononcer Ain-nocent). — Idiot, faible d'esprit : *Tu vé bin qu' c'est un in-nocent.*

Juigné. — Prononciation de Juvigny-le-Tertre dans le Val de Sée.

Linfet, Lenfet. — Mot qui s'emploie seulement dans cette phrase : *Olle a* (ou *in a*) *d'aut' linfet in quenouille* [elle a (ou nous avons) d'autres soins sur l'idée].

Lèze. — Lé, largeur : *La telle à Clémince est d'eune belle lèze. — C'est toute grande lèze.*

Linsive. — Lessive : *La linsive est chaôde, j'allons nous mett' à pusser.*

Echanger ; essanger. — Laver le linge avant de le *pusser* (couler).

Pusserie. — Local avec lavoir où l'on *pusse* le linge.

Loties. — Lots : *Si vous n' n'avez trop d'eune pannerée, j' vas vous in faire des loties* (la diviser).

Locâtis. — Voiture de louage. Ex. : *Do ces locâtis lo, in n'est pas in sûrete d' sa vie.*

Louageux. — Loueur de voiture.

Avérâs. — Menus élèves de la basse-cour ou de l'étable : *J'm'en vas soigner m' s'avérâs.*

Bijasse. — Qui n'a plus toute sa raison ; singulier ; ridicule à force de timidité.

Alloue. — Marché : *J'l'eux in ai fait eune alloue.* (Prix à forfait.)

Ac't'heu. — Maintenant : *Qui qu'o va faire, à c't' heu ?*

Atinter. — Apprêter.

Atintâs. — Affiquets, objets plus embarrassants qu'utiles.

Accrampi. — Accroché par les mains (et les pieds) comme sur une proie.

Bachole. — Bavarde ; qui cause à tort et à travers : *Tas d' bacholes !*

[Recueilli par M. Butet-Hamel, conservateur de la bibliothèque municipale, à Vire.]

LA GRAINDE LAINDE DE LESSAY

Patois de La Haye du Puits (Manche).

L' Boun-Gieu t'a bi minse à ta pl'ièche,
Lainde, paôsae là coumme un mû
Pour partagi l' pays qui prêche
D' l'aveisinag' de cheux du sû!
Rein' des faîe's, au dû visage,
Rein' des goublins que nou r'doutait,
Ch'est tei qui gard' les vûl' z'usages
D' z'houmm' du Nord ès biaud' de droguet,
O ma bell' lainde, graind' coumm' la mé,
O ma Graînd-Lainde de Lessây!

Gueuse dounnainte oûtaint qu' gredeine,
Tu baill' la biête[1] ès malheureux
Et tu permets qu'nou z'assazeinne
Les syi'ns qu'ont des éq'tchus sûs yeux!
Vision terrib'h'l daîns tes colères,
Aôt' fais quaind de Coutainch' no v' nait,
Dès le Bigard, à la gnit neire,
Le pûs hardi, d'vaint tei, trembl'i'ait...
O ma bell' laînde, graind' coumm' la mé,
O ma Graind-Lainde de Lessây!

Ver, dans les sombres gnits d'varouage,
Quaind nou z'entend les veints vyipâer
Quand les pours geins qui sont en viage,
D'vant tei, font le seîgn' de la cr'ouet,
Ch'est en vain qu' Cart'ret qui s'alleume
T'envie l' sourir' de san éccll'iai,
T'es triste sous tan mantet d'breume
Et rin au munde ne te distrait,
O ma bell' lainde, graind' coumm' la mé,
O ma Graind-Lainde de Lessây!

---

1. *Biête*, sorte de tourbe ou d'humus, formé par les débris végétaux à la surface du sol dans les landes, janières, marais, et, en général, tous les terrains en friche.

La biête sert de combustible aux pauvres gens.

Graind' milloraine désolâe,
Tu ne souris qu'eun' fais tous l'z'ains,
Quaind la Saint' Cr'ouet, à pien' quertâes
Sûs-ta brière amouène nous geîns.
Tu troub'l'h'es la vûle Abbaye
Des beûg'h' lieuments d' dyix mille aômets;
Et, pendaînt tes trouais jou d' folie
L' Cotentin n'a pas ta firté,
O ma bell' lainde, graînd' coumm' la mé,
O ma Graînd-Lainde de Lessây !

Il m'en r'souvyi'nt d' ces bell' journâes,
Quaind j'arrivions la velle au sai,
Que l'feu des teint' coumme eun' fiss'lâe,
Dains la gnit bi douch' meint montait.
Mais, quaind v'nait la fin d' la vacainche,
Que pou l'z'écol' no s'erquerriait,
D'vaint mei tu t' déroulais immense,
Long' coumme un r'gret qui n'finit pâé,
O ma bell' lainde, graînd' coumm' la mé,
O ma Graînd-Lainde de Lessây !

M'n'âme comme eun' vûl' tournyiresse
Qui, sous les teintes, vous teînt la main,
Revyi'nt, ô Laind' de ma jeunesse,
Te d'maindâer l'aômòn' d'un souv'nain...,
Je te ressemblye, car tout' les jouaies
A chteu maizi n' dur'nt pâé tq' cheu mei,
Et ma poure âme tourmeintâe,
Est d'meurâe triste tout coumm' tei,
O ma bell' lainde, graînd' coumme' la mé,
O ma Graînd-Lainde de Lessây !

LOUIS BEUVE. *Extrait du Bouais-Jan*).

INTERPRÉTATION

Le Bon Dieu t'a bien mise à ta place, lande, posée là comme un mur pour mieux empêcher le contact des pays du Nord qui parlent le pur normand, avec les pays du Sud qui ont moins bien conservé le caractère de la race.

Reine des fées, au visage si dur, reine des *Goublins* qu'autrefois on redoutait, c'est toi la fière gardienne des coutumes des hommes du Nord de la Manche, qui portent le *biaôdot* national, fait de droguet, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay !

Gueuse généreuse autant que ladre, tu donnes ta propre chair aux malheureux pour se chauffer l'hiver, et tu laisses assassiner ceux qui possèdent des écus.

Tu te dresses dans la nuit comme un fantôme sinistre et ta colère est si terrible que jadis lorsqu'on revenait de Coutances, dès que l'on devinait, du haut de la côte du Bigard, ta vision terrifiante, le plus hardi tremblait devant toi, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay !

Oh ! oui, par les sombres nuits, lorsque le varou court sur la lande, lorsqu'on entend les vents en furie lorsque les pauvres voyageurs, courbés sous la rafale, font devant toi le signe de la croix, c'est en vain que le phare de Carteret qui s'allume au lointain t'envoie le sourire de son éclair, tu demeures triste sous ton manteau de brume et rien au monde ne te distrait, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay.

Grande *milloraine* désolée, tu ne souris qu'une fois chaque année, lorsque la grande foire de Sainte-Croix donne rendez-vous sur ta bruyère fleurie à nos Bas-Normands qui arrivent à pleines carrioles.

Tu troubles alors la solitude majestueuse de la vieille Abbaye de Lessay par les mugissements vainqueurs de tes dix mille bœufs et, pendant trois longs jours de folie, le riche Cotentin lui-même n'a pas ta fierté, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay !

Mon cœur a gardé le ressouvenir de ces belles journées de la foire de Lessay, quand nous arrivions en famille, la veille au soir, et qu'au loin la lueur des feux allumés près des tentes, montait bien doucement dans la nuit en une gerbe géante.

Mais quand venait la fin de la vacance, quand on s'en retournait vers le collège, tu déroulais devant mes yeux pleins de larmes ta solitude immense et tu m'apparaissais alors aussi longue qu'un regret qui ne veut pas finir, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay !

Aujourd'hui mon âme, semblable à la vieille mendiante vagabonde qui tend la main sous les tentes, le jour de la foire de Lessay, revient, ô lande de ma jeunesse, te demander l'aumône d'un souvenir.

Je te ressemble, car toutes les joies, à l'heure présente, ne durent pas chez moi, et ma pauvre âme, aussi tourmentée que la tienne, est restée triste tout comme toi, ô ma belle lande, grande comme la mer, ô ma Grand' Lande de Lessay !

L. B.

LE PATOIS NORMAND

DANS LES CHARTES DU BOCAGE[1]

N. B. — Les mots précédés d'un astérisque sont encore en usage aujourd'hui dans les parlers du Bocage du Calvados.

A. NOMS DE COMMUNES

Martily (= Martilly). Ex. : « assisté de demoiselle Marie-Jeanne Juhelle de Martily ». Roullours. État civ., 1729.

Valongne (= Valognes). Ex. : « avons donné la bénédiction à Simon de Valongne ». *Id.*, 1731.

**Roulloux* (= Roullours). Ex. : « prieur de la paroisse de Roulloux ». *Id.*, 1614.

**Bretaingne* (= Bretagne). Ex. : « nommée Andrée de May de Bretaingne ». *Id.*, 1631.

**Le Hamet* (= Le Hamel). Ex. : « au village du Hamet ». *Id.*, 1771.

**Viessouy* (= Viessoix). Ex. : « après latestation a nous envoyée par le sieur curé de Viessouy ». *Id.*, 1710.

Aulne (= Orne ou Aunay). Ex. : « tabellion ou bailliage de Vire et sergeanterie d'Aulne ». Courvaudon. État civ., 1644.

---

1. Le commencement de ce travail a paru dans le *Bulletin des Parlers normands*, 4e année, n° 6, p. 390 sqq.

**Saint-Pierre-Tharentaigne* (= Saint-Pierre-Tarentaine). Ex. : « .. demeurant en la par. de Saint-Pierre-Tharentaigne ». Bény-Bocage. État civ., 1683. Cf. Saint-Pierre-Tartaingne, 1762.

**Ronfugeray* (= Ronfeugeray, Orne). Ex. : « seigneur et patron de Pierre et de Ronfugeray ». *Id.*, 1684.

**Campaignolles* (= Campagnolles). Ex. : « ..tant en ceste église quen celle de Campaignolles ». Tiré d'un acte de mar. État-civ. de Campeaux, 1787.

**Reuilley* (= Rully). Ex. : « ..deue au tresor de Reuilley ». Extrait d'une sentence rendue en la haute justice de Montchamp, 1781. Cf. Ruilly, 1573 ; Reully, 1575.

**Cantraine* (lieu dit). Ex. : « ..dans la paroisse de la Graverie, village de Cantraine ». Sentence adressée à M. le bailly haut justicier du Bény, 1735.

**La Heusnière* (= La Hunière). Ex. : « ..au village de la Heusnière ». Vente des héritages de la Hunière, paroisse du Désert, 1573.

Troitemer (= Truttemer). Ex. : « Thomas Guillouet, fil Jullien a Troitemer ». État civ. de Roullours. Cf. Troimer. *Id.*, 1646.

Vaudrey (= Vaudry). Ex. : « Marguerite huard de Vaudrey ». *Id.*, 1664.

**Verges* (= veys, gués). Ex. : « ..la pièce de verges de beaulieu). *Id.*, 1660.

Chesdolé (= Chênedollé). Ex. « ..dans l'église de Chesdolé ». Ext. des Arch. de la mairie de Presles, 1722. Cf. Chaindollé, 1727.

Danvoult (= Danvou). Ex. : « ..du dit sieur curé de Danvoult ». *Id.*, 1697.

**Perier* (= Poirier). Ex. : « ..fermier du Perier ». État. civ. de Presles, 1695.

**Biaulieu* (= Beaulieu). Ex. : « .. devant nous Estienne de Tourquetil sieur de Biaulieu ». Copie d'une supplique adressée à M. le Lieutenant général civil et criminel de Vire, 1704.

**Resource* (= source). Ex. : « ..dudit pray de la Resource ». Ext. d'un acte de vente. Tabellionnage de Tinchebray, 1783.

Tail (= Theil). Ex. : « ..assis et scitues es paroisses du Tail ». Ext. d'un acte de lots faits en la paroisse du Theil, 1780.

Sainct-Julian de Foulcon (= Saint-Julien le Faucon). Ex. : « ..des sergenteries de Cambremer a Sainct Jullian de Foulcon ». Tiré d'une sentence du vicomte d'Aulge, 1662.

**Le Torneur* (= Le Tourneur). Ex. : « ..et le Torneur ». Bannie de l'usufruit d'une pièce de terre. Par. du Désert, 1588.

**Euversy* (= Evrecy). Ex. : « vicomté de Euversy, Élection de Caen ». Bailliage de Vire, 1710.

**Prailles* (= Presles). Ex. : « sieur et patron de Prailles ». Ext. d'un acte de vente. Tabellionnage de Burcy, 1627.

**Capronnière* (= Craponnière). Ex. : « ..la masure de la Capronnière ». Ext. d'un acte de publication du général de Presles, 1678.

**Pleneseur* (= Pleines-Œuvres). Ex. : « ..de la paroisse de Pleneseur ». État civ. de Campeaux, 1670.

**Hamel ès teliers* (= hameau des Toiliers). Ex. : « ..situés au village du Hamel ès teliers. *Id.*, 1682.

**Auzoux* (= Auzouf). Ex. : « ..vicaire en la paroisse du Mesnil-Auzoux ». Anc. État-civ. de Mesnil-Auzouf, 1660.

**Ontefontainne* (= Ondefontaine). Ex. : « ..de la par. dontefontainne ». *Id.*, 1663.

**Nonvillers* (= Longvillers). Ex. : « ..de la paroisse de Nonvillers. » *Id.*, 1674.

**L'Orialle* (= L'Oraille; hameau d'Estry). Ex. : « terroir du hamel L'Orialle ». Tiré d'un acte passé au Notariat de Chesnedollé, 20 prairial an IV.

B. — NOMS PROPRES DE PERSONNES

**Jeuhelle* (= Juhelle). Ex. : « Julien Jeuhelles de Martilly ». Roullours. État civ., 1724.

**Pelser* (= Pelcerf). Ex. : « fille née dhyer ...du légitime mariage de Jeanne Pelser ». *Id.*, 1727, 1744.

Lecorbillé (= Lecorbeiller). Ex.: « Le corps de Jacqueline Lecorbillé »). *Id.*, 1731.

**Le Voisvenay* (= Le Voisvenel). Ex. : « un fils né du légitime mariage de Julien Le Voisvenay ». *Id.*, 1732.

Lefeuvre (= Lefêvre). Ex. : « avons inhumé un petit enfant nommé Guillaume Lefeuvre ». *Id.*, 1734.

**Levergeis* (= Levergeois). Ex. : « Avons inhumé le corps de iacqueline Levergeis ». *Id.*, 1738.

Lelandois (= Lelandais). Ex. : « ..le corps de Jean le Landois ». *Id.*, 1743.

**Boutrays* (= Boutrois). Ex. : « ..nômé Guillemine par Guillemine Boutrays ». *Id.*, 1616.

**Lechertier* (= Lechartier). Ex. : « perine Le Chertier ». *Id.*, 1668.

Bertrone (= Bertrande). Ex. : « et nommé par bertrone hervieux ». Bény-Bocage. État civ., 1671.

Girrette (= Gillette). Ex. : « ..et de Girrette Jaley ». *Id.*, 1684.

**Syanphorian* (= Symphorien). Ex. : « ..de la par. de S^et^-Syanphorian de torigny ». *Id.*, 1685.

Nicolasse (prénom de femme). Ex. : « ..et entre nicolasse quirel sa f^e^.. ». Ext. d'un acte de baptême. État civ. du Bény, 1756. Cf. Nicolase. Ext. des Arch. de la mairie de Presles, 1697.

Fleurentine (= Florentine). Ex. : « Le sainct sacrement de mariage fut administré à Fleurentine houel ». État civ. de Roullours, 1639.

Adriane (= Adrienne). Ex. : « Léonard Farcy et Adriane Chesné ». *Id.*, 1664.

Thoumas (= Thomas). Ex. : « ..devant Thoumas Grand, sieur de Messeret ». *Id.*, 1670. Cf. État civ. de Presles 16, 95.

Jullianne (= Julienne). Ex. : « Jullianne, fille de Laurent Michelle ». *Id.*, 1678.

**Gaberiel* (= Gabriel). Ex. : « ...présence de Gaberiel Rouyer ». État civ. de Presles, 1695.

**Phlipes* (= Philippe). Ex. : « Par devant Phlipes Dupont ». Ext. d'un contrat passé devant les tabellions du Tourneur, 1620.

**Liacin* (= Eliacin). Ex. : « ..a Liacin dedie (= Didier) de la commune Detry ». Tiré d'un contr. de bail. Par. de Montchamp, 1826.

**Girot* (Gilles). Ex. : « De Guill^e^ et Girot dictz Auvray ». Compte de la fabrique de l'ancienne paroisse de Montchamp. Cf. Giret. *Id.*, 1559.

**Hustache* (= Eustache) : « a hustache Legrix ». Ext. d'un acte de mar. État-civ. de Presles. 1697.

**Cyprianne* (= Cyprienne). Ex. : « ..le corps de Cyprianne le Conte ». État civ. de Presles, 1674.

Roberde (= Roberte). Ex. : «..le corps de Roberde Legris ». *Id.*, 1683.

**Saulsais* (= Saulaie). Ex. : « Sr de la Saulsais en son vivant. » État civ. de Presles, 1699.

**Anthoienne* (= Antoine). Ex. : « Laquelle a dict estre du faict de Anthoienne. » *Id.*, 1659.

**Fransoiesse* (= Françoise). Ex. : .. « et transoiesse Madelinne ». État civ. de Campeaux, 1670.

**Godfray* (= Godefroy). Ex. : « ..transoiès Godfray ». *Id.*, 1675.

**Onfré* (= Onfroy). Ex. : « ..Gille Onfré dupond farcy. » *Id.*, 1684.

**Juliane* (= Julienne). Ex. : « .. le corps de Juliane de launay. » État civ. de Bény-Bocage, 1741.

**Veisin* (= voisin). Ex. : « ..dentre Guilleaume et anne Veisin ». *Id.*, 1743.

**Quathereinne* (= Catherine). Ex. : « ..Françoise Quatereinne Sicquot ». État civ. de Presles, 1758. Cf. Chaterine Restout. *Id.*, 1770.

**des Seillons* (= des Sillons). Ex. : « ..de Gilles Gosselin s^r des Seillons ». *Id.*, 1774.

**Phelipin* (= Philippe). Ex. : « Payé à phelipin pellefresne ». *Id.*, *id.*

**Jehennot* (= Jeannot). Ex. : « du don de Jehennot Mullot ». Comptes de la par. de Montchamp, 1559.

Rogier (= Roger). ..Ex. : « devant Me Rogier Levillain ». *Id.*, 1554.

Marion (= Marie). Ex. : « Des hoirs Marion Beuzelin ». *Id.*, *id.*

**Colin* (= Nicolas). Ex. : « Des hoirs Colin Lebrec ». *Id.*, *id.*

Janin (= Jean). Ex. : « .. en la décharge de Janin Vaboys. *Id.*, 1559.

**Thommin* (= Thomas). Ex. : « ..en la descharge de Thommin Auvrey ». *Id.*, *id.*

**Louisot* (= Louis). Ex. : « plus vendu à Louisot un petit genisson ». Tiré de l'anc. registre d'État civ. du Mesnil-Auzouf, 1688.

C. — PARTICULARITÉS LINGUISTIQUES

**Baliage* (= bailliage). Roullours. État civ., 1721.

Affermé (= affirmé). Ex. : « a déclaré et affermé estre grosse... » *Id.*, 1699.

**Nous* (= nos). Ex. « La publication des bants faite à trois de nous grandes messes ». *Id.*, 1740.

**Le june* (= le jeune). Ex. : « ..par Julien Le Voisvenel le june ». *Id.*, 1743.

**Pais* (= pays). Ex. : « avec une demoiselle du pais de Caux ». *Id.*, 1744.

**Munière* (= meunière). Ex. : « Renée Thiebaut, munière ». *Id.*, 1634.

**Journaillier* (= journalier). Ex. : « de pierre lavigne journaillier ». *Id.*, 1765.

**Cherpentier* (= charpentier). Ex. : « .. le corps de Gille Royer cherpentier au vilage ». *Id.*, 1783.

Menable (= manable). Ex. : « En la maison menable ». *Id.*, 1792.

Chaicun (= chacun. Ex. : « C'est a scavoir tous et chaicuns ». Courvaudon, État civ., 1647.

Racquelir (= recueillir). Ex. « : Pour racquelir sur et un cachun deux le fort portant le foible ». *Id.*, 1685. Cf. : raceillent (= recueillent). *Id.*, 1678. Cf. Raculir (passim).

Veie (= voie). Ex. : « faire calcul et veie sur tous les contribuables ». *Id.*, 1705.

Assiesté (= assisté). Ex. : « fils de Jean Lair assiester de Catherine Lair ». Bény-Bocage. État civ., 1670.

Cmimettière (= cimetière). Ex. : ..« et son corps fut inhumé dans le cmimettière du beny ». Bény-Bocage. État civ., 1670.

**Hantise* (= fréquentation). Ex. :« se sont toujours comportés honnestement en leur hantise ». *Id.*, 1674.

**Permins* (= permis). Ex. : « ..nous avons permins et permettons ». *Id.*, 1664.

**Noriture* (= nourriture). Ex. :.. « à la charge qu'ils payront... douze livres... moytie a la noriture ..». *Id.*, 1674.

Assieteurs et assieurs (= asseyeurs). Ex. : « ...pour nommer et eslire des assieteurs pour faire l'assiette et collection de la taille ». *Id.*, 1674.

**Eschet* (= échoit). Ex. : « ... si le cas y eschet ». *Id.*, 1675.

Êtres ou *liages de maison* (= pâté de maisons contiguës formant l'ensemble des bâtiments d'une exploitation). Ex. : «... afin d'héritage des êtres ou liages de maison servant à étable et cellier de fond en comble ». Extrait de lots de la masure dauney en Montchamps, 1762.

**Éprée* ou *éperée* (= cloison en planches qui sépare l'étable de la grange y attenant. Cette cloison est percée de « baies » qui permettent aux bestiaux d'atteindre jusqu'à leur nourriture). Ex. : «... et ce depuis une devise située derrière ladite maison... droite ligne passant par un éprée qui fait la division... » *Id.*, 1762.

**Terrée* (= mur d'argile détrempée et mélangée de foin haché). Ex. : «.. faire fermer et clore jusqu'au faiste sous L'an de colombage et terrée ». *Id.*, 1762.

Abruver (= abreuver). Ex. : «... pour abruver les prays ». *Id.*, 1762.

Rotoir (= routoir). Ex. : «.. et au surplus les autres eaux du puits, fontaine, douit, rotoir, lavoir ». *Id.*, 1762.

Saisine (= propriété). Ex. : « ..demeurant en la garde et saisine de Lainé ». *Id.*, 1762.

Veuef (= veuve). Ex. : « La veuef de deffunt nicolas » .. Bény-Bocage, État civ., 1683.

Judy (= jeudi). Ex. : «.. judy 30e jour dud. mois ». *Id.*, 1683.

(*A suivre.*)

[Relevé par M. Madelaine, instituteur à Montchamp.]

BULLETIN

COMPTES RENDUS

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

J. Gilliéron et Edmont. *Atlas linguistique de la France. 1er fascicule. Paris, 1902.*

J. Gilliéron. — *Notice servant à l'intelligence des cartes.* In-4°, 56 p. Paris, 1902.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer l'apparition du 1er fascicule de l'*Atlas linguistique de la France,* qui est bien le plus vaste et le plus génial effort tenté jusqu'ici dans le domaine dialectologique.

Pour qui n'approchait pas les artisans d'une telle œuvre, pour qui n'eut pas l'occasion d'admirer l'enthousiasme communicatif, la foi ferme et sereine du savant maître de l'École des Hautes-Études, il put paraître douteux que jamais pareille entreprise dût jamais aboutir.

Les sceptiques, les incrédules même, sont forcés de se rendre à l'évidence : le 1er fascicule est en vente. Il contient cinquante cartes et M. Gilliéron espère livrer au public, par année, six fascicules de même importance. Nous l'espérons vivement aussi, sans trop oser y compter. Six ans suffiraient donc, d'après ce calcul, à l'impression et à la correction des 1.800 cartes qui constitueront l'*Atlas* intégral.

Les mots français qui ont servi de types soit isolés, soit syntaxiquement déterminés, ont été classés par ordre alphabétique. Chacun d'eux fait l'objet d'une carte, qui est la carte de France, amputée de la région bretonne et accrue de ses colonies linguistiques limitrophes (Iles Normandes, pays Wallon, Luxembourg, Alsace, Suisse romane et vallée d'Aoste). La Corse n'a pas été explorée.

L'enquête a porté sur 639 communes, c'est-à-dire, semble-t-il, quelques gouttes d'eau distraites de l'océan des 36.000 communes de France. Et toutefois, quelle abondance de formes ignorées, ou restituées à leurs patries linguistiques.

D'autre part, aussi, quel bouleversement, quelle révolution dans la science des patois, — révolution qui n'est pas sans gagner maint canton de la philologie romane.

De tout cela, d'ailleurs, le public savant ne se rendra compte qu'après la publication de deux ou trois autres fascicules.

L'ordre alphabétique, le seul toutefois qui soit scientifique, nous con-

damne à patienter jusqu'à l'apparition de certaines cartes plus particulièrement troublantes à beaucoup d'égards.

Quoi qu'il en soit, les cinquante premiers spécimens consacrés à la lettre A ont tout ce qu'il faut pour charmer notre attente. Les découvertes y abondent. Qu'il me suffise de citer les cartes d'*aiguille*, d'*abeille*, d'*âge* (dans la phrase : quel âge as-tu ?), d'*année* (dans la phrase : cette année, il y a eu du fruit), et surtout d'*allumer* (dans les phrases : j'allume ma pipe, et : allumer la lanterne).

M. Gilliéron a eu l'heureuse inspiration de publier une *Notice*, pour servir à l'intelligence des cartes, qui supplée, provisoirement, au volume dont la publication suivra de près celle de l'*Atlas*.

Cette notice sera le *vade-mecum* indispensable de tous ceux qui voudront tirer un utile parti de la lecture des cartes.

J'ai beaucoup apprécié la *Nomenclature des Localités*, qui renferme des renseignements du plus haut intérêt sur les sujets interrogés et des notes sur la vitalité propre de chacun des patois. Une croix à droite de la désignation du sujet nous avertit quand ledit sujet est originaire de la commune, et je constate avec plaisir qu'à peu d'exceptions près, ces patoisants sont nés dans la commune dont ils parlent le patois. Je remarque aussi, pour ce qui est de leur âge, que M. Edmont ne s'est pas fait une loi de choisir, exclusivement, des gens âgés. C'est une tendance qui se rencontre et qui a l'inconvénient de ne nous présenter rien d'autre que des patois périmés. La tentation est forte, je le sais, d'enrichir son calepin de pures formes phonétiques. Ces formes sont, le plus souvent, par malheur, représentatives d'un patois disparu ou en voie de désagrégation. La réalité moderne sera moins satisfaisante aux yeux de l'archéologue ; mais, aux yeux du linguiste, elle aura le grand avantage d'être la réalité.

Bien que nous ne connaissions pas encore cette œuvre dans son ensemble, ce que nous en avons sous les yeux nous autorise à dire, dès à présent, que lorsqu'elle sera achevée il y aura peu de monuments scientifiques qui lui soient comparables, par le nombre et la valeur des découvertes, par la rigueur de la méthode, par le fini de l'exécution typographique: Sur ce dernier point, MM. Protat frères ne méritent que des éloges. Ce beau travail leur fait le plus grand honneur, et il convient de les en féliciter sans réserve, bien qu'il ne soit pas pour surprendre ceux qui ont déjà pu les apprécier.

L. Berthoud et L. Matruchot. *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités... du département de la Côte-d'Or. I. Période anté-romaine. 1 vol. de 116 p. in-8.* Semur, chez Bordot, 1901.

Deux élèves de M. Longnon ont eu l'heureuse idée d'entreprendre

l'étude historique et étymologique des noms de lieux habités de la Côte-d'Or.

On retrouve, dans ce travail, les qualités de méthode et de rigoureuse précision qui donnent tant d'attrait à l'enseignement du savant professeur de géographie historique au Collège de France.

MM. B. et M. ne livrent au public que le quart de leur étude totale. Après la période anté-romaine, qui fait le sujet de ce 1er fascicule, paraîtront successivement : la période romaine, la période germanique, la période française.

Quelques noms de localités supposés d'origine ibère et ligure sont tout d'abord identifiés ; puis nous passons au livre III où sont étudiés, en détail, les noms d'origine celtique.

Nous n'y voyons figurer aucun nom qui suppose la désinence toponymique *-iakos*, latinisée en *-iacus*, *-iacum*, à laquelle nous devons les nombreux produits à désinence soit en *-y*, soit en *-ey*, soit en *-ac*, suivant les régions. Cette partie de la Bourgogne les ignorerait donc totalement, à moins que MM. B. et M. ne se réservent de les étudier dans la 2e partie de leur ouvrage, comme suffixes gallo-romains.

Nous ne saurions trop, en félicitant les élèves de M. Longnon de leur initiative, les engager à noter les résultats de leurs recherches sur des cartes teintées, où chaque couleur attesterait la présence de vocables d'origine soit celtique, soit germanique, etc. J'ai usé de ce procédé pour une région de la Normandie et j'en ai tiré le sérieux bénéfice de pouvoir, d'un coup d'œil, conclure, notamment, à la persistance de vocables d'origine celtique en un domaine où l'on se fût attendu à une influence germanique.

C. Rouault. — *Le Parler de Romeny* (Aisne). 47 p. (sans autre mention).

J'ai reçu de M. Paul Sébillot, le distingué directeur de la *Revue des Traditions papulaires*, cette courte plaquette où sont relevés quelques mots et locutions du parler de Romeny (Aisne).

Je me permets de reprendre M. R. sur la façon dont il a conçu le plan de ce travail. Une pure et simple énumération alphabétique eût été désirable. On risque autrement de tomber dans l'erreur qui consiste, par exemple, à faire rentrer sous la rubrique : « Mots français *dont la prononciation est défigurée* », des mots tels que : *chignon* (de pain), *enteumer* (= entamer), *fraid* (= froid), *hoûler* (= hurler), *meublier* (= mobilier), *nayé* (= noyer), *russiau* (= ruisseau), *tillol* (= tilleul), etc., dont quelques-uns présentent quelque intérêt phonétique ou lexicologique.

Ch. G.

Vient de paraitre

DOTTIN ET LANGOUËT. — GLOSSAIRE DU PARLER DE PLÉCHATEL (ILLE-ET-VILAINE).

Il sera rendu compte de cet important ouvrage dans le prochain numéro.

PÉRIODIQUES

N. B. — Seront mentionnés, sous cette rubrique, tous les périodiques qui feront l'échange avec la *Revue*. Les fascicules doivent être adressés à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, Quai de la Tournelle, (Paris, Ve).

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET DE LITTÉRATURE. — Recueil trimestriel publié par M. Léon Clédat, professeur à l'Université de Lyon. Paris. Bouillon. — Abonnement : un an, 15 fr., pour la France ; 16 fr., pour l'étranger.

Sommaire du fascicule 4 du t. XIV (4e trimestre, 1901) :

1. L. Clédat, La place de l'adjectif en français. — 2. Ch. Guerlin de Guer, Les perturbateurs linguistiques. — 3. Félix Pelen, De la prononciation des *æ* en français. — 4. Yvon, Sur l'emploi du mot *indéfini* en grammaire française.

MÉLUSINE. — Recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages. Dirigé par M. H. Gaidoz. Paris, Rolland. — Abonnement : un an, 12 fr. 50 (= 10 sh. ; = 10 mk.).

LE MAÎTRE PHONÉTIQUE. — Organe de l'Association phonétique internationale. Dirigé par M. Paul Passy, 20, rue de la Madeleine, Bourg-la-Reine (Seine). — Abonnement : un an, 5 fr.

Dans le no de décembre 1901, je relève, publiée comme spécimen de patois normand, et transcrite en caractères de l'Association phonétique, une anecdote en patois de Druval (Calvados), qui a paru dans un des derniers numéros du *Bulletin des Parlers normands*.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES. — Recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire. Dirigé par M. Paul Sébillot. Paris, Lechevalier, Leroux et Maisonneuve. — Abonnement : 15 fr., pour la France ; 17 fr., pour l'étranger. 16e année, no 12.

A noter dans le no de décembre 1901, de très précieux documents sur le Folk-lore du monde minéral méthodiquement ordonnés par le très sagace traditionniste qu'est M. Sébillot. Je recommande aussi, dans ce même numéro, *Un coup d'œil sur le Folk-Lore Roumain*, par mon aimable confrère de la Société de linguistique, M. Lazare Sainéan.

MODERN LANGUAGE NOTES. — A. Marshall Elliott, managing Editor. Baltimore. Md. (États-Unis d'Amérique). Single copy, 20 cents, vol. XVII.

January, 1902 : Bradley, Is « we » the plural of « I » ? — Wood, Etymological notes. — Pound, Another version of the ballad of *Lord Randal*. — Cook, An unsuspected bit of old english verse. — Reeves, Shakespeare's Queen Mab.

LE RÉFORMISTE. — Politique, économique, littéraire.

Le Réformiste en ortografe simplifiée paraît chaque mois et poursuit : La simplificacion

de l'ortografe, la supression des octrois, le relèvement de l'agriculture, la décentralizacion administrative, la création d'un foyer inaliénable pour chaque famille, l'établissement d'un service militaire pareil pour tous, et la participacion du personel aus bénéfices.

Il dézire établir l'égalité et dégrever le nécessaire en grevant le superflu.

Bureaus, 18, rue du Mail, Paris. Abonement anuel à tous les bureaus de poste français : France, 2 fr. ; Etranjer, 3 fr. Réducsion de 50 °/o aus foncsionaires.

Le Bulletin quotidien. — Journal encyclopédique résumé. Directeur-fondateur. M. Eug. Paul-Emile, rue Montmartre, 123 (Paris, 2e). Abonnement : un an, 10 fr., pour la France; 20 fr., pour l'étranger.

A noter le *Bulletin décentralisateur* que signe, tous les dimanches, le fervent fédéraliste, notre ami Ch. Brun ; et, en particulier, ses intéressantes remarques sur l'utilisation des dialectes locaux dans l'enseignement primaire (n° du 20 octobre 1901).

Le Chercheur des provinces de l'Ouest. — Paraissant tous les mois. Directeur, M. le baron Gaétan de Wismes. Nantes, rue du Coudray, 33. — Abonnement : un an, 5 fr., pour la France; 6 fr., pour l'étranger.

La Revue normande. — Histoire, littérature, sciences et arts. Alençon, 9, rue du Cygne. — Abonnnement : 8 fr. par an.

N° d'octobre 1901. Louis Duval, Les Ornais d'autrefois lauréats de Palinods et membres des anciennes académies de Rouen et de Caen. — Ch.-Th. Féret, Les écrivains normands : Edward Montier, — P. Blaizot, Six cents ans de procès.

Le pays normand. — Revue mensuelle illustrée. Directeur, M. Léon Leclerc, 87, rue Saint-Léonard, Honfleur (Calvados). — Abonnement : France, 3 fr. 50 ; étranger, 4 fr. 50.

Le Bouais-Jan. — Revue normande illustrée. Rédacteur en chef, M. Valéry Pouillat, 6, rue Fauvet (Paris, XVIIIe). — Abonnement : un an, 6 fr.

Recueil qu'il faut lire pour les très remarquables compositions patoises du poète normand, mon camarade et ami Louis Beuve.

La Picardie. — Littéraire, historique et traditionniste. Revue mensuelle. Cayeux-sur-Mer (Somme). — Abonnement : 3 fr. par an.

Le n° de février 1902 contient, notamment, un conte du Santerre, *Un foiseu de bos*, par Alcius Lediu.

Le Clocher provençal. — Revue littéraire de décentralisation. Directeur, M. H. Jacomet, à Valréas (Vaucluse). — Abonnement : 3 fr. par an.

Le Ventre rouge. — Revue bimensuelle du patois saintongeais. « O ne coûte que 2 sou !... » Directeur, M. Meite Grandgorjhe, 26, rue de Podensac, Bordeaux.

A noter l'amusante série de dessins avec légende qui paraît sous la rubrique : *Lei ihen de chein nou, prr' Albertilus.*

La Marmite. — Gazette originale en patois wallon. Direction et rédaction, 28, Grand' Place à Malines (Belgique). — Abonnement : 3 fr. par an.

La Tradition. — Revue illustrée internationale du Folk-Lore. Rédacteur en chef, M. de Beaurepaire. - Froment, 70, quai des Orfèvres, Paris. — Abonnement : un an, 10 fr., pour la France et l'étranger.

Le Réveil bourguignon. — Journal bimensuel. Rédacteur en chef, M. J. Durandeau, à Dijon. — Abonnement : 2 fr. 75.

Cet amusant petit périodique publie, en feuilleton, un Dictionnaire français-bourguignon où il y a beaucoup à glaner pour le lexicologue.

MACON, PROTAT FRERES, IMPRIMEURS. *Le Gérant* : M.-A. Desbois.

Boucoiran (L.). — Dictionnaire analogique et étymologique des Idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionale, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés de nos moralistes populaires. 2e édition (remise en vente), In-8 jésus à 2 col., ensemble 1.344 pages. 1898..... **35** fr.

Le Courrier de Vaugelas, consacré à la propagation universelle de la langue française. Rédacteur : EMAN MARTIN. Ouvrage couronné par l'Académie française. 11 vol. in-4, 1869-81..... **88** fr.

Petite feuille grammaticale et philologique fort goûtée de ceux qui s'intéressent aux faits de langue. La partie philologique consiste surtout dans la recherche et la discussion d'étymologies.

En tant qu'il se borne à faire la guerre à des locutions vicieuses, à rechercher et à fixer le vrai sens, la véritable orthographe des mots, l'origine d'expressions figurées, familières et proverbiales, le *Courrier de Vaugelas* offre des lectures aussi attrayantes qu'instructives.

Lacurne de Sainte-Palaye. — Dictionnaire historique de l'ancien langage français. 10 vol. in-4. Niort, 1877-1883. Sur papier fort... **400** fr.
— Sur papier de Hollande..... **600** fr.

Nous possédons à vendre, soit en bloc, avec 40 °/o de remise, soit en détail, avec 30 °/o, une trentaine d'exemplaires encore du :

Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire encyclopédique universel en 7 volumes. Ouvrage entièrement nouveau, consciencieux et mûri, concis, mais complet, évitant toute longueur, mais n'omettant aucune indication utile, bien proportionné dans toutes ses parties et au courant des derniers progrès de la science. — Souscription à forfait : Exempl. br..... **190** fr.

N. B. — La souscription à forfait garantit contre toute augmentation de prix, soit pendant la publication, soit à l'achèvement de l'ouvrage.

Livet (Ch.-L.). — Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps. 3 vol. grand in-8. 1896-1897..... **45** fr.

Cet ouvrage, fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, est sorti des presses de l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.

Matzke (S.-E.). — Die dialektischen Eigenthuemlichkeiten in der Entwickelung des mouillierten « L » im Altfranzœsischen. 118 pages in-8. S. d..... **3** fr.

Meunier (L.-F.). — Les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. In-8. 1875..... **5** fr.

Rydberg. — Le Développement de Facere dans les langues romanes. 260 pages in-8. 1893..... **10** fr.

Scheler (A.). — Dictionnaire d'Étymologie française, d'après les résultats de la science moderne. 3e édition Grand in-8, 1888..... **18** fr.

Staaf (Erik). Le suffixe « arius » dans les langues romanes. Grand in-8, 164 pages. Upsala, 1896..... **7** fr. **50**

Stier (Georges). — École de Conversation française-allemande. Méthode d'enseignement pratique d'après un plan entièrement nouveau. 1 vol. in-16 de 302 pages. 1897..... **3** fr.

Vodoz. — Le théâtre latin de Ravisius Testor. 1470-1524. 176 pages in-8. Winterthur, 1898..... **7** fr. **50**

Lindstrœm (A.). — L'Analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule. 2 parties. Grand in-8 de 434 pages. Upsala, 1897-98....**7** fr. **50**

Nouvelles publications de la Librairie H. WELTER, PARIS:

Rousselot (Abbé.-**P. J.**) — **Principes de phonétique**. Parties I et II, in-8, 640 pages avec 425 figures, 1897-1902. ..... 30 fr.
Sous presse la 3e partie

Charles Thurot. — **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens 2 vol., et index. Gr. in-8. 30 fr.
Ou séparément : vol. I. (Réimpression), 18 fr. ; vol. II et index..... 12 fr.

J. Bonnard et Am. Salmon. — **Grammaire de l'ancien français** et **Traité de la prononciation**, des origines jusqu'au XVIe siècle. Gr. in-8. (Paraîtra à la fin de 1902.)..... 3 fr. 50

Dr. A Bos. — **Les doubles infinitifs en Roman** : Ardoir, Ardre ; Manoir, Maindre ; etc., etc. Pet. in-8..... 2 fr.

Lais et Descorts Français du XIIIe siècle. Texte et Musique, publiés par Alfr. Jeanroy, Louis Brandin et Pierre Aubry. In-4, avec 3 planches en phototypie 30 fr.

W. Meyer-Lübke. — **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par Auguste Doutrepont et Georges Doutrepont. 3 volumes gr. in-8.. 75 fr.
Ou séparément : Tome I (Phonétique), 25 fr. ; Tome II (Morphologie), 30 fr. ; Tome III (Syntaxe), 35 fr.

Fr. Godefroy. — **Lexique de l'Ancien Français,** publié par les soins de MM. J. Bonnard et Am. Salmon. Gr. in-8..... 20 fr.

A. Zünd-Burguet. — **Praktische Uebungen zur Aussprache des Französischen** in methodischer Anordnung. Pet. in-8..... 2 fr.

Guerlin de Guer. — **Le patois normand.** — Introd. à l'Étude des parlers de Normandie, avec préface de M. J. Gilliéron. In-8, 1896..... 2 fr. 50

— **De la nature des parlers populaires et de l'Etude des parlers normands.** In-8, 1899..... 1 fr. 25.

— **Essai de dialectologie normande.** In-8 de 155 pages, accompagné de tableaux et de 8 cartes, 1899..... 10 fr.

— **La dialectologie normande**. Organisation et méthode. In-8, 1900. 1 fr. 25

— **Atlas dialectologique de la Normandie**. In-8. Avec nombr. cartes. — (Sous presse.)..... Environ 10 à 15 fr.

EN PRÉPARATION

pour paraître en même temps que le IIIe fascicule (fin) des Principes de Phonétique, ou aussitôt après :

Abbé P.-J. ROUSSELOT et **Fauste LACLOTTE**

Précis de la prononciation parisienne

1 vol. in-8 avec de nombreuses figures.

(*Paraîtra le 1er juin pour servir aux Cours de Vacances de l'Alliance française.*)

Précis de Phonétique Expérimentale

(Édition française)

Abriss der Experimentellen Phonetik

(Deutsche Ausgabe)

Outlines of Experimental Phonetics

(English edition)

Le prix de ces 3 volumes élémentaires sera très modéré et à la portée de toutes les bourses, l'illustration pouvant être tirée des Principes de Phonétique Expérimentale

EN PRÉPARATION AUSSI :

Les Applications de la Phonétique expérimentale à la Médecine

par M. l'abbé P.-J. Rousselot et M. le Dr M. Natier.

En préparation : Le **4e** volume, formant la **Table générale,** de la **Grammaire des Langues Romanes,** de W. Meyer-Lübke.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

N° 2 15 AVRIL 1902

REVUE
DES
PARLERS POPULAIRES

CH. GUERLIN DE GUER
ANCIEN ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES
Directeur

SOMMAIRE

Notes dialectologiques par..... Ch. GUERLIN DE GUER.
Récit en patois de Fontenay-le-Marmion par..... E. LANGEVIN
Parler de Villiers-le-Pré (Manche) recueilli par..... Ch. GUERLIN DE GUER.
Patois de la région de Vire (suite) recueilli par..... BUTET-HAMEL.
Lexique du patois de la Villette (Calvados) recueilli par BRION.
Le patois normand dans les Chartes du Bocage..... MADELAINE.
Bulletin : Comptes rendus. — Périodiques.

JUL 28 1967

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4

M.D.CCCC.II

Les abonnés du *Bulletin des Parlers normands* qui se trouveraient encore redevables envers l'ancienne administration ainsi que ceux qui n'auraient pas adressé à M. Welter le montant de leur Abonnement à la *Revue des Parlers populaires*, pour 1902, **avant le 30 avril courant**, seront, à cette date, définitivement rayés de nos listes d'abonnés.

ALPHABET PHONÉTIQUE

D'APRÈS

MM. J. GILLIÉRON ET L'ABBÉ ROUSSELOT

Les Lettres de l'Alphabet français conservent la valeur qu'elles ont en français.

œ = *eu* français ; *w* = *w* anglais ; *y* = *y* français dans yeux ; *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. — *u* = *ou* français ; *ɛ* = *ch* français ; *ɡ* = *g* dur ; *s* = *s* dure ; *ü* = *u* dans *nuit*.

SIGNES DIACRITIQUES. — 1° CONSONNES : *ḷ* = *l* mouillée (voisine de *l* + *y*) ; *ñ* = *n* mouillée, *gn* français.

ĉ = *ch* dur allemand ; *ç̂* = *ch* doux allemand ; *r̂* = *r̂* voisine du *ĉ*.

ṛ = *r* grasseyée.

ṣ = *th* dur anglais ; *z̧* = *th* doux anglais.

ṭ = *t* anglais.

r̄ = *r* fortement roulée.

2° VOYELLES : ˘ brève (*ă*). ¯ longue (*ā*). ' ouverte (*à*, *ȧ̊*, *ȧ̀*). ´ fermée (*á*, *ȧ̊́*, *ȧ́*). ˜ nasale (*ã*, *ȧ̃*, *ã́*, *ã̀*). ˌ tonique (*ȧ̀*).

SONS INTERMÉDIAIRES. — Deux lettres superposées représentent les deux sons voisins (*d̊*, *d́*, *v̊*, *j* [entre *j* et *ɛ*], *k̊*, etc.).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

REVUE DES PARLERS POPULAIRES

Paris : **8 francs.** Départements : **9 francs.** Étranger : **10 francs.**

Réduction des 2/3 pour MM. les Instituteurs de Normandie.

Les abonne [illegible] que pour l'année entière.

A M [illegible] ris, VIe.

A M. CH [illegible] lle, Paris, Ve.

LA REVUE D [illegible] *des Parlers Normands*, pu [illegible] de Guer, et dont la collectio [illegible] i, après réimpression de n° [illegible]

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

PARTIE SCIENTIFIQUE

NOTES DIALECTOLOGIQUES

gnîl et *kaplǣz* (Amfréville, etc.).

La présence de substituts lexicologiques nous prive, dans toute série phonétique, de produits que nous étions en droit d'escompter. C'est ainsi que, sur presque tous les points de la région normande, le substitut *kaplǣz*, et ses variétés (← lat. *catta pilosa*) prend la place de quelque descendant du lat. **canicla* (fr. chenille). Un patoisant qui, dans l'ignorance de ce phénomène, ferait figurer sur son questionnaire le type **canicla*, n'obtiendrait que peu de réponses l'intéressant directement.

Toutefois, il serait répréhensible en ne profitant pas de l'occasion qui s'offrirait à lui de dresser l'aire lexicologique des descendants de *catta pilosa* et de noter les particularités phonétiques qu'ils présentent (sort de *c* + *a*; sort de *o* long lat., etc.).

Dans une commune de la région de Caen à la mer, à Amfréville, nous avons enregistré, avec intérêt, la persistance simultanée des deux formes, l'une et l'autre populaires. Tandis qu'en effet un type *catta pilosa* y donne un produit *kaplǣz*, d'autre part, un type **canicla* s'y modifie populairement en *gnîl*, avec démouillement de l'*l* finale et passage du *k* primitif à un *g*, par accommodation de consonnes.

Il faut y joindre la forme *kᵉnil* (à Barneville) qui fournit un exemple du *k* initial primitif.

Notons enfin, à Montviette, la forme de réaction française, *senille*, qui — tout porte à le faire croire — doit se rencontrer sur un point-limite des aires du *ch* franç. et du *k* normand (← *c* + *a* lat.).

Le substitut lexicologique — nous l'avons dit — est un type issu du lat. *catta* + *pilosa*.

Nous donnons ci-dessous un exposé méthodique des variétés de ce type que nous avons recueillies :

1° Par rapport à l'initiale.

Les formes où se conserve le *k* normand (← *c* + *a* lat.) se rencontrent, comme il convient, sur l'aire du *k* normand.

Par contre, il peut arriver que sur cette même aire se soient infiltrés des produits influencés.

Nous relevons :

A. — Des formes avec conservation du *k* initial (*kaplŭz* et variétés) à Audrieu, Brémoy, Bures (Bény-Bocage), Épinay-sur-Odon, Fontenay-le-Marmion, Hamars, Isigny, Jurques (concurremment avec une forme française, explicable dans ce village qui est limite d'aire), Maisoncelles-Pelvey, Merville, Mesnil-Eudes, Missy, Mondrainville, Plessis-Grimoult, Tilly-sur-Seulles, Tournay-sur-Odon, Saint-Denis-Maisoncelles, Saint-Ouen-des-Besaces, Villy-Bocage.

B. — Des formes françaises (*chapleuse* et variétés) sur le territoire d'un grand nombre de communes.

Nous nous contentons de noter, à ce sujet, la forme française de Trouville, en plein domaine de conservation du *k* normand.

2° Accommodation du groupe de consonnes médiales.

A. — Le groupe *tpl* persiste intact dans *katplæ̃z* à Mesnil-Eudes, où nous avons aussi, d'ailleurs, entendu *katblæ̃z*, avec dissimilation.

B. — Il se modifie en *rpl* dans :

α) *karplŭz* à Audrieu, Brémoy, Bures (Bény-Bocage), Hamars, Jurques (et : *karplõz*), Missy, Mondrainville, Saint-Denis-Maisoncelles (*karplwõz*), Saint-Ouen-des-Besaces, Villy-Bocage.

β) *karplæ̃z* à Maisoncelles-Pelvey, Plessis-Grimoult (et : *kaplŭz*), Tilly-sur-Seulles (et : *kaplŭz*).

γ) *ɛarplŭz* à La Chapelle-Engerbold, Carville (et : *ɛarplæ̃z*), Chênedollé.

δ) *ɛarplæ̃z* à Ammeville, Carville (et : *ɛarplŭz*), La Chapelle-Yvon, (et : *karplŭz*), Norrey-en-Auge, Cintheaux, Jurques, Le Pin (Lisieux), Proussy, Saint-Rémy, Sept-Frères, Trouville, Truttemer-le-Grand.

C. — Le groupe *tpl* se réduit à *pl* dans :

α) *kaplŭz* à Fontenay-le-Marmion, Isigny (et : *kaplwõz*), Plessis-Grimoult (et : *karplæ̃z*), Tilly-sur-Seulles (et : *karplæ̃z*), Tournay-sur-Odon.

β) *kaplæ̃z* à Épinay-sur-Odon, Merville.

γ) *ɛaplæ̃z* à Bernières-d'Ailly.

3° Traitement de l'*o* long (lat. *pilosa*).

L'*o* long libre lat. a produit un son de diphtongue *ou*, qui s'est réduit à *u*, puis modifié en *eu* (= *œ*).

Nous avons conservation du son primitif *u* dans :

α) *karplŭz* à Audrieu, Brémoy, Bures (Bény-Bocage), Hamars, Jurques (et : *earplœ̆z*), Missy, Mondrainville, Saint-Ouen-des-Besaces, Villy-Bocage.

Rem. — A Saint-Denis-Maisoncelles, la forme *karplwŏz* est due à un phénomène de labialisation secondaire sur lequel nous aurons mainte fois l'occasion de revenir.

β) *kaplŭz* à Fontenay-le-Marmion, Plessis-Grimoult (et : *karplœ̆z*), Tilly-sur-Seulles (et : *karplœ̆z*), Tournay-sur-Odon.

Rem. — Pour la forme *kaplwŏz*, relevée à Isigny, voir, plus haut, la Rem.

γ) *earplŭz* à Carville (et : *earplœ̆z*), La Chapelle-Engerbold, Chênedollé.

Nota. — Pour finir, je noterai, à Ammeville, une intéressante spécialisation de sens. Le mot « charpleuse » y désigne l'insecte en général; le mot « chenille » désigne spécialement l'insecte qui mange les feuilles du pommier.

CH. GUERLIN DE GUER.

RÉCIT EN PATOIS DE FONTENAY-LE-MARMION (CALVADOS)

Por ki k mèt Jã Usta ẽ n jú pú ẽ dòminó.

Si vóz alyé ă la Valé dimãe ke vla vni, vŏ' sĕryĕ kom ma byẽn ĕtonĕ d savĕ k mèt Jã Ustae ẽ n jú pú ẽ dòminó.

Dĕdpyé vla vẽt eĕk ã, kã nŏ vulĕ vĕ mèt Jã Ustae l dimãe la rlèvé, nŏ n avĕ k ă ălĕ su la rut ki va d la Valé ŏ bă du Kudrã ãtĕr ã̃ n ér ŏ dé

POURQUOI MAITRE JEAN EUSTACHE NE JOUE PLUS AUX DOMINOS.

Si vous alliez à la Vallée dimanche que voilà venir, vous seriez comme moi bien étonné de savoir que maître Jean Eustache ne joue plus aux dominos.

Depuis voilà vingt-cinq ans, quand on voulait voir maître Jean Eustache le dimanche *à la relevée*, on n'avait qu'à aller sur la route qui

ē nōz ētē sûr dē l vē vni, sá bátō sú l brá ē sã kēē dvã li.

La mẽtrès Katrèn avẽ byò ē n n avẽ ã li, sẽ kòm sĩ al avẽ ɛãtã. I savẽ d avàɛ ki k al alẽ li dir : lẽ jvá ki pùrẽ s ãpáturé à l ẽkúri, i dèv y ẽt adlẽzi ẽdpyẽ l tã ki n fõ ryẽ ; — l marɛhã d pòm k alẽ arivẽ d œn minut ã l òt ; ... ryẽ n i fẽzẽ ; l abitud ẽtẽ prẽz, tu l mõd i kõtẽ ; s ẽtẽ ãtãdu kẽ l dimãɛ õ matẽ ẽl mèt ãdósẽ sa pu bẽl blód por alẽ à la grã mès dã l bã d la fabrik, ẽ k la rlẽvẽ i pẽrnẽ sa burs à kɛẽ por alẽ jẽr la parti avok mèt Gabẽryẽ d Bulõ ẽ mèt Trud ẽd Frènã.

Lẽ trwã fẽrmyẽ n sẽ dizẽ pã grã d kyã õ bu d lẽ ptit tabl, mẽ dãm, i mẽtẽ d l ãbisyõ à lẽ jẽ ; mèt Trud ẽ n s ã tirẽ pã mã, mẽ s ẽtẽ ryẽ òpẽr ẽ d mèt Jã Ustaɛ. Sẽ por kyi k nõ n sẽ kitẽ jamẽ avã õz ẽr dẽ sẽ.

L dimãɛ d avã la sẽt ẽrm ẽl mèt s ã rvẽnẽ dõ ẽ d fẽr sa partí ; no n avẽ bu k œn tũrnẽ d kafẽ kom ã l ẽrdinẽr ; mẽ fõ krẽr kẽ mèt Gabẽryẽ n avẽ pã yu la mẽ lijẽr ã vẽrsã la gut dẽ d kyã dã sa tãs, kar i n ĩ vẽyẽ pũ klẽ.

Kom Ustaɛ arívẽ ã la Valẽ, mẽñœ sonẽ.

« *Bugrẽ, ki fĩ ã súflã sã tɛẽ, porvu k la mẽtrès n ẽ pã fẽrmã la portẽ d kolẽr », ẽ por alẽ pu vit i prẽ tut õ travẽr du klõ d dẽryẽr la fẽrm. Il ẽtẽ tã, kar i sãtẽ byẽ k sẽ gãb flẽɛisẽ sũ li. Il u byẽ du ma à truvẽ la plãɛ ki travẽrsẽ l pẽti rusẽ du klõ ; ẽ, sẽ kẽ ñũ k just la plaɛ a pãsẽ, sẽ k la ñœ jũ tro nẽr, tẽrjũ ẽ ti k õ byõ mitã du rusẽ, su por*

va de la vallée au bas du Coudray entre une heure ou deux et on était sûr de le voir venir, son bâton sur le bras et son chien devant lui.

La maîtresse Catherine avait beau *en avoir à lui*, c'est comme si elle avait chanté. Il savait d'avance *qui qu'elle* allait lui dire : les chevaux qui pourraient s'empâturer à l'écurie, ils doivent y être de loisir depuis le temps qu'ils ne font rien ; — le marchand de pommes qui allait arriver d'une minute à l'autre, ... rien n'y faisait ; l'habitude était prise, tout le monde y comptait ; c'était entendu que le dimanche *au* matin le maître endossait sa plus belle blouse pour aller à la grand'messe dans le banc de la fabrique, et que *la relevée* il prenait sa bourse en cuir pour aller faire la partie avec maître Gabriel de Boulon et maître Troude de Fresnay.

Les trois fermiers ne se disaient pas grand *de quoi* au bout de leur petite table, mais dame ! ils mettaient de l'ambition à leur jeu ; maître Troude ne s'en tirait pas mal, mais *c'était rien* auprès de maître Jean Eustache.

C'est *pour qui que* l'on ne se quittait jamais avant onze heures *de soir*.

Le dimanche d'avant la Saint-Hermes, le maître s'en revenait donc de faire sa partie ; on n'avait bu qu'une tournée de café comme à l'ordinaire ; mais il faut croire que maître Gabriel n'avait pas eu la

mèt Jã s truv i ĕbĕlwi ĕ k patatra ! le vla a pla vàt dã l dalò.

I na pá du truvĕ ca d sã gú kar il a jurà ki n mĕtrè pú la mĕ ĕ dòminò.

Sĕ dãmãj kar sa n n ĕtĕ, ã malĕ !

main légère en versant la goutte de « de quoi [1] » dans sa tasse, car il n'y voyait plus clair.

Comme Eustache arrivait à la Vallée, minuit sonnait.

« Bougre ! qu'il fit en sifflant son chien, pourvu que la maîtresse n'ait pas fermé la porte de colère » ; et, pour aller plus vite, il prit tout au travers du clos de derrière la ferme. Il était temps, car il sentait bien que ses jambes fléchissaient sous lui. Il eut bien du mal à trouver la planche qui traversait le petit ruisseau du clos ; et, soit que *n'y eût que* juste la place à passer, soit que la nuit fût trop noire, toujours est-il qu'au beau milieu du ruisseau, ce pauvre maître Jean se trouba ébloui et que, patatras ! le voilà à plat ventre dans le dalot !

Il n'a pas dû trouver ça de son goût, car il a juré qu'il ne mettrait plus la main aux dominos.

C'est dommage, car *ça en* était, un malin !

E. LANGEVIN.

---

1. La goutte d'eau-de-vie.

PARLER DE *Vilyé* = VILLIERS-LE-PRÉ (MANCHE[1])

Hameau de la *Krwě* = Hameau de la Croix.
Lě Krwěziyõ = Habitants du hameau de la Croix.

VOCALISME

A LATIN

a + *l* → *aw* (*ow*). Ex. : *gawe* = gauche ; *tawp* = taupe ; *s ɛawfě* = se chauffer ; *ěpawl* = épaule ; *jawn* = jaune.

Nota. — *ɛà* = chaud ; *ɛà* = chaux ; *jvà* = cheval ; *krapà* = crapaud.

a → *ɛ*. Ex. : *pěnè* = panier.

a + *r* → *ɛr*. Ex. : *ɛèru* = charrue ; *ɛerbõ* = charbon ; *ɛèrplùz* = chenille.

Nota. — *ɛardrõ* = chardons.

Ē, Ī LATINS

ē → *ě*. Ex. : *fěr* = foire ; *drět* = droite ; *dz ětěl* = des étoiles ; *ětělě* = étoilé ; *těl* = toile ; *mě* = moi ; *tě* = toi ; *sěr* = soir ; *avěn* = avoine ; *rsěvě* = recevoir ; *savě* = savoir ; *ɛě* = choir ; *plœvě* = pleuvoir.

ĭ → *ě*. Ex. : *frě* = froid ; *dě pě* = des pois ; *dě* = doigt ; *něr* = noir ; *ětrě* = étroit ; *běr* = boire ; *dě kě* = de quoi, quelque chose ; *pěsõ* = poisson.

Nota. — *pwěv* = poivre.

Ĕ LATIN

ĕ → *ě*. Ex. : *dě srěz* = cerises ; *l srězyě* = cerisier.

ĕ de *-ellum* → *ě*. Ex. : *ɛapě* = chapeau ; — plur. : *dě ɛapyà* ; *martě* = marteau ; *sizě* = ciseau ; *ɛãtě* = chanteau ; *trõbrě* = tombereau.

Nota. — *flě* = fléau.

ĕ + *c* → *ě*. Ex. : *lě* = lit ; *lě* = elle.

ĕ + *u* → *ě*. Ex. : *něl* = nuile ; *blě nělě* = blé nuilé.

Nota. — *syœvi* = suivre ; *syě* = suif ; *kyěl* = tuile.

---

1. J'ai recueilli ce patois de la bouche de Mlle Mélanie D... (45 ans), originaire du hameau de la Croix, commune de Villiers-le-Pré. — Ch. G.

Ō LATIN

ō → *u*. Ex. : *nu* = nœud ; *mur* = mûres (fruits des ronces).

Ŏ LATIN

ŏ + *c* (*i*) → *ĕ*. Ex. : *kyĕr* = cuir ; *nĕ* = nuit (verbe *nuire*) ; *kyĕ* = cuit ; *kyĕs* = cuisse ; *lĕ nĕ* = les nuits ; *trĕ* = truie ; *dèpĕ* = depuis ; *j syĕ* = je suis (et : *j syă*).

Nota. — *l syă* = seuil.

Ū LATIN

ū + *i* → *i* Ex. : *bri* = bruit ; *rkōdir* = reconduire ; *dĕtrir* = détruire.

Nota. — *pi* = puits.

INFLUENCE DES NASALES

a + *n* → *ăn*. Ex. : *ŏ vān* = on vanne.
ū + *n* → *œn*. Ex. . *prăn* = prune.
ē second. + *n* → *ēn*. Ex. : *ɛēn* = chaîne.
e second. + *n* → *ēn*. Ex. : *ɛāēn* = chêne.

Remarquer, dans ce dernier exemple, la réflexion vocalique de l'*e* nasal.

CONSONANTISME

k + *l* → *kly*. Ex. : *klyoɛ* = cloche ; *il ĕklyĕr* = il éclaire.
→ *ky*. Ex. : *kyu* = clou ; *kyĕ* = clair ; *kyĕ* = clef.
g + *l* → *ly*. Ex. : *lyăs* = glace ; *lyă* = glui ; *lyādrā* = gland ; *lyanĕ* = glaner.

Nota. — *ĕlātyĕ* = églantier ; *ōy* = ongle ; *ĕtrāgyĕ* = étrangler.
d fin. second. → *t*. Ex. : *kūt* = coudre.
rl → *l*. Ex. : *mĕl* = merle.
rjr → *rj*. Ex. : *gorjuj* = rouge-gorge.
lr → *r*. Ex. : *pĕri* = moineau[1].
ch → *j*. Ex. : *dĕ jvīy* = des chevilles.
g → *k*. Ex. : *dĕ kăd* = des « grades » (groseilles).

---

1 *Pilri* ← * pelgrinum.

LEXIQUE

arɛ. — Cercueil.
bœ. — Fruits de l'églantier.
bin ă muɛ. — Ruche.
blĕ nĕ. — Sarrazin.
blŏs. — Fruits de l'épine noire.
bŭlĕ. — Bouleau.
bŭrŏ (*dĕ*). — Canards.
ɛèvrĕt. — Sauterelle.
dèvātyĕr. — Tablier.
dmĕlwĕ. — Démêloir.
fèvă d pè (*dĕ*). — Chaumes des pois.
fŭtĕ. — Hêtre.
găpă d blĕ nĕ (*dĕ*). — Résidus du battage du sarrazin.
gĕnuy. — Grenouille.
giñŏ. — Ajonc (v. *jā*).
glisĕ. — Glissade.
jă. — Mâle de l'oie.
jā. — Ajonc (v. *giñŏ*).
kloku. — Dernier éclos ou : dernier-né.
kuyĕ. — Étui du faucheur.
kwă (*œn*). — Un corbeau.
mĕl. — Nèfles (v. *nĕf*).
mēlyĕ. — Néflier.
muɛ ă myĕ. — Abeille.
nĕf. — Nèfles (v. *mĕl*).
pătŭr. — Gardeur de vaches.
pătures. — Gardeuse de vaches.
pāp. — Chaumes des pommes de terre.
pĕ (*d la*). — Poix; résine.
pĕrtter. — Pommes de terre.
pikŏt. — Dinde.
pŏmĕl. — Orge.
pūjăr. — Poix; résine.
rūzin. — Résine.
sœ. — Sureau.
sĕgŭ. — Ciguë.
sŏd. — Saule.
su. — Porcherie.
sublé. — Siffler.
suri ɛŏwd. — Chauve-souris.
tĕsrā. — Tisserand.
tŭt. — Tousser.
vĕrŏ. — Porc.
wĕzŏ. — Petites oies.

[Recueilli et noté par Ch. G. de Guer.]

RÉCIT EN PATOIS DE SAINT-LÉGER (SEINE-INFÉRIEURE[1]).

La scène se passe dans une ferme du hameau de Saint-Léger. Tout le monde est à table. Arrive un paysan qui vient emprunter un outil. On lui donne une chaise et on continue à manger pendant qu'on va *traɛi*[2] l'outil. Tout à coup la conversation s'engage :

---

1. Saint-Léger est un hameau situé sur le territoire de Saint-Valery-en-Caux. Il comprend plusieurs fermes et plusieurs groupes de maisons.

2. *Traɛi* est très employé à Saint-Valery et dans les environs. — Ex. : *J trach mā bask* = Je cherche mon béret.

« *Ki kyá d nuvo ɛ̃ vá ?*

« *á ryɛ̃, á pɛ̃ prɛ̃ ryɛ̃, ya sœlmã k nót trũ á fi trɛ̃z koɛõ ; sœlmã, á n á k dũz broñ*[1].

« *ɛ̃ kĩ k fɛ̃ l tɛ̃vzyɛ̃m, kã lɛ̃z ót tɛ̃t ?*

« *ɛ̃ bɛ̃, i fɛ̃ kõm má ; i rgard lɛ̃z ót.*

C. Crespin,
Instituteur adjoint,
Saint-Valery en Caux (Seine-Inf^re).

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'ÉTUDE DES PARLERS POPULAIRES

PATOIS DE LA RÉGION DE VIRE (*suite*)

Adorizer. — Flatter : *J't'ai ti pas intendu l'adorizer.*
Adorizou (ou *dorizoux*). — Flatteur, traître, hypocrite.
Barge. — Grosse meule de paille de sarrazin.
Berbis. — Brebis.
Berlan. — Cloche d'usine : *In rintèr' au berlan.*
Battoux. — Battoir.
Bîssa. — Bissac (sac à pain).
Bîssa (porter le). — Être le bouc émissaire. Avoir le plus de mal.
Bérouette. — Brouette, pris comme instrument de transport. Celui ou celle qui facilite un mariage.
Bonique. — Surnom donné irrévérencieusement aux institutrices congréganistes, sans doute parce qu'elles sont voilées (*bônées*).
Bouchîtrer. — Taillader les chairs (dans une opération) : *L'a-ti bouchîtrée!*
Braie. — Instrument à broyer le lin et le chanvre.
A propos de *brier* (battre, broyer) nous avons entendu, dans la commune de Vaudry, des enfants chanter le refrain suivant :

Bérions les blés,
Ramassons-les,
Dans un bîssa,
Tout à cul plat.

---

1. *broñ* = trayons.

Les enfants se tenaient enlacés dos à dos et, chacun prononçant son vers, se soulevait alternativement en se baissant; au dernier vers ils tombaient tous deux assis. Ce refrain aurait-il trait à une antique façon de battre le blé dans des sacs? Ou bien à un battage opéré autrefois en cachette pour frauder les droits seigneuriaux?

Bauchoux. Boueux,

Bouillon. — Boue : *Tu vas à travers mâre et bouillon.*

Marouillée. — Petite mare, flaque d'eau : *T'as co été t'mouiller les pieds dans les marouillées.*

Cauvette. — Pécore, gamine qui se croit grande fille.

Coti(r). — Serrer, se mettre très près à côté de quelqu'un.

Chaôsses. — Chausses, bas : *T'as des chaôsses in vis dé persou* (= en vis de pressoir).

Nous devons observer, au sujet de ce mot *chaûsses*, qui est prononcé plutôt *chaôsses* par les patoisants invétérés, que tous les mots bocains contenant ces deux lettres *au* sont dans le même cas : *Aûnay* (*Aônay*), *Aûne* (*Aône*), *Aûbet* (*Aôbet*), etc., se prononcent en laissant entendre l'*a* suivi d'un *o* long et pour ainsi dire lié avec lui.

Cotte. — Robe : *O perd ses cottes.*

Couchettes. — Langes : *R'gardez mé c'té cauvette là, çà cause dé s'marier, ses couchettes sont co sû la haie!*

Cabot. — Têtard.

Cavilleux. — Difficile, présentant du danger.

Couette. — Petite queue.

Cœuru et : *couragif.* — Ardent au travail, courageux. On dit aussi *quéru.*

Crochet. — Marché au beurre (à Vire), parce qu'autrefois on y pesait le beurre avec des balances romaines à crochet.

Crochetier. — Marchand ou acheteur au « *crochet* ».

Canter. — Pencher : *N'cantes donc pâs l'pot, tu perds tin lait.*

Couriache. — Coriace.

Eluger. — Fatiguer : *Tais-té, tu m'éluges la tête.*

Ecréviche. — Écrevisse.

Aignet. — Agneau : *T'as lo d'biaôs aignets.*

Enée. — Année : *J'vous souhaite eune bonne énée.*

Entèr' ou *Inter.* — Entre (du verbe : Entrer) : *Entèr' dins la maison qué j'té caôse.*

Etou (ou *Itou*). — Aussi : *Mé itou j'lai vu.*

Equérieu. — Ecrou de la vis du pressoir : *Porte l'équérieu dins l'persou.*

Equerbot. — Escarbot, limace.

Esto (*dé s'n'*). — De son propre mouvement : *Il est parti dé s' n'esto, sans compas ni avis.*

Enhai (*r*). —Faire déserter un nid par les père et mère en le visitant : *In connaissait un nid de mêles où qu'y avait d's'œufs, les gâs y ont monté et l'ont enhai.* (L'h est aspirée.)

Espadronner (*s'*). — Faire beaucoup de démonstrations, d'embarras.

Bérouet d'andouille (*en*). — En grand désordre : *Tout sin fet s'in va en bérouet d'andouille.*

Drapet (pluriel : *drapiaô*). — Linge, chiffon, plus souvent : langes (assez rare).

Forbéture. — état de ce qui est fourbu : *Prinds garde d'attrapper eune forbéture,* dit-on ironiquement aux fainéants. *Le ch'va s'est donné eune forbéture.*

Fruement (*Fruemint*). — Précipitamment, avec vivacité : *oll'a entré dins l'église aussi fruemint !*

Falle. — Poitrine, estomac : *Dis donc, tu dévrais bin cacher ta falle.*

Falle-rouge. — Rouge-gorge.

Fouée. — Bon feu, flambée : *Fai li une fouée, qu'i s'sèche.*

Fouâtrin. — Atre. Feu presque consumé. Dicton : *N'y a pus ni feu ni fouâtrin* (le feu est mort).

Fouâtriner. — Fouiller la cendre, tisonner : *As-tu fini d'fouâtriner ?*

Foutelée. — Futaie : *Oll'tait couchée dins la foutelée* (S'applique aux hêtres et autres essences de bois).

Fin pleine. — Comble, à ras : *I m'a mis la bartée fin pleine.*

Fain. — Foin : *J'avons deû foin comme deû foin* (*en quantité*) *c't'année.*

Fâs. — Faux : *Faut batt' les fâs, garçons !*

Gai. — Geai : *Les pies n'ingindrent pas des gais* (Proverbe).

Gronée. — Charge d'un tablier, d'un sac (en parlant d'aumônes). Ex. : *O rapportait deû pain à gronées.*

Griger. — Plisser : *Ta blaôde est mal grigée.*

Geancer (*se*). — S'apprêter, s'arranger : *As-tu bintôt fini dé t'geancer ?*

Gournâcher. — Manger son morceau de place et d'autre, sans appétit, perdre le pain et le *fricot.*

Fricot. — Viande, aliment avec lequel on mange du pain.

Henne. — Pantalon : *Il est si maig', i n'a pûs où faire ténir ses hennes.*

Hennequiner. — Marcher avec effort, trembler des reins et des jambes par suite de fatigue ou de faiblesse.

Feublesse. — Faiblesse.

Gerce. — Mouton femelle qui n'a pas fait d'agneau.

Hardelé. — Sans coque : *C'était eun'eut hardelé* (œuf sans coque = matière fécale).

Forcièrée. — Portée de lapin : *On'n est à sa quatrième forcièrée.*

Empellié. — Employé : *C'est bin empellié* (bien fait), *tu n'as qué c'qué tu mérites.*

Choûiller (même signification que *hoûler, heûler*). — Exciter un chien (ou une personne) à la bataille. Crier hou! hou! derrière quelqu'un.

Hart (h asp.). — Lien fait de branchages tordus.

Guiva (*à la*). — Comme cela peut, à l'abandon : *Yenna pas pour long, tout est à la guiva cheux li.*

Jénneton. — Hanneton.

Gourmiton. — Gourmand.

Jonfler. — Souffler fortement : *Qui qu't'as à jonfler pareillemint ?*

Jonculer (ou *Janculer*). — Dans la position assise ou couchée, remuer continuellement.

Jouquer (*se*). — Pour les poules, rentrer au *jouque* (poulailler) *O s'jouque comme les poules* signifie elle se couche de bonne heure.

Jôler. — Épandre du grain ou de la paille dans la basse-cour.

Liageu (nom patois omis dans la *Flore* de M. de Brébisson). — Iris faux-acore [1].

Loque. — Lotte, petit poisson de rivière.

Limon. — Timon de voiture. *Limonier* : cheval de limon.

Légueume. — Légume (féminin) : *T'as d'la belle légueume.*

Mitonner. — Faire bouillir doucement la soupe trempée. Concerter une affaire.

Mitonnée. — Soupe qu'on a fait *mitonner* sur ou devant le feu.

Malin. — Véron, petit poisson de rivière.

Mérienne. — Méridienne. *Faire mérienne* (= faire la sieste). — *La Croix Mérienne*, lieux dit à Saint-Sever.

Mitan. — Milieu, moitié.

Motié. — Moitié.

Musse (*en*). — En cachette, en fraude : *O vend dé l'iau de vie en musse, à la mussette.*

Muler. — Bouder. Quand les enfants boudent, on leur dit qu'*ils font des petits mulots.*

Montée. — Escalier : *Pernez la montée et donnous d'gard'dé tomber.*

Moque. — Tasse à cidre contenant un demi-litre. *Moquée* : contenu de la moque. On nomme aussi *moques* de petites tasses sans anses, en terre.

---

1. C'est une modification du latin **gladiolum* (fr. glaïeul). Ch. G.

Mémelle. — Mamelle : *Vot'vache a-t-eu eune belle mémelle !*
Madré. — Criblé : *La planche est madrée de clous.*
Morcet. — Morceau.
Ma. — Mal : *Oll'a eu bin deû ma à l'élever.*
Mouron. — Lézard. Personne de mauvais caractère, grognon.
Miot. — Le dernier de la couvée. Au fig., le dernier enfant : *In vé bin qu' c'est l'petit miot !*
Liron. — Secrétion du nez.

LEXIQUE DU PATOIS DE LA VILLETTE (CALVADOS) [1]

ber, berceau.
béron, partie de la canelle où coule la boisson.
berloque (battre la), parler étourdiment.
baûbe, entrée du four à chaux.
berlue, frayeur, vertige.
blaûde, blouse.
brousse, brosse.
bracelot, vêtement de jeune enfant.
balie, sorte de barrière.
bonscu (faire le) faire la culbute.
blête, morceau de gazon adhérant à la terre.
bonhomme, ou *bonne femme*, fleur de l'arum.
bisson, buisson.
biosse, prune sauvage.
bêle, faux cresson.
bavrette, bavoir d'enfant.
bèque de genêts, arrachage des genêts avec la houe.
bestial, bétail.
bérouetteux, faiseur de mariages.
bertelle, bretelle.
bail, bal, chanson de noce.
boui, buis.
baliûre, balayure.
buhote, limace.
bernoter, ramasser avec soin.
bontivement, vraiment.
bork a bor, à ras du bord.
bablûze, niaiseries.
baheur, mauvais meuble.
bannie, *vendue*, vente.
barté, bat-beurre.
battements, ustensiles pour battre la faux.
bouillon d'onze heures (donner le), faire mourir.
bérier (*s'*) se soumettre.
blèque, passé de maturité. Ex. : *la peire est blèque.*
billotée, tas de billots ; bouts de madriers.
bûtée, corvée.

---

1. La première partie de ce Lexique a paru dans le N° 2, année 1901, du *Bulletin des Parlers Normands*, p. 414 sqq.

brisî, labour destiné à briser la mauvaise herbe.
bouaille, *boudinaille*, intestins.
boû, bouleau.
bérière, bruyère.
bôné, qui a les yeux bandés.
brô ou *broû*, écume ; — feuille d'orme.
bûcho, petite bourrée de broussailles.
boucfoûné, en désordre.
boudonner, *bougonner*, ou *boucanner*, parler en dessous.
beuyi, beugler.
baûbé, parler indistinctement.
bailli, donner.
bicane, bouchon.
begnaûdrie, futilité.
bérouette, brouette.
banné, banneau.
blin, bélier.
biaûe sens, l'endroit d'une étoffe. L'autre côté est *l'dessous*, *el'dedans* ou *l'lenvers*.
bondî (*d'*), vivement : se dit d'une plante qui pousse vite.
biforin, fourré (subst.).
bakouette, bergeronnette.
bigarré ; plur. : *des bigarrîas*, bigarreau, grosse cerise.
biaû, beau (pluriel : *biâ*).
brin, pas (y n' fait brin biaûe temps).
brument, nouveau-marié.
B. T. K. C. = *bé té ka sé*, bois, toi qui as soif.
buktée, petite bourrée. *S'bukté* = s'évanouir.

C

chai, viande.
carne, ou *prâ*, mauvais cheval.
crapâ, crapaud.
cricri, grillon.
chaûdin, fraise de veau.
Colin, Nicolas.
canté, chanteau de pain.
canté, penché.
cailli, bariolé.
controuilli, qui ne sait plus ce qu'il fait.
cokbru, demoiselle d'honneur.
caûdet et *caûdlée*, lait caillé vieux.
chahuter, ennuyer.
couillon, lâche, poltron.
chavarin, charivari.
cabijourie, mauvaise maison.
cambuse, id.
choui, choyé, conservé.
cazetier, étui.
chapé, chapeau.
chaûssier, chauler.
crémiyie, crémaillère.
carançon, charançon.
caillotin, pinson.
câlouin, cailloutis.
corbin, corbeau.
côneille amantlinée, corneille cendrée.
couraie, ou : *mou*, poumons.
cerclaire, ouvrier qui fait des cercles de tonneaux.
charpleuse, *carpleuse*, ou : *charplouse*, chenille.
chaûbrûler, brûler peu.
courti, ou : *gardin*, jardin.
caloué, jeu d'enfant « muche, muche min calloué ».
couraju, courageux.

camp, champ.
coû dé dsoûs, coup donné en dessous.
crére, croire.
crocmoure, animal fabuleux servant à éloigner de l'eau les enfants.
claqui, mourir.
cadelé, choyé.
cloûter, clouer.
cheminze, chemise.
céliézé, cerisier.
chenu (il n'est pas), il n'est pas méchant.
coudre, coudrier.
cotkolinko, coquelicot.
claquet, digitale.
cardron, chardon.
couriette, lacet de cuir.
chevi (*s*), s'arranger seul, se tirer d'affaire.
choulé, ou : *haré*, excité (se dit d'un chien).
clairgeur, clarté.
celo, cela.
châtigne ou : *châtine*, châtaigne.
crique, point du jour.
canique, bille.
couvroû, couvreur.
criion ou *kérion*, crayon.
coutiaû et *couté*, couteau.
cisiaû et *cisiâs*, ciseau et ciseaux.
clocu, dernier-né.
cêtre, geste.
cotte, jupe.
chopé, compris.
couvillon, poule couveuse.
caûvette, corneille de clocher.
cabo, têtard.
crassinerie, petite grêle.
cheux, *sieux*, *siez*, chez.
cavée, brûlure qui boursoufle. Ex. : *ça cave*, ça boursoufle.
coupaçou, tout d'un coup.
chaire, chaise.
crêtienneté, chrétienté.
cani, *chani*, moisi.
chaper, aller et venir.
chasse, avenue d'arbre.
cul d'an, dernier jour de l'année.
casso, morceau de tige de suelle, ou ciguë.
cordet, cordeau.
calimaçon, limaçon.
choumacre, brute.
canette, petite bobine.
couvierce, couvercle.
costeume, costume.
couteume, coutume.
chipie, personne acariâtre.
cerfi, cerfeuil.
chiktailler, déchiqueter.
comme tout, beaucoup.
cône, corne.
chaûguernée, galette mince, cuite vivement au four.
châ, chaud, chaux.
couloû, *entonnoû*, *passoû*, couloir, entonnoir, passoire.
clouk, *clouki*, appeler (se dit de la poule qui appelle ses poussins).
cochon, ou *cochonnet*, cloporte.
choupe, touffe de plume sur la tête de certains oiseaux.
calo (faire son), gagner beaucoup.
certifis, salsifis.
camboter, aller mal.
crêpinette, saucisse.
conjuctions, coliques d'enfants ; convulsions.
cliche, diarrhée.

chineux, vagabond, mendiant.
cie, suie.
cochonnet, fruit de l'églantier.
c'tila, *c'tilo* ; *c'téla*, *c'télo*, celui-ci, celui-là; celle-ci, celle-là.
coîpé et *coîpiâs*, copeau et copeaux.
chorer, décliner.
caûssette, sorte de narcisse sauvage.
cambote, espèce de panier s'adaptant aux flancs du cheval.
castalogne, couverture de laine.
corde, mesure de bois (1 stère 70).
couriache, coriace.
crêtre, croître (*qu'i cresse* = qu'il croisse).
coupelle, tête d'arbre.
cardronnette, chardonneret.
coliques de miséréré, coliques mortelles.
couline, torche de paille.
cabo, foin soulevé en forme d'œuf pour mieux sécher.
cancière, lisière d'un champ.
chiffé, cassé, brisé.
cibo, oignon vert.
cîzé, ciseau (cîzet à fré = ciseau à froid).
côfraille, corps (avoir la côfraille solide).
contrepan, contre-coup.
caûdronnier, tablier de grosse toile.
cagnas, cadenas.
cossi, moulu, abattu.
couté à gaine, couteau de boucher.
cossu, riche.

D

dindan bien pendu, langue bien pendue.
d'vas-tu, *d'viens-tu*, aller et venir.
dévrâqui, *dévrêqui*, boue qui s'enlève.
dévroque, *dévroqui*, altéré.
dégroûler, descendre en bloc.
de qui k tu chôme? de quoi manques-tu ?
do, avec.
dèche, dette.
d'arât, ou *ric à rât*, à ras.
déradé, égaré.
d'vanté, ou *tabélier*, tablier.
diable sais tu ! interj. marquant l'étonnement.
derseux, dressoir, étagère à vaisselle.
dourder, battre.
drugi, remuer.
dru, bien portant.
débotter, ôter les râtelures de foin avec une fourche.
démarer, se mettre en route.
détourber, déranger, troubler.
déraûmer, dérouler.
d'varé, abîmé.
d'souzé, faire sous terre, soit au pied d'un mur, soit au pied d'un arbre, une tranchée peu profonde pour en découvrir les fondations ou la racine.
doui, lavoir.
défecti, éveillé.
doutance, doute.
dégrouter, action de passer sa colère sur quelqu'un. Ex. : « I s'dégroute toujoû sû li. »
dogue, doche.
divader, délirer.
déluré, fin, dégourdi.
déburboté, démonter.

donaison, donation.
d'zôner, ne pas suivre l'ornière.
douillar, *douciâtre*, boisson douce à l'excès.
d'apair, au pair.
dégaûgie, qui ne pond plus à son nid (se dit d'une poule).
dragie, dragée.
drajon, pousse au pied d'un arbre.
dolent, mou.
donner à quelqu'un la colique, la chiette, la forie, l'épouvanter.
d'fil en lice, de fil en aiguille.
démuchi (*s'*), sortir d'une cachette.
dépôt, amas de pus.
débragui, décullotté, séparé de biens de son conjoint.
dolûre, résidu de bois.
dévidour, dévidoir.
démêleux, démêloir.
d'en par là, jusque là.
déganer, imiter, contrefaire.
dripouler, jouer éperdûment.
d'banon, en liberté.
doubélier, doublier, grande nappe.
deu, deuil.
d'coin n en car, de côté et d'autre.
débreuilli, *débrailli*, habillé de lambeaux.
dainmanche, dimanche.
défler (*s'*), passer sa colère sur quelqu'un.
dégravineř, dégrader un chemin.
devise, borne.
doîber, battre.
dé, doigt.
dérivaison, se dit de la crue d'un cours d'eau.
dar, poisson.
débailli, jeter par terre le contenu d'un banneau.
dégraviyeux, dédaigneux.
démeulté, moulu, brisé de fatigue.
déjerqui, tomber.
débiaisi, aller de biais.
dégobiyi, sortir en abondance.
déreune, débauche.
dégouttière, gouttière.
déniêzi, ravi, soulevé.
détraillant, dégingandé.
du, dur.
décadu, amaigri par la maladie.
dévoîment, diarrhée.
dré, *fré*, droit, froid.
deûe, deux.
débé, dégel. Ex. : *un bon débé n'est jamais châ*.
diéme, dîme.
digui, piquer.
déiot, étui de toile pour envelopper un doigt malade.
derliner, bruire (se dit des vitres).
dégaîner, parler beaucoup et mal de quelqu'un.
d'évent, (goût d'), mauvaise odeur ; (se dit de la viande avancée).
défuler, tuer.
débûche, position pour être bien vu. Ex. : *être en belle débûche*.
dévieller, décroître. Ex. : *les jours déviellent ou r'déviellent grand train*.
décassi (*s'*), prendre ses ébats.

(*A suivre.*) [Recueilli par M. Brion, instituteur retraité.]

LE PATOIS NORMAND

DANS LES CHARTES DU BOCAGE[1]

N. B. — Les mots précédés d'un astérisque sont encore en usage aujourd'hui dans les parlers du Bocage du Calvados.

C. — PARTICULARITÉS LINGUISTIQUES

Morut (= mourut). Ex. : « .. morut le vendredy 4e jour dudit mois ». Bény-Bocage, État civil, 1684.

Rechef (= derechef). Ex. : « ..a été rechef proclamée à la sortie.. » *Id.*, 1684.

Aseurés (= assurés). Ex. : « .. les avait aseurés que led. Lechartier étoit père... » *Id.*, 1684.

Sortissant (= sortant) Ex. : « .. a lissue des gens sortissant de la grande messe ». *Id.* 1685.

Casteaux (= châteaux). Ex. : « Rentes en froment deues au Trésor des casteaux de Maisoncelles ». Extrait du registre des comptes de l'ancienne fabrique de Montchamp, 1551. Cf. Castiaulx. *Id.*, 1563.

Chascun (= chaque). Ex. : « a cinq solz chascun boesseau ». *Id.*, 1551. Cf. « pour chaiscun boysel ». *Id.*, 1565.

Prouffi (= profit) Ex. : « .. au prouffi et escroissement de la charité du pain de Pâques ». *Id.*, 1556.

**Forment* (= froment). Ex. : « Ledit forment... » *Id.*, 1557. Cf. fourmans. *Id.*, 1564 et 1565.

**Vieulle* (= vieille). Ex. « : 26 boesseaux de vieulle mesure ». *Id.*, 1556.

Guelline (= geline). Ex. : « .. pour chascune guelline ». *Id.*, 1556.

Maisière (= porcherie). Ex. :.. « ainsi qu'une maisière contenant ensemblement demie vergée ... ou viron ». Extrait de l'Aveu de la masure au forestier, 7 nov. 1747.

Tremoys, hyvernage (= céréales). Ex. : « ..service de harnoys et herse à tremoys et lautre à hyvernage pour ainder à labourer avec voueture ».

---

1. Vr le No du 15 février 1902, p. 22 sqq.

Extrait d'un Adveu de la masure de la Vasnier, paroisse du Bény, 10 juin 1566.

Comparance (= comparution). Ex. : « comparance aux plaids et gage-plege. Election de prévôt ». Extrait d'un aveu de la masure de la Marlière, 1779.

**Loue* (= location). Ex. : « *Item* pour le vin de la loue ». Compte de l'ancienne fabrique de Montchamp, 1554. Cf. la louement. *Id.*

**Pepiltre* (= tribune). Ex. : « de la loue dud. pepiltre ». *Id.*

Ferreures (= ferrures). Ex. : « quand ils assidrent lesd. ferreures ». *Id.*

Vindrent (= vinrent). Ex. : « .. quand vindrent alouer ». *Id.*

**Fennons* (= fanons). Ex. : « *Item* pour troys estolles et troys fennons ». *Id.*, 1555.

Achater (acheter). Ex. : « .. pour achater les cloches ». *Id.*, *id.*

**Accoultz* (= appuis. Ex. : « ..tant pour refaire les escamyaulx que pour mettre des accoultz au plant dud. cymetiere ».

Flambars (= cierges). Ex. : « *Item* pour deux bastons de flambars ». *Id.*, 1555.

Parsonne (= personne). Ex. : « .. representans la parsonne du deffunt ». *Id.*, 1556.

**Chairges* (= charges). Ex. : .. « Et faire les chairges et subiections ». *Id.*, 1556.

Contreverger (= appuyer). Ex. : « *Item* pour les verges de fer a contreverger les vittres ». *Id.*, 1554.

Benoist (= bénit). Ex. : « *Item* pour fayre le cierge benoist ». *Id.*, *id.*

Beneys (= bénis). Ex. : « à Bayeulx pour estre beneys ». *Id.*, 1554.

**Allit* (= alla). Ex. : « *Item*... quant la procession allit autour de la paroisse. » *Id.*, *id.*

Parrey (= paroi). Ex. : « Pour avoir desmasconné et remasconné la parey pour donner le tour a la vitz du pepiltre ». *Id.*, 1555.

Batail (= battant). Ex. : « *Item* pour renouer le batail de la petite cloche ». *Id.*, 1550.

**Prey* (= poiré). Ex. : « Sçavoir est quarante et huyct postz de prey ». *Id.*, 1550.

**Hese* (= haie). Ex. : « *Item* pour réparation de la hese dud. cymetière. *Ibid.*

Cassibles (= chasubles). Ex. : « *Item* pour la façon de 2 cassibles ». *Id.*, 1550. Cf. Chasible. *Id.*, 1558.

**Errascé* (= araché). Ex. : « *Item* pour avoir errascé ung chesne ». *Id.*, 1555.

Frayé (= contribué). Ex. : « Les trésoriers ont frayé a lentretien de lad. église ». *Id.*, 1556.

Acoustrer (= réparer). Ex. : .. « pour acoustrer la ferreure de cloches ». *Id.*

Sourpelix (= surplis). « Ex. : « avecq ung sourpelix ». *Id.*, 1556.

**Chairpentier* (= charpentier). « Ex. : « *Item* au chairpentier qui a fait un lieutrin ». *Id.*, 1556.

Libratier (= libraire). Ex. : « A regnauld Auvray libratier pour la réparation des livres de lad. église ». *Id.*, 1557.

Rasidrent (= replacèrent). Ex. : « *Item* pour le disner dud. serreurier et son filz quant ilz rasidrent la serreure dud. guychet ». *Id.*, 1557.

**Suretz* (= arbres non greffés). Ex. : « *Item* pour avoir faict errasser et replanter au cymetiere le nombre de dix entes et suretz. » *Id.*, 1558.

**Tournyant* (= tour). Ex. : « Une livre et carteron de chandelle pour la nuict de Noel et faire le tournyant a tour la paroisse ». *Id.*, 1557.

**Portat* (= portail). Ex. : « *Item* pour troys centz de tuille pour couvrir le portat de lad. église ». *Id.*, 1558.

Porcession (= procession). Ex. : « Pour les sonneurs qui sonnèrent durant la porcession ». *Id.*, 1558.

Penteures (= penture). Ex. : « baille a Marin delouey pour racoutrer le touril de la porte de l'église et faire des grappilles à la ferreure du gischet et racoutrer les penteures des cloches ». *Id.*, *id.*

**Bouessiau* (= boisseau). Ex. : «.. le nombre de traize bouessiaux de sablon ». *Id.*, 1559.

Indamne (= indemne). Ex. : « et le rendre entièrement indamne ». Extrait d'une sentence rendue en la haute justice de Montchamp. 1781.

**Plantain* (= haie d'épines blanches en rideau). Ex. : « ...Il sera planté... une devise à la distance d'un pied et demi du plantain ». Extrait d'une transaction passée... à Bény, an 10.

Veue (= vue). Ex. : .. « en la veue vers solleil de Midy ». Extrait d'un acte d'échange. Tabellionnage de Saint-Silvin, siège de Carville. 1650.

**Un tesrière* (= tarière). Ex. : .. « un tesrière ». Extrait de l'inventaire du presbytère de Beaulieu. Notariat de Bény. 1730.

Sasser (= tamiser). Ex. : .. « un sas ou tamy pour sasser ou tamiser de la farine ». *Id.*, 1730.

Siette (= petite scie). Ex. : « une petite siette » ... *Id.*

**Plombée* (= balance). Ex. : « avec une plombée » ... *Id.*

Ever (= abreuver, irriguer). Ex. : « pour en avoir toujours eu les eaux pour ever leurs prays ». — Sentence adressée à M. le bailly, haut-justicier du Bény. 1735.

**Russeau* (= ruisseau). Ex. : « .. ils ont fait construire un russeau ». *Id.*

**Laisse* (= large). Ex. : « plus de trois pieds de laisse ». — Extrait d'un exploit d'huissier audiencier au bailliage de Vire. 1735.

Guernier (= grenier). Ex. : « *Item* nous avons visité le guernier de dessus laditte salle ». Extrait d'un fragment d'inventaire du XVIIIe s. passé en la paroisse du Tourneur.

**Sert* (= gerbe). Ex. : « .. dans lequel il a esté trouvé douze sert de chanvre ». *Id.*

Si mestier est (= si besoin est). Ex. : «.. y recours si mestier est ». Vente des héritages de la Hunière, paroisse du désert. 1573.

O (= avec). Ex. : « O tous les droicts et libertés a ce apartenant ». *Id.*

**Marcesque* (= terme de mars). Ex. : « ... en précédant ledit jour de Marcesque ». *Id.*

**Solail* (= soleil). Ex. : « Par devers solail couchant ». Lots d'une partie des héritages de la hunière, paroisse du Désert ». 1608.

Auchune (= aucune). Ex. : « Et s'il en demeure auchune chose ». *Id.* Cf. auchun empeschement.

Aoustage (= moisson). Ex. : « .. A l'aoustage prochain ». *Id.*

**Vieul ciel* (= nord). Ex. : « Le premier loth la maison manable en couverture vers vieul ciel et le second loth entretiendra le costey vers solail de midi ». *Id.* Cf. : « .. fera son issue de maison par devers vieul ciel. » Cf. « Le Costé vers Vieciel. » Extrait d'un acte passé à Montchamp. 1720.

Fenail (= fenil). Ex. : « .. tassera ses blaidz dans le fenail de dessus la grange ». *Id.*

**Malle* (= fumier). Ex. : « Ce présent lot aura tous les malles, compostz ... » *Id.*

Labeureront (= laboureront). Ex. : « .. la labeureront par moytye ». *Id.*

**Cramaillye* (= crémaillère).

Troupestrisseur (= pétrin). Ex. : « La cramaillye et le troupestrisseur demeureront acommodés come ilz sont de présent ». *Id.*

**A norrice* (= en nourrice). Ex. : « .. bourgeois de Vire, anorrice en cette p^sse mort d'hier ». Extrait d'un acte de décès. État civil de Presles. 1783. Cf. « Étant à nourice chez Marguerin... » Extrait d'un acte de décès. État civ. du Bény. 1754.

Seigner (= signer) Ex. : «.. qui ont déclaré scavoir seigner ». Extr. d'un acte de baptême. *Id.*, 1756.

**Gaigne-denier* (= gagne-denier). Ex. : « .. contracté entre Robert Lair gaigne-denier à Paris. *Id.*, 1758.

**Feverier* (= février). Ex. : « .. dans le mois de feverier dernier ». Extr. d'un acte de mariage. État civ. de Bény, 1764. Cf. febverier. *Id.*, 1684. Cf. feuverier. État civ. de Presles, 1752.

Sirugien (= chirurgien). Ex. : « vû le cas de mort par le sirugien ». Extr. d'un acte de décès. État civ. de Bény, 1768.

**Dimenche* (= dimanche). Ex. : « Le dimenche 29 de décembre ». Acte de baptême. État civ. de Campeaux, 1658. Cf. dimainche. État civ. du Bény, 1676.

Sepmedy (= samedi). Ex. : « .. vendredy, sepmedy, dimenche de chaque semaine ». Tabellionage du Tourneur, 1660.

**Careau* (= granit). Ex. : « .. et auge de careau dans laquelle elle descoulle ». *Id.*, 1660.

**Boullenger* (= boulanger). Ex. : « .. et Guillaume Sicquot boullenger ». *Id.*, 1647.

**Seingneur* (= seigneur). Ex. : « .. par noble seingneur de Grimesnil ». *Id.*, 1654.

**Baingnant* (= baignant). Ex. : « .. en se baingnant dans la mare ». *Id.*, 1655.

**Vendue* (= vente). Ex. : « Exécution et vendue des héritages ». État civ. du Bény, 1657.

**Fu* (= feu, défunt). Ex. : « fille du fu s^r^ de Launey ». *Id.*, 1669.

**Taillour* (= tailleur). Ex. : « pierre le bin taillour ». *Id.*, 33.

**Gemeaux* (= jumeaux). Ex. : « .. deux enffants gemeaux ». *Id.*, 1670.

**Permins* (= permis). Ex. : « nous leur avons permins de contracter mariage ». *Id.*, 1671.

**Brierre* (= bruyère). Ex. : « .. au bout de la brierre du bény ». *Id.*, 1668. Cf. beriere. Ex. : « .. par Anne Berière ». *Id.*, 1671.

**Couvreux* (= couvreur). Ex. : « Jean Auvray, couvreux en paille ». *Id.*, 1669.

**Ainder* (= aider). Ex. : « .. contribueront a ainder a faire la collection ». *Id.*, 1670.

Terreur (= terroir). Ex. : « scis en la par^e^ du Beny, village et terreur de Rautmesnil. *Id.*, 1674.

**A* (= de). Ex. « A une passard vefve a Richard ». *Id.*, 1674.

**Saof* (= sauf). Ex. : « saof autruy droit ». *Id.*, 1657.

**Feries* (= fêtes). Ex. : « .. le iour s^t Thomas des feries de Noel et ainsy chacun an ». *Id.*, 1636.

**Boscher* (= boucher); *massonnure* (= mâçonnerie). Ex. : «.. et sera tenu ce présent loht boscher les portes en massonnure ». Minutes de lohts : tabellionage du Tourneur, 1660.

**Montée* (= escalier). Ex. : « .. sans pouvoir empescher led. premier loht de son tour de vue ou montee pour le servir a sa cave et guernier ». *Id.*, 1660.

**Troche* (= touffe). Ex. : « Item aura une troche de bois de haulte fustée ». *Id.*, 1660.

**Enonce* (= annonce). Ex. : « .. le banc et enonce du futur mariage ». Extr. des arch. de la mairie de Presles, 1719.

**Jemelle* (= jumelle). Ex. : « .. un fils jemeau et une fille jemelle ». État civ. de Presles, 1717.

**Fie* (= fils). Ex. : « .. dentre françois legrix fie de Guillaume ». *Id.*, 1712. Cf. fil. *Id.*

Fiances (= fiançailles). Ex. : « .. et fiances faictes du second iour ». *Id.*, 1708.

**Vef* (= veuf). Ex. : « .. Charles Caligny vef de Marie Anne d'une part ». *Id.*, 1729.

**Demme* (= dame). Ex. : « .. par noble demme Michelle ». *Id.*, 1723.

**Baillif* (= bailli). : « .. de M. le baillif civil et criminel ». *Id.*, 1728.

Lheurée (= l'entrée). Ex. : « .. sont asizes party au long lheurée vers soleil levant ». Extr. de lots d'une propr. sise par. de Montchamp. Tabellionage du Tourneur. 1667. Cf. lheuré vers vieuciel (q. v.), 1620.

**Hérédital* (= héréditaire). Ex. : « .. et garde heredital du scel des obligations de la vicomté de Caen ». Extrait d'un acte de vente. Tabellionage de Caen, 1653.

**Poiyier* (= payer). Ex. : « .. la somme de 750 livres une fois poiyier ». Cf. « .. une fois pouyie ». Extr. d'un Règlement de comptes de la par. de Montchamps, 19 floréal an V.

**Coumune* (= commune). Ex. : « .. de la coumune de Monchamps », *Id.*, *id.*

Sombremeuse (= Sambre-et-Meuse). Ex. : « .. a larmée de Sombremeuse ». *Id.*, *id.*

**Axamant* (= examen); *évallation* (= évaluation). Ex. : « .. que apres visite, examant et evallation ». *Id.*, *id.*

Alanime (= unanime). Ex. : « .. on d'une voix alanime ». *Id.*, *id.*

Inapeler (= en appeler). Ex. : « .. partager antreux tous les autres meubles sans inapeler... » *Id.*, *id.*

**Coignage* (= encoignure). Ex. : « .. depuis le coignage d'un fossé ». Extr. d'un acte de vente passé devant les tabellions royaux au siège de Tinchebray, 1783.

Partable (= partageable). Ex. : « .. touchant les héritages entre eux partables ». Extr. d'un acte de lots. Vicomté de Vire et Vassy, 1690.

**Joustes* (= abornements). Ex. : « .. dans les joustes et bornes cy dessus ». Extr. d'un acte de vente. Tabellionage de Tinchebray, 1783.

**Ruee* (= chemin rural). Ex. : « .. et d'autre boult la Ruee picquot ». Cf. : « d'autre coste la Ruee ou floc dudit village », 1665. Extr. d'un acte de vente. Sergeanterye du Tourneur, 1692.

Indanpniser (= indemniser). Ex. : « .. de bien et deulment lacquitter, indanpniser ». Extr. d'une vente à Montchamps, 1692.

**Embletter* (= gazonner). Ex. : « .. il fera enfaîter et embletter lesd. maisons ». Extr. d'un acte de lots passé en la par. de Montchamp, 1776.

**Channevière* (= chanvre). Ex. : « .. que du sarrasin ou de la channevière ». *Id.* Cf. chenevière, 1720.

**Renchausser* (= rechausser). Ex. : « il dechaussera et renchaussera les pommiers ». *Id.*

**Civerée* (= civière). Ex. : « il fournira pour les engraisser une bonne civerée de fumier ». *Id.*, *id.* Cf. « une civrées de fumier », 1765.

**Ecroits* (= excroissances). Ex. : « il en enlevera... les ecroits et les boutures ». *Id.*, *id.*

**Suretiere* (= pépinière). Ex. : « il fera une nouvelle suretiere ». *Id.*, *id.* Cf. : « partie la suretière de pommiers », 1720.

**Tontures* (= tontes). Ex. : « mais prendra pour son chauffage seulement les basses tontures ». *Id.*, *id.*

Feoudor(s) (= féodaux). Ex. : « .. reservant tout autre drois seigneurias et feoudor(s) ». Extr. d'une quittance de treizième du seign. d'Estry, 1785.

(*A suivre.*) [Relevé par M. MADELAINE, instituteur à Montchamp.]

ERRATUM

N° du 15 février, *Chanson de Maître Michel.*

P. 11. Le Patois à Caen.

Au lieu de : *apokremã*, lire : *apokremã.*

P. 12, l. 18, col. de droite, au lieu de : *Kãt i fu su la mara*, lire : *Kãt i fu su la mare.*

BULLETIN

COMPTES RENDUS

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

G. Dottin et J. Langouët. — *Glossaire du parler de Pléchâtel (Ille-et-Vilaine)*, précédé d'une étude sur les parlers de la Haute-Bretagne et suivi d'un relevé des usages et des traditions de Pléchâtel. In-8 de CLX-216 pp., accompagné de deux cartes. Rennes et Paris, 1902.

Cet ouvrage comprend deux parties bien distinctes. Dans la première, M. G. Dottin, dont on connaît l'utile *Glossaire des Parlers du Bas-Maine*, expose, à grands traits, les caractéristiques des Parlers de la Haute-Bretagne, c'est-à-dire des départements de Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord et Ille-et-Vilaine.

La deuxième partie est l'étude lexicologique du parler de Pléchâtel, précédée d'un exposé succinct de la phonétique et de la morphologie de ce parler.

Les mots ont été relevés avec la conscience et la précision qui lui sont habituelles, par M. Dottin, de la bouche d'un licencié ès lettres, originaire de Pléchâtel, M. Langouët, qui passe encore maintenant une partie de ses vacances dans la commune dont le patois est étudié.

Je n'oserais affirmer qu'au point de vue purement phonétique ce patois de lettré fût susceptible de présenter toutes les garanties voulues. L'interrogatoire direct opéré sur le paysan dénué d'instruction sera toujours préférable au système adopté par M. D. Je reconnais, d'ailleurs, que le lexique des parlers haut-bretons s'enrichit, par le fait de ce glossaire, d'une moisson abondante de termes intéressants. Je regrette seulement que MM. Dottin et Langouët n'aient pas tenu à illustrer, par quelques reproductions de dessins très simples, telle ou telle de leurs définitions, de celles, notamment, qui se rapportent à la description des parties de la charrue.

M. L. fait suivre son glossaire de quelques usages et traditions, d'une chanson et de deux contes qui seront la joie des Folk-loristes.

Je reviens à l'introduction de M. D. sur laquelle je demande la permission de présenter quelques observations.

L'enquête à laquelle vient aboutir cette étude n'a pas été, de l'aveu même de M. D. entreprise sur place. Elle est l'œuvre de quelque

deux cents instituteurs de Haute-Bretagne qui ont « rempli avec soin les feuilles d'enquête que l'administration académique leur avait transmises ».

Je sais trop tout ce que je dois à la collaboration si sérieuse et si dévouée du personnel de l'enseignement primaire pour ne pas féliciter à mon tour les instituteurs bretons, et pour ne pas joindre, au nom de la science, mes remerciements à ceux de M. D. qui, très justement, fait ressortir « cette preuve de la solidarité qui unit les divers ordres d'enseignements ».

Il n'en est pas moins bien évident que ces documents ne pouvaient permettre à M. D. qui le reconnaît, de rédiger une histoire intégrale des parlers de la Haute-Bretagne.

Cette histoire, qu'il nous promet, nous l'attendons avec impatience. Les quelques points qu'il a traités dans son *Introduction* nous en font présager tout l'intérêt.

Voici quelques réflexions que m'a suggérées la comparaison des patois haut-bretons et bas-normands :

P. XIX. N° 2. Je connais, dans les patois de la région de Caen, l'évolution du son *œ* ouvert dans la direction d'un *o* qui resterait ouvert. Ex. : *ñŏ* ← *ñœ̆* (lat. noctem); *kyŏ* ← *kyœ̆* (* lat. casus). Mais la Haute-Bretagne va plus loin, puisqu'elle a *fròr* [← *fròr* ← *frœ̀r*].

P. XIX. N° 3. Sans rechercher si des produits tels que *bèyr*, *bàyr*, *baèr* (lat. bibere) sont les représentants modernes de graphies analogues relevées dans les chartes, — j'avoue ne pas être en état de me prononcer, me sentant incapable de décider à quel son précis correspondent ces graphies — je constate l'importance considérable du développement des réflexions vocaliques dans ces parlers. On y note, en effet, plusieurs des étapes phoniques par l'intermédiaire desquelles un *e* long ou un *i* bref latin s'est acheminé insensiblement jusqu'au son *wĕ* (du français du XVIIe s.) et jusqu'au son *wa* (du français moderne). On y relève même, comme je me l'étais laissé dire, des formes qui paraissent être en avance sur l'évolution française d'aujourd'hui. Ex. : *mwâ* (mensem). Ces produits par anticipation sont eux-mêmes susceptibles de se segmenter. Ex. : *mwào*.

Toutefois, je remarque, — est-ce pure coïncidence ? — qu'à côté de formes nombreuses provenant d'*i* bref latin, à côté de rares formes provenant d'*e* long latin, M. D. ne cite aucun exemple de formes provenant d'*a* latin. En Normandie, là où j'ai relevé de pareilles réflexions vocaliques, l'*e* normand commun, issu de *ē* et de *ĭ*, se segmentait toujours concurremment avec l'*e* issu de *a* latin; autrement dit, à côté de *solaĕ* (lat. * soliclum) et de *maĕ* (lat. mensem), on obtenait aussi *ĕtaĕ* (lat. aestatem).

Pour en finir avec ce sujet, notons les produits tels que *vù* (lat. videre) et *vuló* (lat.* volere), qui sont de curieux exemples d'aboutissement d'une série de réflexions vocaliques.

P. xxv. N° 18. M. D. tiendra, dans une étude plus approfondie, à nous expliquer la nature des sons *ęó*, *ęu* dans des produits de *-ellus* comme *ɛatęó*, *pursęó*, *nuvęó*; *ɛãtęu*, etc. Il nous dira s'il y voit quelque réduction d'un groupe *-yo* antérieur ou s'il ne s'agit pas ici tout simplement d'une réflexion vocalique de date récente. Pour se prononcer, il serait nécessaire d'avoir sous les yeux la carte des aires des produits de *-ellus* et de *-ellum*.

P. xixx. N° 28. Bien qu'il s'agisse, au n° 3 de la p. xix, de l'*e* libre latin, peut-être eût-il été plus normal de faire rentrer sous cette rubrique les produits étudiés au n° 28 et de considérer, en une vue d'ensemble, les phénomènes de réflexion vocalique dans toute leur extension.

P. xxxvii sqq. Le chapitre de l'action des nasales renferme de très intéressants documents dont M. D. saura tirer parti. Je ne sais quelle explication il en donne. J'en ai relevé d'analogues en grand nombre. Je voudrais pouvoir les rapprocher de ceux-là et montrer, pour des formes telles que *fẽy* (lat. famem), *mẽy* (lat. manum), qui me sont bien connues, quelles étapes elles représentent d'une évolution complexe et accidentée. Je suis, sur ce point, obligé à la discrétion pour quelque temps encore.

P. xxxviii. N° 51. Je doute que dans les produits *mulin*, *vin*, *ɛmin*, le son *in* représente l'étape de non-nasalisation qui est attestée pour le français du xviie siècle. J'y verrais plutôt une sorte de désagrégation du son d'*i* nasal, dont, à mon étonnement, M. D. ne cite aucun exemple. Il peut, cependant, paraître étrange qu'une aire du son *ẽ* ne voisine pas avec une aire du son *ĩ*, comme il arrive presque constamment en ce cas.

P. xlvii. N° 75. La palatalisation des groupes *kl*, *fl* nous réserve toujours des surprises. J'ai rencontré avec plaisir, et comme de vieilles connaissances, des formes telles que *ɛyó* (lat. clausum); *ɛlu* (lat. clavum); *ɛlẽ* (lat. flagellum). Elles m'ont rappelé des produits identiques que j'ai relevés naguère dans le Bocage du Calvados et dont je me suis efforcé de donner l'explication (V. ma thèse de l'École des Hautes Études).

P. xlix. N° 81. Il est juste de voir dans *fèvèryé* le phénomène d'intercalation d'un *e* avant l'*r*; mais il paraît moins juste de l'y voir dans *bèrwet*, où l'*e* est étymologique.

Quant au mot *bèrbi*, il ne présente pas le phénomène d'interversion de l'*r*, puisqu'il est issu d'un lat. *berbicem.

P. l. N° 84. Je ne m'explique pas la présence, à Antrain, de la forme *syœ* (lat. *casus). Je la connais dans le domaine du *k* normand, où je l'ex-

pliquais comme une forme refaite par analogie erronée. Ce serait à étudier de plus près.

P. LIII. N° 93. J'aimerais avoir l'opinion de M. D. sur la forme *neys* ou *nays* (lat. nigrum), dont je rapproche mon produit *nĕe*, très fréquent aux environs de Caen, et qui reste encore obscur pour moi.

Sœk est, lui aussi, fort déconcertant ; je connais mieux encore, puisque j'ai relevé *sœrk* sur les bords de la Seulles.

Quant à *yèg*, *zegr* (lat. acrem), ces formes à consonne adventice me paraissent bien relever de la phonétique syntaxique.

P. LIX. N° 114. Aux nombreux exemples de formes fortes d'infinitif déjà relevées sur le territoire gallo-roman, M. D. ajoute le joli produit *mur* (mórire).

Je ne me sens pas encore suffisamment documenté sur les patois de toute la Normandie, pour tenter un parallèle de mes patois avec ceux qu'étudie M. D. J'estime d'ailleurs que ces parallèles n'ont de raison d'être qu'au jour où les deux domaines à comparer ont été défrichés en tous sens et profondément, ce qui n'est le cas ni pour l'un, ni pour l'autre.

Toutefois, j'ai pensé qu'il serait intéressant de publier quelques documents recueillis, par moi personnellement, sur le parler d'une commune du département de la Manche, limitrophe de l'Ille-et-Vilaine. M. D. pourra les rapprocher, par exemple, des documents qu'il peut posséder sur le parler de Saint-Georges-de-Gréhaigne (V^r plus haut, p. 38).

CH. G.

ANT. THOMAS. — *Mélanges d'Étymologie française*, In-8° de IV-220 p. Paris, Alcan, 1902.

Pour faire suite à ses *Essais de Philologie française*, M. Ant. Thomas vient de faire paraître, dans « la Bibliothèque de la Faculté des Lettres », un recueil de mélanges d'Étymologie française. Parmi les mots qui y sont passés en revue, un certain nombre avaient été précédemment étudiés par le savant maître, dans la *Romania*, au cours des années 1899 et 1900. Toutefois les notices qui leur sont consacrées aujourd'hui ont été, entre temps, soigneusement revues et corrigées.

Dans une courte préface, M. Ant. T. reconnaît l'importance capitale du concours de la phonétique pour l'éclaircissement des obscurités étymologiques. Il ajoute avec profondeur qu'il convient de se tenir en garde contre la toute-puissance de la sémantique qui résume sans doute toute la dignité, toute la beauté de la recherche étymologique, mais qui, si elle n'est maniée avec délicatesse, est la plus dangereuse maîtresse d'erreur.

J'ai lu le remarquable travail de M. T. à mon point de vue de Normand. Voici quelques réflexions à ce sujet :

P. 6. S. v. *agrassol*. — Aux formes *agrassol* du Midi, *esgraz* du Maine, *aigrasseau* du Centre, viennent s'ajouter les produits *gravaɛõ*, *grabiɛõ*, *graviɛõ*, *ĕgravaɛõ* de la plaine de Caen, désignant le fruit de l'églantier, dit ailleurs *koɛonẽ*. De ces quatre formes, les trois premières sont, à n'en pas douter, des formes amputées. La quatrième nous ramène au type **acracius*, proposé par M. T. J'ai eu l'occasion, à la *Société des Parlers de France*, d'examiner ces produits qu'il est utile de faire figurer sous cette rubrique, bien qu'il reste à en éclaircir la syllabe médiale[1].

P. 13. S. v. *amègue*. — Je n'ai jamais entendu *amègue*, à Caen, au sens de « cerise acide », mais, par contre, il est peu de communes de la région de Caen à la mer qui ne connaissent la forme d'adjectif *amĕɛ*, au sens d' « amer ». Ex. : « *vla d kĕ d amĕɛ* » ; — « *ɛĕ amĕɛ kŏm du fyĕ* ».

Dans la même région, toutes les espèces de cerises, indistinctement, sont des *gyĭn* ou des *gjĭn*.

P. 24. S. v. *avair*. — J'ajoute que le Bocage du Calvados désigne tout le matériel de la ferme par le terme générique d'*avĕrã*, qui serait un dérivé de l'infinitif pris substantivement.

P. 48. S. v. *chancière*. — Au sujet de ce mot, dont j'ai relevé à mainte reprise le correspondant norm. *kãɛyĕr*, je rappelle à M. T. la forme *canticaria*, extraite d'une charte du départ. de la Seine.

Ch. G.

Meillet et Rousselot. — *Synthèse phonétique*. In-8°, 27 p., avec 31 figures. Paris Institut de Laryngologie et orthophonie, 1902.

MM. Meillet et l'abbé Rousselot dédient à leurs confrères de la Société de Linguistique de Paris cette étude de phonétique expérimentale.

Le savant linguiste qu'est M. Meillet trouve dans la personne du savant expérimentateur qu'est M. Rousselot, un collaborateur éprouvé dont les appareils enregistreurs nous éclairent non seulement sur le présent mais aussi sur le passé des langues.

M. Meillet nous apprend-il, par exemple, que les sifflantes sonores *z* et

---

1. J'estime qu'il convient d'en rapprocher le produit : *d z agrūzĕl*, au sens de : groseilles, relevé dans quelques parlers du Loiret. Il présente au moins, par lui-même, un bel exemple de contamination, s'il est permis de poser : *agrūzĕl* = aigre + groseille.

j de l'Iranien tendent à devenir sourdes devant les nasales *n* et *m*, aussitôt M. l'abbé Rousselot institue une série d'expériences. Il soumet ses élèves aux épreuves des explorateurs phoniques qu'il a lui-même soit inventés, soit perfectionnés, et de l'examen des schémas obtenus il conclut à l'existence de *z* et de *j* forts, médio-sourds, nasalisés, ainsi que de nasales à début sourd, expliquant ainsi la possibilité théorique, physiologique, des phénomènes dont M. Meillet nous avait révélé la réalité historique.

Glossaire des Patois de la Suisse romande. Troisième rapport annuel de la Rédaction, 1901. — Plaquette de 24 p. Neuchâtel, Attinger, 1902.

Je dois la communication de cet intéressant rapport à M. J. Jeanjaquet, récemment nommé professeur à l'Académie de Neuchâtel, un des dialectologues qui prennent la part la plus active à l'élaboration du *Glossaire des Parlers de la Suisse romande*. M. Jeanjaquet a bien voulu me promettre, pour la *Revue*, un article où sera exposé l'état d'avancement de l'entreprise.

Th. Cart. — *A la recherche d'une langue internationale.* In-18 de 16 p. Paris, Bellais, 1902.

M. Th. Cart s'est chargé de présenter au grand public la nouvelle langue internationale auxiliaire que son inventeur, le Dr Zamenhof, a baptisée du nom d'*Esperanto*.

M. Th. Cart montre que ce système phonique artificiel a toutes les qualités requises pour servir de truchement linguistique entre nations. Nous nous joignons à lui pour souhaiter qu'il se répande et se vulgarise. L'apprentissage en est d'une simplicité vraiment enfantine. La prononciation en est harmonieuse. On sait que la toute-puissante Société du Touring-Club de France lui prête le concours de sa publicité : l'*Esperanto* ne pouvait être plus efficacement patronné.

Règlement de la *Société du Parler français au Canada*. — Siège social : Université Laval, Québec.

La *Société du Parler français au Canada* a pour objet l'étude et le perfectionnement du parler français au Canada.

Pour atteindre ce but, elle propose à ses membres :

1° L'Étude de la philologie française, et particulièrement l'étude du parler français au Canada dans son histoire, son caractère et ses conditions d'existence ;

2° L'examen des dangers qui menacent le parler français au Canada :

— influence du milieu, contact habituel et nécessaire avec les idiomes étrangers, déformation graduelle du langage populaire laissé à lui-même, tendances décadentes de la langue dans la littérature, le commerce et l'industrie modernes ;

3° La recherche des meilleurs moyens de préserver le parler de ces dangers divers, de lui restituer ce qu'il a déjà perdu, et de restaurer ses expressions déjà déformées, tout en lui conservant son caractère particulier.

PÉRIODIQUES

N.B. — Seront mentionnés, sous cette rubrique, tous les périodiques qui feront l'échange avec la *Revue*. Les fascicules doivent être adressés à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

Le Maître phonétique. — Organe de l'Association phonétique internationale. Directeur : M. Paul Passy, 20, rue de la Madeleine, Bourg-la-Reine (Seine). — Abonnement : un an, 5 fr.

No de Janvier 1902 : Enseignement mutuel : Questions. — Ch. Halter. Français : histoire de France.

La Picardie. — Littéraire, historique et traditionniste. Revue mensuelle. Cayeux-sur-Mer (Somme). — Abonnement : 3 fr. par an.

No de Mars 1902 : L. de Chantereine, Traditions populaires de Vimeu.

Le Réformiste. — Politique, économique, littéraire. Le Réformiste en ortografe simplifiée paraît chaque mois.

Bureaux, 18, rue du Mail, Paris. France, 2 fr. ; Étranjer, 3 fr. Réducsion de 50 % aus foncsionnaires.

La Tradition. — Revue illustrée internationale du Folk-Lore. Rédacteur en chef : M. de Beaurepaire-Froment, 70, quai des Orfèvres (Paris. Ier). — Abonnement : 10 fr. par an.

No de Mars 1902. : Alcius Ledieu : Le blason d'Amiens. — Claire Marion, Chansons populaires du Daufiné. — Dr Stan. Prato, Cent trente nouvelles inédites de Ludovic Carbone.

Modern language notes. — A. Marshall Elliott, managing editor. Baltimore. Md. (États-Unis d'Amérique). Single copy, twenty cents.

No de Mars 1902 : Hoyt, The nineteenth Annual meeting of the mod. lang. association of America. — Thieme, Hugo, The development of Taine criticism since 1893. — Shumway, Notes on the life of Margaretha Pfeffer. — Ratt, Contribution to the history of english opinion.

Le Bouais-Jan. — Revue normande illustrée. Direction et Administration : 67, rue Saint-Jacques, Paris. Abonnement : 6 fr. par an.

N° du 22 Mars 1902 : Çiz nous, par Ch. Leboulanger — Eune pêche à la Vermée, par V. Savary.

Le Ventre rouge. — Revue littéraire illustrée du patois saintongeais. Directeur : M. Meite Grandgorjhe, 26, rue de Podensac, Bordeaux.

Polybiblion. — Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. — Abonnements : Partie littéraire : 15 fr. par an. Partie technique : 10 fr. Bureaux : 5, Rue Saint-Simon, Paris.

L'Action Régionaliste. — Organe mensuel de la Fédération régionaliste française. Paris, 15, avenue des Gobelins.

Le Réveil bourguignon. — Journal bimensuel. Rédacteur en chef : M. J. Durandeau, à Dijon. — Abonnement : 2 fr. 75.

Lemouzi. — Revue franco-limousine. Brive et Paris. — Abonnement : 6 fr. par an.

La Revue Picarde et Normande. — Organe mensuel illustré, littéraire, artistique et scientifique. Le N° : 0 fr. 50. Un an : 5 fr. Amiens, 68, Rue Charles-Dubois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. Le Gérant : M. A. Desbois.

GRAND RESTAURANT PÉPIN

CHANDIVERT Succr DE FABRE

Place du Marché-au-Bois

en face l'Eglise Saint-Pierre, CAEN

MAISON DE PREMIER ORDRE

Recommandée aux Touristes et aux Familles pour son excellente cuisine et la grande réputation de sa Cave

EXPÉDITION DE TRIPES ET D'ANDOUILLETTES pour tous pays

TÉLÉPHONE

Médaille d'Or et Diplôme d'Honneur, Exposition internationale Paris 1900

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DU CALVADOS
Capital : 500,000 francs

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LE BOUCHER ET JAMES

E. JAMES & Cie

Siège social : Quai des Abattoirs, à CAEN

PIERRES BLANCHES

La plus ancienne Maison ayant livré tant en France qu'à l'étranger la Pierre connue sous le nom de **PIERRE DE CAEN**

EXPLOITATIONS

à ALLEMAGNE, VENOJX, LA MALADRERIE, FONTAINE-HENRY, CREULLY-ORIVAL, AUBIGNY, ST-PIERRE-CANIVET, CINTHEAUX-QUILLY, URVILLE

RÉCOMPENSES

Rouen 1884, Médaille d'Or ; Rouen 1887, Médaille d'Or ; Rennes 1887, Diplôme d'honneur
Exposition internationale de Paris 1899, Grand Prix

CHAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'AGRICULTURE
DIX FOURS

GRANITS DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE

Pour Constructions et Travaux d'art

Ciments Portland de Boulogne-sur-Mer
Marques DEMARLE-LONQUETY et FAMCHON

GRAND BAZAR & NOUVELLES GALERIES

Vve L. DÉMOGÉ, Propriétaire

86, 88, 90 — Rue Saint-Jean — 86, 88, 90

CAEN

MAISON de CONFIANCE

la plus importante de la région, installée sur le modèle des Grands Magasins de Paris, et dont le principe est de vendre tout à très petit bénéfice.

Rayons de Confections et Modes pour Dames et Fillettes

LINGERIE CONFECTIONNÉE & LINGE DE MAISON

Fournitures pour Modes

Fleurs - Plumes - Rubans - Dentelles - Soieries

Mercerie, Bonneterie, Gants, Cravates

Ombrelles, Parapluies, Cannes et Bâtons Normands (Pieds de Frêne)

HABILLEMENTS POUR HOMMES & JEUNES GENS

CHAUSSURES DE LUXE ET DE TRAVAIL

Chapellerie en tous genres, Casquettes

Faïences - Porcelaines - Verrerie - Cristaux

SPÉCIALITÉ POUR HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (AUBERGES)

ARTICLES DE MÉNAGE — SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DU PAYS

QUINCAILLERIE, SERRURERIE, OUTILLAGES

ARTICLES POUR LAITERIE

AMEUBLEMENTS, TENTURES, TAPISSERIE

Voitures et Charrettes pour Enfants

FOURNITURES

POUR PÊCHE, CHASSE ET VÉLOCIPÉDIE

ARTICLES DE SPORTS, ETC., ETC,

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

Papeterie, Librairie, Reliure, Fabrique de Registres
FOURNITURES DE BUREAU

A. LANGLOIS

19 & 21, Passage Bellivet. — CAEN

Relieur de la Préfecture et de l'Administration des Contributions directes

GRAVURE SUR TOUS MÉTAUX

ABEL LECOQ, GRAVEUR

35, Boulevard Saint-Pierre. — CAEN

PLAQUES DE VELOS, PLAQUES DE VOITURES, DE PORTES, ETC.
Fabrique de Timbres en Caoutchouc

CAFÉ-RESTAURANT DU CHALET

BOUTEILLER

CAEN — Cours Sadi-Carnot — CAEN

DÉJEUNERS ET DINERS

CONCERT — Pendant la Saison d'Été — CONCERT

Garage pour les Vélos

HOTEL DE LA VICTOIRE

Maison MOULINET

BAUZEMONT Succr

Place du Marché-au-Bois. — **CAEN**

English spoken — Man spricht deutsch

MAISON
STIFFLER
82, RUE SAINT-JEAN, 82
CAEN

Pâtisserie, Petits fours et Glaces pour diners, soirées et bals

GLACES de NORWÈGE — GROS ET DETAIL

Pour le littoral deux livraisons à domicile, JEUDI et DIMANCHE

Ices every day

English spoken — Man spricht deutsch

DÉPOT GÉNÉRAL DE CIMENT DE PORTLAND

ARDOISES, TUILES DE TOUTES PROVENANCES

LAINÉ FILS

Concessionnaire des Ciments Couronne, Sollier et Cie, Goidin et Cie

CAEN — Quai des Abattoirs — CAEN

Spécialité de TUYAUX en grès Français vernissé inaltérable

CHARBONS ANGLAIS, BRIQUES RÉFRACTAIRES, TUYAUX EN CIMENT

Carreaux de Beauvais & d'Auneuil

SABLE DE MER — TANGUE

Nouvelles publications de la Librairie H. WELTER, PARIS:

Rousselot (Abbé.-**P. J.**) — **Principes de phonétique**. Parties I et II, in-8, 640 pages avec 425 figures, 1897-1902. ..... 30 fr.
Sous presse la 3e partie

Charles Thurot. — **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens 2 vol., et index. Gr. in-8. 30 fr.
Ou séparément : vol. I. (Réimpression), 18 fr.; vol. II et index..... 12 fr.

J. Bonnard et Am. Salmon. — **Grammaire de l'ancien français** et **Traité de la prononciation**, des origines jusqu'au XVIe siècle. Gr. in-8. (Paraîtra à la fin de 1902.)..... 3 fr. 50

Dr. A. Bos. — **Les doubles infinitifs en Roman** : Ardoir, Ardre; Manoir, Maindre; etc., etc. Pet. in-8..... 2 fr.

Lais et Descorts Français du XIIIe siècle. Texte et Musique, publiés par Alfr. JEANROY, Louis BRANDIN et Pierre AUBRY. In-4, avec 3 planches en phototypie 30 fr.

W. Meyer-Lübke. — **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par Auguste DOUTREPONT et Georges DOUTREPONT. 3 volumes gr. in-8.. 75 fr.
Ou séparément : Tome I (Phonétique), 25 fr.; Tome II (Morphologie), 30 fr.; Tome III (Syntaxe), 35 fr.

Fr. Godefroy. — **Lexique de l'Ancien Français**, publié par les soins de MM. J. BONNARD et Am. SALMON. Gr. in-8..... 20 fr.

A. Zünd-Burguet. — **Praktische Uebungen zur Aussprache des Französischen** in methodischer Anordnung. Pet. in-8..... 2 fr.

Guerlin de Guer. — **Le patois normand**. Introd. à l'Etude des parlers de Normandie, avec préface de M. J. Gilliéron. In-8, 1896..... 2 fr. 50

— **De la nature des parlers populaires et de l'Etude des parlers normands**. In-8, 1899..... 1 fr. 25.

— **Essai de dialectologie normande**. In-8 de 155 pages, accompagné de tableaux et de 8 cartes, 1899..... 10 fr.

— **La dialectologie normande**. Organisation et méthode. In-8, 1900. 1 fr. 25

— **Atlas dialectologique de la Normandie**. In-8. Avec nombr. cartes. — (Sous presse.)..... Environ 10 à 15 fr.

EN PRÉPARATION

pour paraître en même temps que le IIIe fascicule (fin) des PRINCIPES DE PHONÉTIQUE, ou aussitôt après :

Abbé P.-J. ROUSSELOT et Fauste LACLOTTE

Précis de Prononciation Parisienne

1 vol. in-8 avec de nombreuses figures.

(*Paraîtra le 1er juin pour servir aux Cours de Vacances de l'Alliance française.*)

Précis de Phonétique Expérimentale

(ÉDITION FRANÇAISE)

Abriss der Experimentellen Phonetik

(DEUTSCHE AUSGABE)

Outlines of Experimental Phonetics

(ENGLISH EDITION)

Le prix de ces 3 volumes élémentaires sera très modéré et à la portée de toutes les bourses, l'illustration pouvant être tirée des PRINCIPES DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE.

EN PRÉPARATION AUSSI :

Les Applications de la Phonétique expérimentale à la Médecine

par M. l'abbé P.-J. ROUSSELOT et M. le Dr M. NATIER.

En préparation : Le **4e** volume, formant la **Table générale** de la **Grammaire des Langues Romanes**, de W. Meyer-Lübke.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

N° 1 FÉVRIER 1903 2e ANNÉE

REVUE
DES
PARLERS POPULAIRES

CH. GUERLIN DE GUER
DOCTEUR ÈS LETTRES
ANCIEN ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
Directeur

SOMMAIRE

Étymologies Limousines..... Antoine THOMAS
Lexique du Patois de la Villette (Calvados)..... BRION
Bulletin : Comptes rendus : J. Durandeau. Dictionnaire français-bourguignon. — L. Moutier. Eirodiado. — Haillant. Les patois vosgiens. — Périodiques.

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4
M.D.CCCC.III

ALPHABET PHONÉTIQUE

D'APRÈS

MM. J. GILLIÉRON ET L'ABBÉ ROUSSELOT

Les Lettres de l'Alphabet français conservent la valeur qu'elles ont en français.

œ = *eu* français ; *w* = *w* anglais ; *y* = *y* français dans yeux ; *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. — *u* = *ou* français ; *ɛ* = *ch* français ; *g* = *g* dur ; *s* = *s* dure ; *ü* = *u* dans *nuit*.

SIGNES DIACRITIQUES. — 1° CONSONNES : *ḷ* = *l* mouillée (voisine de *l* + *y*) ; *ñ* = *n* mouillée, *gn* français.

ĉ = *ch* dur allemand ; *ç̂* = *ch* doux allemand ; *r̂* = *r̂* voisine du *ĉ*.

ṙ = *r* grasseyée.

ṣ = *th* dur anglais ; *ẓ* = *th* doux anglais.

ṭ = *t* anglais.

r̄ = *r* fortement roulée.

2° VOYELLES : ˘ brève (*ă*). ¯ longue (*ā*). ' ouverte (*à*, *ǎ*, *ā̀*). ´ fermée (*á*, *ǎ́*, *ā́*). ˜ nasale (*ã*, *ā̃*, *ã́*, *ã̄*). ¸ tonique (*ą*).

SONS INTERMÉDIAIRES. — Deux lettres superposées représentent les deux sons voisins (*d̊*, *d̊*, *b̊*, *ʒ* [entre *j* et *ɛ*], *k̊*, etc.).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

REVUE DES PARLERS POPULAIRES

PARAISSANT CINQ FOIS PAR AN

Paris : 10 francs.

Les abonnem année entière.

A M ris, VIe.

A M. CH lle, Paris, Ve.

LA REVUE r des Parlers Normands, pu de Guer, et dont la collecti i, après réimpression de n

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

Au moment de mettre sous presse nous apprenons la douloureuse nouvelle de la mort de notre maître, M. GASTON PARIS, décédé à Cannes dans la nuit du 6 mars 1903.

Nous dirons, comme il convient, plus tard, la perte considérable que fait la science.

Qu'il nous soit du moins permis, aujourd'hui, de nous associer à l'immense douleur de tous ses amis, qui pleurent la disparition de ce cœur intègre, de cette grande âme.

PARTIE SCIENTIFIQUE

ÉTYMOLOGIES LIMOUSINES[1]

armärija

Quatre noms de vents se trouvent réunis dans ces deux vers du fabuliste limousin Foucaud :

Mògra l'*auto*, mògra lo *bizo*,
Mògra lou *pluyau*, l'*armorijo*[2].

Un seul est particulièrement digne d'intérêt, c'est *armorijo*. Émile Ruben, à qui l'on doit la seule édition annotée de Foucaud glose ainsi ce mot : « Vent d'Armorique ou de Bretagne, c'est-à-dire du N.-O. » Puis il appuie sa glose d'une citation de Roquefort ainsi conçue : « Dans l'ancien français, *armorique* signifiait le bord de la mer, la côte maritime. »

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, cette étymologie n'a pas souri à Mistral. Voici, en effet, ce qu'on lit dans le *Tresor dóu Felibrige* : « *Armorijo*, voyez *amarijo*. — *Amarijo*, *armorijo*, substantif féminin. Vent qui souffle de l'ouest, du côté de l'Océan, en Limousin. Racine : *amarés*. »

1. Quelques-unes de ces étymologies ont été communiquées à la *Société de Linguistique* au cours de l'année 1902. Je conserve autant que possible l'orthographe traditionnelle du moyen âge, en y introduisant la distinction indispensable de l'*u* (*u* français) et de l'*u* (*ou* français), et l'indication de la place de l'accent tonique, au moins la première fois que je cite de mon propre chef le mot que je dois étudier.

2. *Lou Rouvei et l'Ossolei*, vers 10-11, édit. Ruben (Paris, Didot, 1866), p. 31. Il va sans dire que je reproduis la graphie de l'édition.

Ce n'est plus de l'Armorique ni de la mer que notre vent tirerait son nom, mais de son amertume.

Reprenons la question et tâchons de l'élucider.

La rime de Foucaud n'est pas riche et pourrait inspirer des doutes sur la vraie désinence du mot. M. Louis Guibert, à qui rien de ce qui touche le Limousin n'est étranger, m'écrit qu'on prononce bien nettement à Limoges *armoridjo*, ce qui rimerait parfaitement avec *midjo*, du latin mica. Quant à l'*o* de la syllabe *mo*, Émile Ruben aurait dû, pour être conséquent avec son système orthographique, le noter par *ȯ*, car il est issu d'un ancien *a*. La forme médiévale était, sans aucun doute, *armarija*. La forme actuelle s'écrirait avantageusement *årmårijå*, en notant par *å* l'*a* affaibli et très voisin d'un *o* : c'est la notation que j'emploierai systématiquement désormais.

Au lieu de la forme féminine, on emploie, du côté de Pierre-Buffière et de Saint-Germain-les-Belles, la forme masculine *årmåri*. Dans les cantons de Saint-Léonard et de Châteauneuf, on ne prononce pas *årmåri*, mais *årmuri*. Voilà pour la Haute-Vienne. Dans la Creuse, je ne connais que le masculin *årmuri* (Royère, Saint-Yrieix-la-Montagne, etc.) et le féminin *årmurijå* (Saint-Sulpice-le-Donzeil), que j'ai entendus l'un et l'autre de mes propres oreilles. Partout ce terme désigne précisément le vent du nord-ouest et non le vent de l'ouest : ce dernier s'appelle ordinairement *tråver*, *tråverså* ou *ven de bā* (vent de bas).

La coexistence du genre masculin et du genre féminin s'explique facilement si l'on admet que le type étymologique était un adjectif latin, et qu'on l'a employé tantôt au masculin, en sous-entendant le substantif ventus, tantôt au féminin, en sous-entendant le substantif aura.

Le rapport historique de *årmuri* au latin gallo-romain armoricus se heurte à une objection : la quantité de l'*i*. Ausone et Sidoine Apollinaire scandent ărēmorĭcus, et le breton actuel *arvorek* indique que le suffixe -icus avait un *i* bref [1]. Or le limousin *årmuri*, antérieurement **armoric*, ne pourrait remonter qu'à un type *armorīcus, car *armorĭcus aurait abouti nécessairement à **årmorge*. Avons-nous le droit de supposer l'existence, dans le latin des Gaules, d'un type *armorīcus qui aurait été employé concurremment avec armorĭcus? Je le crois. Fortunat a écrit cet hexamètre :

Ultima quamvis sit regio *Armoricus* in orbe [2].

---

1. Voir, pour le détail, l'article *ărĕmŏrĭcos* de l'*Alt-celtischer Sprachschatz* de M. Alfred Holder.

2. Holder, *loc. laud.*

Il scande donc armorīcus. Je n'ignore pas que la prosodie de Fortunat est très artificielle; mais comme il me paraît impossible, en me plaçant sur le terrain phonétique, de trouver au limousin actuel *årmuri* un autre type étymologique que *armorīcus, je n'hésite pas à affirmer l'existence réelle de *armorīcus, à côté de armorīcus. Il n'est pas douteux que le gaulois ait eu côte à côte, tout comme le latin, un suffixe -īcos et un suffixe -īcos [1]. Trois mots limousins, dont le thème ne paraît pas exister en latin, nous offrent incontestablement la désinence féminine -īca : ce sont *bueijå* (friche), *chambijå* (timon d'araire) et le nom de lieu fréquent *årtijå* (artige), qui étaient à l'origine *bodīca, *cambīca, *artīca [2]. La désinence masculine -īcos apparaît, elle aussi, dans *Glény* (Corrèze et Creuse), au moyen âge *Glanigus* [3].

Le passage de *armorīcus, *armorīca à *årmuri, årmurijå* n'offre pas de difficulté. Si l'on s'étonnait du maintien de la protonique non initiale, je n'invoquerais pas seulement l'existence du groupe protecteur -rm-, mais je rappellerais que dans la toponymie de la Gaule il y a plus d'un cas où la loi de Darmesteter n'est pas appliquée, même en l'absence de groupes protecteurs. Pourquoi *Angoulême* de Iculisna, pourquoi surtout *Vezezoux* (Haute-Loire) de Vesedonum [4]?

Il me reste à rendre compte de la forme proprement limousine, dans laquelle la syllabe médiale *-mu-* est remplacée par *-må-*, comme si le type étymologique était *armarīcus, *armarīca. Ici encore je fais appel, sinon à Fortunat lui-même, du moins au manuscrit lat. 14144 de la Bibliothèque nationale (neuvième siècle) qui contient ses poésies et où on lit armaricus, au lieu de armoricus [5]. Il n'est pas invraisemblable que les Gallo-Romains aient eu conscience que le gaulois mori et le latin mare

---

1. Zeuss, *Gramm. celtica*, 2e édition, I, 850, cite même comme exemple *armoric*, mais je n'ose faire fond sur cet exemple, qui peut être d'origine savante.

2. Voyez ce que j'ai dit de ces trois mots dans le *Bulletin de la Société des Parlers de France*, I, 133.

3. Deloche, *Études sur la géogr. hist. de la Gaule*, p. 356.

4. Sur *Vezezoux*, voyez *Romania*, VII, 264. En Limousin même, nous avons *Chamborand* et *Chamboulive*, le premier dans la Creuse, le second dans la Corrèze, dont les types étymologiques sont Camborentum et Camboliva.

5. Variante indiquée par Holder d'après l'édition récente qui fait partie des *Monumenta Germaniæ*.

étaient synonymes; une forme hybride *armarīcus peut être née de ce sentiment. M. d'Arbois de Jubainville veut bien me faire remarquer que la peuplade gauloise qui a donné son nom à la ville de *Bayeux* est appelée par Pline Bodiocasses et que la forme postérieure Badiocasses, d'où provient directement *Bayeux*, paraît due au fait que le latin badius était synonyme du gaulois *bodios. En tout cas, les formes divergentes que nous trouvons employées aujourd'hui dans la Haute-Vienne ne sauraient être appelées en conciliation devant le tribunal de la phonétique romane : le latin vulgaire seul peut les mettre d'accord.

Cette note est déjà bien longue ; il faut pourtant qne je fasse encore une remarque. Autant que je puis savoir, le Limousin est le seul pays roman de France où le mot armoricus ait survécu dans la langue courante sous une forme populaire. S'il y a survécu, c'est qu'il s'est, à un moment donné, appliqué spécialement à un vent qui soufflait de l'Armorique. Il est probable que les Lemovices n'ont pas été les seuls, à l'époque gallo-romaine, à se servir des expressions ventus armoricus et aura armorica : leurs voisins les Pictavi, les Bituriges et les Arverni n'étaient pas plus qu'eux à l'abri du vent d'Armorique. Ce qui est sûr, c'est que la tradition s'est faite, sans interruption, des Lemovices d'autrefois aux Limousins d'aujourd'hui, tandis que les Poitevins, les Berrichons et les Auvergnats n'ont rien hérité de leurs lointains ancêtres. Manifestement, si l'expression de ventus armoricus s'est conservée en Limousin, et en Limousin seulement, c'est qu'elle a été plus usuelle, plus populaire là qu'ailleurs : qui n'en conviendra? On aimerait à savoir pourquoi il en a été ainsi, et s'il est vrai que rien n'arrive sans raison.

Un aimable Limousin, membre de l'Académie des Inscriptions, Maximin Deloche, a écrit une longue dissertation pour prouver que les Lemovices du Limousin avaient une colonie à l'embouchure de la Loire, et que c'est précisément cette colonie que César a en vue quand il mentionne (*De bello Gall.*, VII, LXXV, 3) les Lemovices parmi les peuples de l'Armorique [1]. Si Deloche ne s'était pas trompé, comme on comprendrait bien que le Limousin ait été le pays d'élection de l'expression ventus armoricus ! Malheureusement, Deloche n'a rien trouvé qui puisse laver le texte de César du reproche de suspicion légitime qu'on lui fait depuis Scaliger, et la preuve palpable de l'existence des Lemovices d'Armorique reste encore à trouver. Les historiens n'ont point coutume de se paître de vent et je les en loue : aussi me garderai-je de leur présenter

1. *Études sur la géogr. hist. de la Gaule*, p. 438-487.

mon *armuri* comme un commencement de preuve en faveur de l'opinion de Deloche. Je m'étonne même que cette opinion ait parue plausible à un maître tel que M. Longnon [1].

ạsse

Le patois de Limoges possède un adjectif *asse* « inculte » et les verbes correspondants *assạ* « laisser inculte » et *desassạ* ou *deiassạ* « remettre en culture ». *Asse* est employé par Foucaud dans sa fable de *Jupiter e lou Meitadiei* :

L'un di que qu'ei tro mau *blòda,*
L'autre que lou *põî* ei *asse* [2].

Ruben traduit ainsi : « L'un dit que c'est trop mal emblavé, l'autre que le pays est inculte. » Mais dans une note il déclare que le sens propre de *asse* doit être « effrité », et il ramène *asse, assa* au latin assus, assare. Mistral suppose au contraire que le limousin *asse* est le même mot que le provençal *aisse* « aigre, acide » et il le traduit ingénieusement par « rebelle à la culture ». La forme médiévale de *asse* écarte l'une et l'autre étymologie. Car il est évident qu'il faut reconnaître l'adjectif *asse* actuel dans ce passage d'une charte rédigée à Limoges en 1256 : *totas las apertenensas deu dih mas, absas et vistidas, gaanhadas e no gaanhadas* [3]. M. Emil Levy n'a pas laissé échapper ce passage; il l'a relevé dans son *Prov. Suppl.-Wœrterb.*, où figure l'adjectif *abs*, d'après le seul témoignage de la charte de 1256, avec un renvoi clairvoyant à l'article *absus* de Du Cange. De toutes les hypothèses émises sur l'étymologie du bas latin absus, aucune n'est pleinement satisfaisante. Je reviendrai plus loin sur un autre représentant du même thème [4]; je remarque seulement ici que *asse* est refait sur le féminin *assả*, et que *assa* correspond au bas latin absare, dont il y a maint exemple.

cịbre, trịbe

A Saint-Yrieix-la-Montagne, le seau, ustensile de bois cerclé de fer et muni d'une anse avec lequel on puise l'eau dans le puits, s'appelle *sei*. On donne le nom de *sẹlhả* à une sorte de cuvier, plus large et moins haut

1. *Atlas historique*, texte, p. 10.
2. Ed. Ruben, p. 196.
3. Leroux, Molinier et Thomas, *Doc. histor.*, I, 177.
4. Article *desoussina*.

que le *sei*, qui sert ordinairement à délayer la pâte des crêpes de sarrasin. Il est clair que *sei* et *selhå*, au moyen âge *selh* et *selha*, représentent phonétiquement les mots latins sĭtulus et sĭtula, prononcés de bonne heure *seclus et *secla. Dans le canton de Gentioux, le masculin *selh* a perdu complètement le son *lh* et est devenu *se*, avec une prononciation de l'*s* très voisine du son français *ch*. Il s'agit toujours du latin sĭtulus.

Si l'on quitte Saint-Yrieix-la-Montagne pour se diriger vers l'Est, on se trouve bientôt en présence d'un mot différent pour désigner le seau, à savoir *cịbre*, dont le *c*, étant placé devant un *i*, prend exactement le son du français *ch* et dont l'*i* a une tendance plus ou moins marquée à s'affaiblir en *e*. On dit, à Aubusson et dans tout l'est du département, *en cịbre* (un seau), et par suite *nå cibrạdå d'ạigå* (le contenu d'un seau d'eau), ce qui s'énonce à Saint-Yrieix *en sei*, *nå selhạdå d'ạigå*.

Mon collègue et ami M. Gilliéron a bien voulu me communiquer les résultats de son enquête sur les noms du seau dans toute la France : il a constaté l'existence de *cibre* (avec des variantes phonétiques négligeables) sur les points qui portent dans son *Atlas linguistique* les n°s 601 (Lavaufranche), 602 (Cressat), 702 (Auzances), 703 (Pontgibaud), 704 (Saint-Quentin), 706 (Merlines), 800 (Désertines), 801 (Saint-Éloi-les-Mines) et 804 (Ennezat), c'est-à-dire dans l'est de la Creuse, dans l'ouest de l'Allier, dans le nord-ouest du Puy-de-Dôme et dans la pointe nord-est de la Corrèze. Le mot est inconnu partout ailleurs. Dans l'ouest de la Creuse, et là seulement, on rencontre *trịbe* (n° 504, Dun-le-Palleteau) et *trụbe* (n° 603, Saint-Dizier).

Les mailles du réseau tendu par MM. Gilliéron et Edmont ont été trop larges pour leur permettre de constater dans le sud de la Creuse l'existence de *sei*, *se*, représentants du latin sĭtulus dont j'ai parlé ci-dessus; ce n'est là qu'un détail qui nous importe peu [1].

Laissons cela et étudions successivement *cibre* et *tribe* (*trube*) dans leurs rapports possibles avec d'autres idiomes romans.

On lit l'article suivant dans l'inappréciable *Tresor* de Mistral :

« CIBRE, CIMBRE (b. lat. *cibrius*, val. *ciuber*, all. *zuber*, cuveau; lat. *cyber*, vaisseau de transport), s. m. Vaisseau de bois dans lequel les bergers transportent le lait, au moyen d'un bâton qu'ils passent dans deux douves percées; petit cuvier, dans les Alpes.

---

1. Situlus est aussi vivant dans le canton de Royère, arr. de Bourganeuf, sous la forme *sei*, notamment à Royère et à Saint-Pardoux-Lavaud.

Lou la 'spiravo
A long raiòu e s'aubouravo
Dins li bord escumous dóu cibre.
MIRÈIO. »

Il n'y a pas à en remontrer à l'illustre auteur de *Mirèio* quand il s'agit de la langue qu'il parle et qu'il écrit lui-même. Est-il possible de douter de l'identité étymologique de notre *cibre* limousin, et du *cibre* provençal, lorsque ces mots sont identiques au point de vue de la forme et qu'ils ne se distinguent au point de vue du sens que par la nuance sémantique qui sépare un seau d'un cuvier ? Je ne le crois pas.

Franchissons les Alpes. Les continuateurs de Du Cange (y compris le dernier, L. Favre) ont réuni plusieurs exemples du bas latin *ceberus*, *ceberum*, *cebrus*, *ceberus* ou *cibrius*, au sens de « vase en bois » : tous ces exemples proviennent de statuts municipaux de l'Italie du Nord (Casale, Mondovi et Saluce). Encore aujourd'hui le mot est très répandu dans cette région et dans tout le domaine rhétique : Milan *ziber*, Pavie *seber*, Piémont *seber*, Gênes *sebbru*; Frioul *scevre, cevre, sevre*; Basse-Engadine *saiver*, *zaiver*; Sopraselva *zeiver*. Partout il désigne une cuve en bois, avec une ou deux anses, qui sert ordinairement pour transporter le lait ou la vendange, sauf dans la Basse-Engadine, où le mot s'applique au pétrin [1].

Toutes ces formes se ramènent, sans l'ombre d'un doute, à un mot de l'ancien haut-allemand, dont l'exemple le plus ancien nous est fourni à deux reprises par les gloses de Cassel, où on lit : gerala (corr. gerula), tina: zuuipar; tinas : zuuipar [2]. Ce zuuipar ou zwipar est bien clairement composé de zwei (deux) et du thème de beran (porter) : le sens propre est donc un vaisseau de transport à deux.

Mistral n'a pas tort de rapprocher de son provençal *cibre* le roumain *ciuber*; mais il faut noter que le roumain ne remonte pas directement à la source germanique. On peut voir dans De Cihac, article *cibăr*, *ciubăr*, l'indication de nombreuses formes slaves et magyares (vieux slave *čibrŭ*, polonais *ceber*, etc.) qui ont dû servir de véhicule entre l'allemand et le roumain.

Revenons maintenant en Limousin après ce long voyage dans l'Est de

---

1. Communication de M. le prof. Salvioni, de Milan. Cf. Körting, 2e éd., n° 10464.

2. Nos 125 et 178 de l'édition donnée par MM. Fœrster et Koschwitz, *Altfranz. Uebungsbuch*, 2e édit., col. 42 et 43.

l'Europe. Que faut-il penser de *tribe*, *trube* ? En attendant une étude définitive sur l'habitat de ces deux formes, voici quelques notes à ce sujet pour compléter les maigres indications fournies par MM. Gilliéron et Edmont. *Trube* déborde à l'ouest sur le département de la Haute-Vienne : j'ai un témoin très sûr de l'existence de cette forme à Châteauponsac, arr. de Bellac. De son côté *tribe* déborde à l'est, sur la rive droite de la Creuse : c'est la seule forme usitée à Ajain, à Glénic et à Pionnat. Mais il ne va guère au delà : à Cressat, dernière commune de l'arrondissement de Guéret dans cette direction, on dit *cibre*, comme le constatent MM. Gilliéron et Edmont. A Saint-Laurent (rive gauche de la Creuse) on prononce plutôt *trible* que *tribe*.

Je considère *trube* comme une forme labialisée de *tribe*, bien que l'hypothèse inverse du changement d'un *u* primitif en *i*, par dissimilation entre l'*u* et la labiale, ne soit pas inadmissible à priori [1]. Pour rendre compte de la désinence *-be*, je ne vois que deux moyens : ou supposer un type primitif *trīpănus, *trīpĭnus, qui aurait abouti à *tribe* comme *caxănus, fraxĭnus ont abouti dans notre patois à *chaine*, *fraisse*, ou considérer *tribe* comme issu par métathèse de **tibre*. Dans le premier cas nous enfilons un cul-de-sac, puisque *trīpănus reste aussi mystérieux pour nous que *tribe* lui-même. Dans le second, nous faisons faire un pas à *tribe* pour le rapprocher de *cibre*, qui est son équivalent sémantique adéquat. Faut-il franchir le pas ? Oui, si la phonétique nous y autorise pleinement; non, si elle nous barre la route.

Il est bien certain que dans toute la région qui possède les formes *tribe*, *trube* on ne connaît que *trenpạ* comme représentant du latin temperare, et que *pạubre* comme représentant du latin pauper; il est certain également que, selon les localités, on trouve pêle-mêle *doubrị*, *droubị*, *drebị* comme représentants du latin deoperire [2]. J'en conclus qu'il n'y a pas de loi impérative en la matière et que, par conséquent, nous avons le droit, sans nous mettre hors la loi, de supposer que *tribe* est une méta-

---

1. Je pense à *nible* (subst. fém.), nuage, qui est dans *Boèce* et qui subsiste aujourd'hui dans la Creuse sous la même forme; il est difficile de ne pas voir dans l'*i* de ce mot une dissimilation de l'*ū* du lat. nubes. Pour la labialisation de l'*ī*, comparez le bas-limousin *crubel*, crible, qui ne correspond pas au lat. crībellum, comme on pourrait le croire (le *b* limousin serait inexplicable), mais qui doit être pour **crublel*, diminutif de **cruble*, du lat. crībrum ou peut-être *crībulum.

2. Comparez la coexistence de *chirbe* et de *chibre*, chanvre

thèse pour **tibre*. Peut-être **tibre* survit-il quelque part, dans quelque canton inexploré; mais même s'il ne survit nulle part, nous pouvons croire qu'il a existé jadis, comme nous croyons à l'existence de **tenpra* dans le passé, bien qu'il ait totalement disparu du présent.

Il nous faut maintenant affronter *cibre* et **tibre* et nous demander si nous n'avons pas affaire à deux formes divergentes d'un même type étymologique. Je crois qu'on peut hardiment répondre par l'affirmative, du moment qu'il s'agit d'un mot germanique. Le haut allemand zwipar a certainement succédé à une forme antérieure *twiber, comme zwei a succédé à twei : on sait que le t a persisté jusqu'à nos jours dans les idiomes bas-allemands. Il faut admettre bon gré mal gré — quelque surprise que cela puisse nous causer au premier abord — que nous trouvons aujourd'hui dans le patois de la Creuse, avec *tribe* et *cibre*, la représentation de ces deux formes germaniques d'époques ou de régions différentes.

A tout prendre, le *t* de *tribe* est moins surprenant que le *c* de *cibre*, car Diez a remarqué depuis longtemps qu'il n'y a pour ainsi dire pas un seul exemple dans le roman de la Gaule d'un *t* initial germanique qui se soit transformé en *z* avant sa romanisation [1]. Le silence de M. Mackel sur ce point de phonétique est bien significatif [2]. Et pourtant comment douter que le *cibre* provençal et limousin corresponde réellement au germanique zwipar?

Le doute pourrait venir d'ailleurs. On a sans doute remarqué que toutes les formes italiennes et rhétiques témoignent que dans zwipar l'*i* devait être bref, puisqu'elles le rendent par *e*, *ei*, *ai* [3]. Pourquoi avons-nous un *i* dans nos patois méridionaux de la Gaule? Je n'ai pas assez approfondi les mystères de la phonétique germanique pour décider si l'on

---

1. *Gramm. des langues romanes*, trad. franç., I, p. 289-290.

2. *Die germ. Elemente in der fr. und pr. Sprache*, p. 174. Pourtant, à côté de *atoivre*, animal de trait, mot fréquent en ancien français, il faut signaler la forme *azoivre* dans le *Roman de Thèbes*, 4775. On sait que le mot germanique correspondant est en anc. haut allem. zëbar. D'autre part, il est légitime d'assimiler au *t* germanique initial le *tt* médial ou final : or à l'allemand schatz, gothique skatt-s, correspond le provençal *escaz*, cas régime singulier, qui se lit dans *Sainta Fides*, vers 176 (*Romania*, XXXI, 186). M. Leite de Vasconcellos n'a pas été bien inspiré de voir dans ce passage une allusion au jeu d'échecs.

3. L'*i* du milanais *ziber* peut représenter un *e* primitif : comparez *cira*, *tila*, du latin cera, tela.

peut supposer concurremment en haut-allemand zwĭpar et zwīpar; mais je ferai remarquer que, sans sortir du domaine provençal, nous trouvons concurremment *e* et *i* en face d'un mot germanique ayant un *i*. A côté du provençal ordinaire *melza*, le dauphinois dit *missa*, le savoyard *miofa* et le bas limousin *mialsâ*, toutes formes qui, comme l'italien *milza*, remontent clairement à un type avec *i* long [1]. Enfin, et c'est par là que je finirai, je crois pouvoir affirmer que le français a possédé un mot correspondant à celui qui nous occupe, et que le mot français remonte clairement au type germanique *twĭber.

On lit dans le *Roman de Thèbes*, dans l'épisode du bain, lorsque Jocaste remarque les plaies qu'Œdipe porte aux pieds :

Les piés li met a l'eur du *toivre*
Por les plaies mix aperçoivre [2].

L'éditeur a été embarrassé, non sans raison, par le mot *toivre*, qu'il glose ainsi dans son *Vocabulaire* : « ouverture de la fenêtre ou peut être bassin. » Le contexte ne permet pas d'hésitation : par *toivre* le poète ne peut vouloir désigner que la baignoire (la *cuve baigneoire*, comme on disait au moyen âge) dans laquelle se trouve Œdipe.

De cet exemple, où *toivre* signifie « cuve », je crois pouvoir en rapprocher un autre où le sens est moins clair au premier abord. Je l'emprunte à la *Vie de saint Remi*, récemment signalée par M. Paul Meyer. Voici ce qu'on lit dans le prologue :

D'autre part il a teil planté
Des biens Dieu, que crestienté (*corrigez* qu'en crestienté)
N'a une toute seule terre
Dont on ne veingne en France querre
L'enseingnement de la fontainne
D'escripture et [3] la clef certainne :
De toutes terres vient on boire (*lisez* boivre)
En France la doussour d'un *toivre*
Qui plus est dous que cil de Romme [4].

---

1. La désinence en *a* du dauphinois et du savoyard prouve que le type germanique qui a pénétré en roman était milza et non *miltia, car ce dernier aurait donné une désinence en *i*.

2. Éd. Constans, app. III, 829-30.

3. L'éditeur corrige *et* en *est*, à tort, à ce qu'il me semble.

4. *Not. et extr. des mss.*, t. XXXV, 1re partie, p. 124-5.

Il est clair que l'auteur joue sur le nom commun *toivre* et sur le nom propre *Toivre*, le Tibre. Dans ce passage, *toivre* me fait l'effet d'être le « bassin » de la « fontaine » qui figure trois vers plus haut.

L'ancien français *toivre*, cuve, bassin de fontaine, est encore vivant aujourd'hui sous la forme nasalisée *tẽbre* [1] dans la région des Charentes, où il s'applique à l'auge en pierre dans laquelle on abreuve le bétail [2].

On a proposé de rattacher à la même origine le français *civière* (Körting, 2e éd. 10464) : c'est un point qui reste à élucider.

deimai

Foucaud a répété à deux reprises les deux vers suivants dans la fable *L'Ane e lou Che* :

Tu ne sirâ pâ bien *deimai*
Pèr un piti moumen de mai [3].

Il a donné lui-même la traduction « fatigué, gêné » pour le mot *deimai*, qui a fort embarrassé son commentateur, Émile Ruben. Ce dernier constate d'abord que *demai* se trouve comme substantif dans Dom Duclou au sens de « surplus, excédent », puis il ajoute : « Peut-être *demai* est-il devenu adjectif avec la signification d'*excédé* ? » Mistral s'est rangé à cette manière de voir [4]. Pourtant il saute aux yeux que *demai*, composé de *de* et de *mai*, n'est pas la même chose que *deimai* et ne peut sans danger lui être assimilé. J'ai retrouvé dans une formulette que connaissent encore les vieilles gens de Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse) cet énigmatique *deimai* :

---

1. Comparez la forme provençale *cimbre*, à côté de *cibre*.

2. Voyez Jônain, *Dict. du patois saintongeais*, au mot *timbre*; Littré, au mot *timbre* 3; Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique*, carte n° 3 (abreuvoir), point 529. On peut se demander si *tinre*, indiqué par Jaubert sans renvoi précis comme ayant eu en Berry le sens de « seau » il y a trois siècles, n'est pas une faute de lecture pour *tivre*. C'est bien probable, et le **tivre* berrichon rendrait tout à fait certain que le *tribe* marchois et limousin a été autrefois **tibre*.

3. Éd. Ruben, p. 139.

4. Je m'aperçois au dernier moment que Ruben s'est ravisé et a reconnu que dans *deimai* il y avait le substantif *eimai* (additions de l'édition de Foucaud, p. CLXVIII); mais il ne se rend pas bien compte de la formation, car il qualifie *deimai* d'adjectif ou de participe.

Kan la mènàgri nai,
Lå berbi di : « Sai pā deimai. »
— « Sai be, me », di là taurà, jusk'à mie mai,
Mai pâr delai.
Quand le pied-d'alouette naît,
La brebis dit : « Je ne suis pas inquiète. »
— « Si fait bien moi », dit la génisse, » jusqu'à mi mai
Et par delà [1].

Je crois qu'il faut voir dans *deimai* une locution composée de la préposition *de* et du substantif *eimai*, autrefois *esmai*, qui correspond au français actuel *émoi*. Cette locution signifie proprement « en émoi » : elle gagnerait certainement à être écrite *d'eimai* [2].

L'étymologie des mots *émoi*, *esmai* est bien connue [3], et il est inutile d'y insister. Mais la locution *d'eimai* offre matière à réflexions.

L'emploi de *de*, là où le français s'adresse à *en*, peut surprendre ; on le retrouve pourtant, en français même, dans la locution *être de loisir*, à laquelle le provençal moderne répond par *estre de lezer*, *de lezour* ou *de legour*. Le limousin connaît la locution *d'aise*, absolument similaire à la locution *d'eimai*, témoin cette phrase de Jean Lalet : *Sei d'aise que ma fenno t'aie choùsit* (je suis aise que ma femme t'ait choisi) [4]. On dit en Berry *être de santé*, pour « être en bonne santé » [5], et dans l'arrondissement d'Aubusson, *demoura de pasienso*, pour « rester tranquille ». Je ne parle pas, bien entendu, des locutions courantes comme *d'abord*, *d'accord*, *d'avantage*, *d'emblée*, etc., etc., dans lesquelles la préposition *de* a un sens tout différent.

Une autre question se pose, et fort délicate. Si l'on écrit *deimai*, faut-il considérer qu'on a affaire à un adjectif, comme Ruben et Mistral ne semblent pas en douter ? C'est un point sur lequel Arsène Darmesteter nous aurait éclairés, s'il avait songé à le discuter dans son *Traité de la*

---

1. Communication de Mme Leclère, de Train.
2. C'est d'ailleurs la graphie que je trouve dans le *Virgilo Limouzi* de l'abbé Roby, composé en 1748 et publié récemment par M. Hubert Texier (Paris, Bouillon, 1899), p. 170 et 282.
3. Körting, 3420.
4. *Counteis de la Queirio*, p. 53.
5. Jaubert, *Gloss. du Centre*, au mot *santé*.

formation des noms composés; mais il a éludé la discussion. Dans le chapitre qu'il consacre aux « adjectifs issus d'une juxtaposition », il semble ignorer l'existence de *débonnaire*; puis il le mentionne à contresens au milieu des substantifs composés du type *aloi*. Il n'est pas douteux que, dès le moyen âge, les locutions adverbiales *de bonne aire*, *de male aire*, *de pute aire* soient devenues de véritables adjectifs, puisque l'on trouve au cas sujet singulier *debonaires*, *demalaires* [1], *deputaires*, et des dérivés ou composés comme *debonairement*, *debonaireté*, *adebonairir*, *deputairement*, *deputaireté* (arrangé pédantesquement en *desputarité*). Je ne vois pas que pareil phénomène se soit produit pour d'autres locutions jetées dans le même moule, telles que *de franche orine*, *de put lin*, etc.; cela tient sans doute à ce qu'elles étaient moins fréquemment employées. Mais y a-t-il de véritables adjectifs formés par la juxtaposition d'une préposition et d'un substantif (ou d'un adjectif employé substantivement) sans plus? M. Gaston Paris considère l'adjectif actuel *aise* et l'ancien adjectif *ente* comme des contractions des locutions adverbiales *a aise*, *a ente* et il promet d'étudier de plus près cette question à laquelle il rattache l'étymologie de *guet-apens* [2]. D'autre part M. Tobler, après Diez, a montré que l'ancien français ne possède pas réellement d'adjectif *engrant*, mais des locutions adverbiales *en grant*, *en grande*, *en granz*, *en grandes* [3]. Il faut également décomposer en *a seür* l'adjectif *asseür* admis par Godefroy dans la plupart des exemples qu'il cite; cependant il semble bien que Froissart et Jean d'Arras aient employé *asseür* comme un véritable adjectif. Le *Dictionnaire général* a admis sans hésitation l'existence d'un adjectif *dehait*, *dehaite*, que quelques archaïsants employaient encore au XVIIe siècle; mais il faut avouer que le féminin *dehaite* ne se rencontre jamais. De nos jours les patois méridionaux connaissent *delezer* (limousin *delezei*) comme adjectif et comme substantif [4], et dans le Haut-Maine, Montesson enregistre *adelaisi*, *aderlaisi*, au fém. *adelaisie*, *aderlaisie*, qui se décompose certainement en *à* + *de* + *loisir*. Il n'est pas douteux que *se tenir droit* et *se tenir debout* ne soient des expressions équivalentes; mais peut-on considérer *debout* comme un véritable

---

1. A l'exemple unique de ce mot que Godefroy cite à l'article *demalaire* on doit en ajouter plusieurs qui figurent à l'article *aire*, t. I, p. 194.

2. *Romania*, XXIX, 262.

3. *Li Dis dou vrai Aniel*, 2e éd., p. 21.

4. Mistral considère *deped* (debout, sur pied) comme étant adverbe et adjectif.

adjectif au même titre que *droit* ? Je ne crois pas, tant que nous ne nous serons pas décidés à dire : *Cette femme se tint longtemps deboute*. La langue finira sans doute par franchir l'étape [1], mais il ne faut pas la devancer.

C'est pourquoi je conclus qu'il vaut mieux écrire encore *d'eimai* que *deimai*. On verra plus tard. Comme dit Foucaud :

Tu ne sirâ pa bien *d'eimai*
Pèr un piti moumen de mai.

desoussina

Béronie, dans son *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin*, a enregistré le verbe transitif *deso-oussïna* (c'est ainsi qu'il écrit) en se bornant à noter qu'il est synonyme de *degŏursa* ; or il traduit *degŏursa* par « défricher en arrachant les bois et les épines. » Voici ce qu'est devenue dans le *Trésor dóu Felibrige* la courte indication de Béronie :

« *Deséusina*, *desóusina* (lim.), v. a. arracher les chênes-verts, défricher. Racine : *des*, *éusino*. »

Je pense, jusqu'à preuve du contraire, que « *deséusina*, arracher les chênes-verts », est un simple schème. Mistral a considéré que le bas-limousin *desoussina* était une faute pour *desousina*, et que *desousina* pouvait être composé de *des* et du substantif *éusino ousino*, *ausino* (la forme varie selon les lieux) qui désigne soit le gland de l'yeuse, soit l'yeuse elle-même. C'est une opinion. On avouera cependant que s'il existait ou s'il avait existé un substantif *oussino* « terre inculte, friche », le verbe *desoussina* serait bien mieux venu à signifier « défricher ». Or j'ai montré plus haut [2] que la langue du moyen âge connaissait l'adjectif *abs*, *absa* « inculte », représenté aujourd'hui par *asse*, *assâ* ; elle a connu aussi le substantif *absina*, francisé en *absine*, terre inculte. Godefroy n'en cite que deux exemples du sud du Poitou ; j'en connais au moins un dans la Marche. Dans l'aveu et dénombrement rendu à Anne de France, en 1502, par noble Jehan Taquenet, élu de la Marche, pour sa maison noble dite La Maison-du-Bost [3], il est déclaré que cette maison noble était « toute

---

1. L'étape est franchie pour *alerte* et *ingambe*, mais ce sont des locutions d'origine italienne où le français n'est pas gêné par sa propre tradition.

2. Article *asse*.

3. Cne d'Ajain, arr. de Guéret. Le nom est parfois francisé en *La Maison-du-Bois*, plus souvent altéré en *La Maison-du-Beau* (!).

demolye, destruyte et en *absine* [1] ». Or, à côté de la forme adjective *abs*, on employait aussi la forme *aus*, comme il résulte de l'article *aussa terra*, que les Bénédictins ont ajouté à Du Cange [2]. On peut donc conclure de l'existence de *absina* à celle de * *aussina*, dont la diphtongue étant atone se serait réduite aujourd'hui à *ou*, et ramener le verbe *desoussina* à une forme ancienne **desaussinar*. Cet ancien substantif **aussina* est d'ailleurs encore vivant dans la toponymie limousine. Sans parler de *Laussine*, hameau de Varennes (Dordogne), mentionnons les *Oussines*, autrefois les *Aussines* [3], château qui a donné son nom à la commune de Saint-Merd-les-*Oussines* (Corrèze).

eirancha

Dans la fable *Lou Mouniei, soun fi e l'Ane*, Foucaud emploie l'adjectif *eirancha*, qu'il traduit lui-même par « boiteux » [4]; le mot se trouve, avec la même définition, dans le *Dictionnaire de la langue limousine* de Dom L. Duclou, resté manuscrit. Émile Ruben, éditeur et commentateur de Foucaud, est porté à voir dans *eirancha* le mot *anchâ* « hanche », et il suppose que l'*r* peut y avoir été introduite par suite de quelque confusion avec le mot français *éreinté*. Mistral est d'un autre avis. Il enregistre *eirancha* avec ce simple renvoi : « voyez *escranca* ». Mais il n'est pas plus facile d'expliquer la disparition du *c*, si *eirancha* est identique au provençal *escranca*, que la présence de l'*r*, s'il contient le substantif *anchâ*, hanche. D'ailleurs il n'y a accord sémantique complet ni dans un cas ni dans l'autre : un « boiteux » n'est pas nécessairement un « éhanché », ni un homme qui écarquille les jambes comme un crabe (*cranc*).

Eirancha remonte à une ancienne forme **esrancat*, composée avec le préfixe *es* et l'adjectif *ranc* « boiteux »; il est formé absolument comme le prov. *esclopat* et le franç. *éclopé*, dans lesquels il y a le même préfixe, et l'adjectif *clop*, synonyme de *ranc* [5].

---

1. Arch. nat. P 471.

2. Le changement du groupe bs ou ps en *us* est bien attesté en limousin, surtout après un *a*; voyez *chaus* (châs d'aiguille) de capsus, *esclaus* (lancière d'étang), de *exlapsus. (Cf. mes *Essais*, p. 291, article *elaus*.)

3. Champeval, *Le Bas-Limousin seigneurial*, p. 325.

4. J. Foucaud, *Poésies en patois limousin*, éd. Ruben (Paris, 1866), p. 101.

5. *Ranc* est, comme on sait, d'origine germanique; cf. Körting, 7748.

gàrlimen

Ce mot, qui manque dans le *Tresor* de Mistral, revient à plusieurs reprises dans les *Counteis de la Queirio* de Jean Lalet, dont la langue est celle des environs d'Excideuil (Dordogne) [1] : *Fauve et Rouje, tachats per las oùreillas, tirent lou garlimen* (p. 7); *per tenei lou garlimen* (p. 17); *en lou garlimen que traino soun manlie* (p. 32), etc. L'auteur traduit *garlimen* par « charrue ». Il est clair qu'il faut y reconnaître le provençal *garnimen*, qui du sens général de « harnachement » s'est restreint au sens spécial de « harnais servant à labourer » : pareille aventure est arrivée au mot *arnęs* « harnais », qui, non seulement en Gascogne, comme le note Mistral, mais dans la Creuse et ailleurs, est devenu synonyme de « charrue ». La dissimilation de *n* en *l*, due à l'influence de la désinence *-men*, est d'autant plus remarquable que le verbe *garnir* est d'un emploi courant. J'imagine que M. Grammont formulerait ainsi ce phénomène : intervocalique tonique dissimile appuyée atone. Je cherche en vain la place de cette formule dans les 20 lois qu'il a promulguées sur la dissimilation.

meiri [2]

On lit dans le *Tresor dóu Felibrige* de Mistral, à l'ordre alphabétique, ces deux notes, bien faites pour surprendre :

Mari, plur. lim. de *maire* ;
Mèiri, plur. lim. de *maire*.

Maire, ordinairement abrégé en *mai*, correspond, comme on sait, au français *mère* et vient comme lui du latin mater. Il est tout à fait certain que, sous la forme *mai*, il reste invariable, et que, sous la forme *maire*, il fait *mairei* dans tous les patois des trois départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, qui correspondent à l'ancien terme géographique de *Limousin* entendu au sens le plus large. Les prétendus pluriels allégués par Mistral n'existent pas, je crois pouvoir m'en porter garant; mais d'où l'éminent auteur peut-il les avoir tirés ? Voici la source de l'erreur, si je ne me trompe moi-même.

Dans le *Dictionnaire du Patois du Bas-Limousin* de Béronie, paru à

---

1. Cf. *Romania*, XXIV, 628.

2. Cet article a fait l'objet d'une communication à la Société de Linguistique de Paris, le 22 novembre 1902.

Tulle en 1823, se trouve l'article suivant, dû à l'avocat Vialle, éditeur et continuateur de Béronie :

Me-iri, s, f. C'est le nom qu'on donne aux brebis qui ont déja porte : *Ar-vin mei-ri et quatre onielas*, de mes brebis, vingt ont porté et les autres quatre n'ont pas porté encore.

Mistral a cru que *me-ĭri* était accentué sur la syllabe initiale et qu'il pouvait s'écrire aussi bien, sinon mieux, par un *a* que par un *e* ; mais la graphie de Béronie, suivie par Vialle, proteste contre cette manière de voir. Le signe de la brièveté placé sur l'*i* de la diphtongue a précisément pour but d'indiquer qu'elle ne porte pas l'accent tonique et que *me-ĭri* est oxyton, tout comme *fle-ĭra* (flairer), *me-ĭta* (moitié), *pe-ĭri* (parrain), etc.

Les choses étant ainsi remises au point, il est facile de trouver l'étymologie de ce substantif *me-ĭri* : ce n'est pas mater, mais c'est matrix (sous la forme de l'accusatif matrīcem, cela va sans dire), que Varron et Columelle employaient exactement dans le même sens où les paysans des environs de Tulle emploient aujourd'hui la forme *me-ĭri*

L'occasion me paraît bonne de faire remarquer que l'article matrix du *Lat.-rom. Wœrterb.* de Körting est incomplet, car il ne cite aucune forme romane populaire autre que le sarde *madrighe*. Il est notoire cependant que, dans le sens de « matrice, organe génital », le provençal ancien dit *mairitz* (encore usité en Gascogne) et le français ancien *marriz*. Ce dernier n'a disparu qu'à une époque relativement récente de la langue commune, où il avait fini par prendre la forme *amarri*, qu'on trouve dans Robert Estienne (dès la première édition, 1539), dans Nicot, dans Cotgrave, dans Oudin et jusque dans Ménage, qui en a parfaitement vu l'étymologie [1] : l'*a* initial n'est autre que l'*a* final de l'article féminin *la*, et *amarri* doit être joint aux nombreux exemples d'agglutination que j'ai eu occasion de citer ailleurs [2].

nuei.

M. Chabaneau voit dans le haut limousin *nuei* « nœud » le représentant du type lat. nodulus, « moyennant une forme *noclus, prouvée d'ailleurs par l'ital. *nocchio* »[3]. Laissons de côté l'italien *nocchio*, dont l'ori-

1. P. Borel écrit, avec plus de raison, *amarris*.

2. *Mélanges d'étym. franç.*, p. 9, article *ajoux*.

3. *Gramm. lim.*, p. 76 ; cf. l'addition p. 356 où le saintongeais *nouclu*, noueux, est invoqué comme une confirmation de l'existence de *noclus.

gine n'est pas sûre, mais ne peut pas remonter à nodulus [1]. Si le groupe -dul- s'est comporté en latin vulgaire comme le groupe -tul-, il a dû aboutir à *-gl-*, puisque ce dernier a abouti à *-cl-*. Par suite, il n'y a rien à dire, en apparence, contre la série nōdulus, *nōglus, **nôlh*, *nuei*. Mais il faudrait savoir si la forme actuelle *nuei* représente effectivement une forme médiévale **nolh* et non une forme médiévale **noi*. J'avoue que l'existence de *noi* « nœud » en bordelais actuel me range à ce dernier parti ; aussi je propose de ramener le bordelais et le limousin à un type *nodium, dont il faut peut-être chercher le point de départ dans les composés centinodius et internodium [2]. L'*o* du bordelais semble postuler un ŏ ; mais le limousin *nuei* est le représentant phonétique exact de *nōdium.

rèl

Béronie définit très précisément l'outil qu'on appelle *rèl* en Bas-Limousin. Il est « composé d'une planche de forme à peu près circulaire, percée au milieu d'un trou de tarière, pour y attacher la perche qui lui sert de manche ». C'est le *râble* ou *rabot* dont se servent les boueurs pour ramasser les boues, les jardiniers pour unir les allées, les maçons pour remuer la chaux et le mortier, les boulangers pour nettoyer le four ou y étendre la braise, les agriculteurs pour remuer le fond des réservoirs et mêler le limon avec l'eau. Mistral donne *rèl*, avec la variante *rèlh*, comme particulier au Bas-Limousin, et il résume la définition de Béronie ; il rapproche le mot du latin rullum (?) et rutellum. Comme *rèl* a pour dérivé *roulia* (*rula*) « remuer les engrais que les pluies ont portés dans un réservoir et les faire couler avec l'eau » (Vialle, dans Béronie), il est certain que *rèl* remonte à une forme médiévale **ruèlh*, comme *èl* à *uèlh*, œil, et qu'il a un ŏ latin à sa base. Il n'est pas moins certain qu'il faut identifier le *rèl* actuel ave le *rolh* en *o* ouvert qui figure dans le *Donat proensal* et qui est traduit par « lignum cum quo furnus tergitur [3] ». M. Stengel a raison de rattacher *rolh* au latin rŏtulus, au même degré que l'italien

1. Cf. Körting, 5300 et 6600.

2. Cf. mes *Essais de phil. franç.*, p. 85 et suiv.

3. Voyez Stengel, *Die beiden ælt. prov. Grammatiken*, p. 54 et 124. Naturellement, les conjectures édifiées par MM. Tobler et P. Meyer sur la leçon fautive de Guessard (*fingitur* au lieu de *tergitur*) tombent d'elles-mêmes en présence du texte correct.

rocchio « billot, rondelle ». J'ajoute que le râble s'appelle dans les environs immédiats d'Aubusson *rœ̄* [1] et à Montmorillon *reuil* [2] ce qui confirme tout à fait l'étymologie par rŏtulus.

D'autre part, à Saint-Yrieix-la-Montagne (Creuse) et dans quelques communes voisines, on dit non pas *rœ̄*, mais *ruei*, forme qui semble correspondre à un type médiéval *rolh* avec *o* fermé [3].

De ce *ruei* il me paraît impossible de séparer le gascon *arrulh* « instrument pour ramasser le blé sur l'aire [4]. Par suite, il faut supposer *rŭtulus à côté de rŏtulus. Remarquons qu'il n'est pas très naturel que le latin ait appelé rŏtulus le râble ou rabot, dont le vrai nom, dans cette langue, est rŭtrum ou rŭtabulum. Je me demande s'il ne faut pas admettre que rŭtrum a donné d'abord naissance à *rŭtulum, sous l'influence de rŏtulus, et si ce *rŭtulum, conservé en Gascogne et dans la Marche limousine, n'a pas fini par être supplanté ailleurs par rŏtulus.

ANTOINE THOMAS.

---

1. *Rœ̄* rime exactement avec *œ̄* (œil), du latin ŏculus, notamment dans les communes de Saint-Michel-de-Vesse, Issoudun, Chénérailles.

2. Lalanne, *Gloss. du patois poitevin*, au mot *reuil*.

3. Ailleurs on dit *rò* (Saint-Médard, Dontreix), forme difficile à expliquer.

4. Le mot est dans Mistral et dans Lespy; d'autre part, M. Ducamin veut bien m'en certifier l'existence à Lanne-Soubiran (Gers).

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'ÉTUDE DES PARLERS POPULAIRES

LEXIQUE DU PATOIS DE LA VILLETTE (CALVADOS)

(*suite*) [1]

H

há, haut.
hocton, dissimulé.
hagogni, couper malproprement.
hacheux, couperet.
havé, femme coureuse.
haricotier, qui marchande.
hâtlé, côte de porc frais rôtie.
helbin, cidre et poiré mélangés.
hanoche, débris de bois.
hê, barrière.
hinche, haine.
harât, qui souffle fort (se dit du vent).
horzin, étranger.
havron, avoine folle.
hogu, bien portant.
hannquiner, aller mal.
hagui, mettre par petits morceaux.
haguet, petite serpe.
horion, malaise.
honner, *grogner* (se dit du cri du porc).
huquet, hoquet.
heûlée, criée.
hûti, qui se plaît seul.
hère et *enhèri*, de mauvaise humeur.
himer, pleurer.
hingue, manche de la faux.
herper, saisir vivement.
houler, provoquer.
hucter, faire un hoquet en pleurant.
hermoner, remuer, frotter.
hèreng, hareng.
halié, fourré.
hatignoles, menues viandes.
houette, houe.
herklensi, n'être pas d'accord.
helbênée, bruit.
hiée, haine.
harée, averse de grêle.
herbreuné, brûlé (se dit d'un plat, d'un fricot trop cuit).
halimon, mauvais atelier d'ouvriers.
hankernole, boiteux.
huvé, abri en glui pour un essaim.
heudri ou *picté*, qui commence à pourrir.
hotu, bossu.
héquet, partie de l'armure d'une charrette.

---

1. V. N° d'août-octobre 1902.

hikaha, cahin-caha.
héru, rude.
houhou, hibou.
haiôder, épouvanter.

I

ila ou *ilo*, ici, là.
inde, mal blanchi.
iaû, *piaû*, *siaû*, eau, peau, seau.
itou et *étou*, aussi.
iaûleux, pluvieux (se dit du temps).
incâmo, esprit.
ingros, ongles.
iyé, œillet.
innocent, idiot.
il en a jusqu'au nou de la gorge, il est repu.
il a plu su sa mercerie, d'heureux il est devenu malheureux.
incompernable, incompréhensible.
iaûe blanche, premier résultat de la distillation du cidre et du poiré.
imeur, humeur.
il est terjoû ou *toujoû derrière*, *il est terjoû* ou *toujoû après quelqu'un*, il le tourmente constamment.

J

jastoisi, plaisanter.
jafe, gifle.
j'vâ et *j'vaûx*, cheval, chevaux.
j'ment, jument.
j'vêts ou *guevêts*, cheveux.
juque à poule, poulailler.
jûquaûe, id.
j'y sommes, nous y sommes.
j'frais ti bien ?, ferais-je bien ?
j'm'en wouais, je m'en vais.
jober, ne penser à rien.
josser, se moquer.
jossi, dire des niaiseries.
jodu, sourd.
jonfer ou *jonfler*, souffler.
jenculer, remuer.
jâle, jable.
jolée, couche épandue, peu épaisse.
j'avons, nous avons.
jaricoter, faire marcher quelqu'un malgré lui.
jodâne, ignare, sot.
jouaillon, aimant à jouer.
jaloux comme un tagnoû (teigneux), très jaloux.

K

knaille, enfant.
kéroin, pomme tombant avant maturité.
kmode, commode.
kériature, créature (femme).
kêfure, coiffure.
kaûsse, *kaûsson*, chausse, chausson.
kéroîsie, croisée.
kériée, criée.
kérioû ?, croyez-vous ?
karou, enfant.
knelle ou *clé*, cannelle.
kéroi, croix.
kmène, commune (bien communal).
kaûme, bande de terre prise avec la bêche.
klinke, coqueluche.
kènebotte, chenevotte.
kabériolet, cabriolet.
kantékant, ensemble.
kanté tè, avec toi.
kouenne, poltron.

kérioche, canne pour s'appuyer.
kri, chercher.
koudrie, réunion (en mauvaise part).
kénevière, chenevière.
kéville, cheville.
kassresse, petit maillet.
kastrole, casserole.
kmander, commander.
kétilles, linges usés.
kaûdière, *kaûdron*, chaudière, chaudron.
kerson, cresson.
kervon, chevron.
kaûffer, chauffer.
kerti, éprouver une sensation nerveuse.
kuyé, cuiller.

L

lecturier, qui aime à lire.
lûqui, perdre son temps.
lûcant, qui perd son temps.
laûe-long, le long.
loû, leur.
liéttée, *déliettée* (*j'sis*), peignée, dépeignée (je suis). Ex. : *j'vais mé r'lietter*, je vais me repeigner, (se dit de la femme qui retient ses cheveux avec un bandeau).
laûlû, lent.
laverie, lieu où l'on lave la vaisselle.
liron, morve.
là mont, *là va*; *là amont*, *là aval* (pour désigner le pays d'amont, le pays d'aval).
livernage, sorte de fourrage.
lourer, pleurer.
lure, dire toujours la même chose.
lurer, chanter bas.
liqui, lécher.
lavavite, diarrhée.
loque, lotte (poisson).
longuî, lent, incertain.
loriques, guenilles.
lanlilanla, qui tâtonne.
lambiâ, lambeaux.
laveû ou *lavoû*, pierre sur laquelle on lave.
lançon ou *élanci*, élancé.
lague, se dit de l'espèce grande ou petite d'un porc.
li, *lié*, lui, elle.
liône, chèvrefeuille.
lanfais, filasse fine, par opposition avec les *patons*, filasse grosse.
léque, espèce de roseau.
limagni, agacer.
lèklétier, homme de haute taille (se dit souvent en mauvaise part).
livardeux, gluant.
livardon, chose gluante.
les siens, ceux.
lintère, linteau.
langet ou *couchette*, lange.

M

mainné, le dernier rang d'une charretée.
matrou, chat.
moute, chatte.
mitonnée, soupe bouillie avec le pain.
mêle, nèfle.
mêlier, néflier.
mêli-mêlo, mic-mac.
marséque, foire de mars (le 25 mars).
mal d'agé, souffrant, peu d'aplomb.

mâle, fumier.
mouver, remuer.
mouchet, épervier.
minci, couper menu.
marga, boue.
maûgonner, parler en-dessous.
marouille, petite mare.
mourue, morue.
mès guère, plus beaucoup.
marté, marteau.
mahon, grossier.
maillo, maillet.
muchi, *mussi*, cacher.
mogno, moineau.
migôt, provision de fruits.
monien, moyen.
mécieu, monsieur.
mitan, milieu.
mûreur, maturité.
moure, fruit de la ronce.
migro, miette.
marguériette, marguerite.
mnussrie, menu linge.
m'relle, marelle.
mûzé, museau.
mio, petit morceau.
mouri léement, être dans un état de langueur.
moi, tablier d'un pressoir.
moular, dent de la vache.
mouron, lézard.
mézette, mésange.
mormuler, murmurer.
margouilli, parler peu distinctement.
mîton, *croûton*, morceau de mie ou de croûte.
mîns, mis.
mè, *tè*, *sè*, moi, toi, soi.
marubler, malmener.
mêle, merle.
mangeard, homme dépensier.
malhureux, malheureux.
mauvi, mauviette.
machin ou *machino*, objet ou personne qu'on ne nomme pas.
michi, pleurer.
mucre, humide.
manqué, manchot.
mue, cage à volaille.
mûlon, meulon.
mioche, enfant.
malon, croûte sur une plaie.
moque, tasse.
môque, mouche.
môquetier, marchand d'abeilles.
m'zet, homme de peu valeur.
meute, méteil.
mangeaille, farine et son mélangés pour les animaux.
miter, *biter*, viser, toucher un but.
monnier, meunier.
moulée, grain destiné au moulin.
mêzraigne ou *mizrette*, musaraigne.
moulivée, paille usée, très courte.
mourvard, petit enfant.
morcé, morceau.
mi (*faire*), embrasser (terme d'enfant).
moufle, gros gant de cuir.
mérienne, sieste après le repas de midi.
manable, habitable (se dit d'une maison).
mulotée, grande quantité.
mouvette, cuiller longue en bois.
mireux, miroir.
m'noure, pièce de bois d'un banneau.
mairrie, mairie.

mourvoû, qui a besoin de se moucher, morveux.
mentrie, mensonge.
môque à mié, abeille.
mouchi, frapper.
maringote, petite charrette.
m'rellée, grande quantité.
mirlifichi, de plusieurs couleurs.
mârine, marraine.
monpélié, considérablement augmenté.

N

niqué, familier.
nous, nos. Ex. : nous vaches sont ès camps.
n'tou, non plus.
nou, nœud.
na !, parbleu !
néré, tache sur le beurre.
noûlé, fil de fer passé au groin du porc pour l'empêcher de fouiller (d'où le dicton : ennoûler un *mécieu*, un porc).
nieu, nid.
niaisard, niais.
neuce, noce.
néuit, nuit.
nicie, nichée.
nouée, naissance du fruit, après la fleur tombée (le fruit est *noué*, assuré).
nicie de teurcours, beaucoup d'enfants de la même maison.
nioniote, soins affectés.
nici, se dit des oiseaux qui font leur nid.
nice, endroit où pond la poule.
no z en na, on en a.
niobé, niais.
no z i vè, on y voit.
nieutiner, travailler la nuit.
néti, net, nettoyé.
nâgui, manger malproprement.
nâfrure, grande coupure.

O

ôti, outil.
on-yie, onglée.
ourme, orme.
orée, bord.
offusqui, fâché.
oua !, parbleu !
ouiner, pleurer.
ouinchi, pleurnicher.
orté, orteil.
orbête, bête venimeuse.
ondier ou *endier*, ondoyer.
ormoire, armoire.
o et *ol*, elle.
ou k t'ès, où es-tu.
ohi, défaut.
oche et *oke*, entaille faite sur du bois pour marquer.
ossier, rebouteur.
ossailles (*des*), viande où il y a beaucoup d'os.
ônière, ornière.

P

pinioche, cheville.
paîti, herbage où l'on fait paître.
picot, dindon.
pétiot, *pétiote*, petit, petite.
passager, passant.
paticôneille ou *patliconeille*, placé sur les épaules, les jambes en avant, de chaque côté du cou.
perco, appui.
poncer, serrer.

pâtour, vacher.
pikois, pic.
persou, pressoir.
piquie, étendue d'herbe à paître par un animal au piquet.
potée ou *néelle*, plante dont les grains noirs sont renfermés dans une espèce de sac.
paissu ou *pu*, part. passé du verbe paître. Ex. : l'herbe est paissue *ou* pue.
pô, pieu.
pluchu, se dit d'une étoffe dont les poils sont pelucheux.
pot à graisse, mare où l'on ramasse de la vase, ou *graissin*.
pétoche, *pérosine*, chandelle de résine.
peufre, friperie.
pétra, poitrail.
prûle, pelure.
pierrée, fossé d'écoulement.
pièce, aucun, pas. Ex. : il n'y en a *pièce*.
pélotier, qui fait des pelles en bois.
pleu pleu, pivert.
planque, petit pont ayant pour tablier une planche ou une pierre plate.
pouche, poche.
pouquette, petite poche. Ex. : *ène pouquette*.
pur, pus.
purer, mouiller.
pi, puits.
piclée, mélange de pommes et de pâte cuites ensemble.
plic-plouc, lourdement.
preunier, prunier.
paisant, paysan.
périer, poirier.
Pierrot, *Jeannot*, *Charlot*, Pierre, Jean, Charles.
pénelle, fruit de l'épine noire.
ponagi, prendre des soins attentifs envers un nouveau-né.
piéfue, bois vert portant une mauvaise odeur.
pipe, petit tonneau.
pâquette, pâquerette.
poupre, humide.
pagnolée, trèfle.
patarer, marcher lourdement.
pourmener, promener.
pirette, oie femelle.
pîqué (faire le), regarder, pensant n'être pas vu.
piékaboule, suivre de très près.
paî châ ou *paî roûlô*, pois ordinaires.
paî d'mai, haricots.
platin, *placu*, traître.
platiner, trahir.
p'tite-iaû, eau-de-vie de peu de force destinée à être repassée à l'alambic.
patrifoûner, manier malproprement.
puçon, puceron.
passoû ou *sâ*, tamis.
pêtro, espèce de passereau.
pleume, plume.
poui, pou.
pouison, poison.
penbien, probablement.
pré, poiré.
patouilli ou *patrouilli*, agiter l'eau.

[Recueilli par M. Brion, instituteur retraité.]

BULLETIN

COMPTES RENDUS

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire aura été adressé à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

J. Durandeau. — *Dictionnaire français-bourguignon*. Tome quatrième : Lettres F et G. Dijon, 1902.

Dans la Bibliographie des Patois du Nivernais, publiée par la *Revue* (N° du 15 décembre), le mot *Morvan* est orthographié deux fois *Morvand* (avec un *d*). Cette malencontreuse consonne finale a cruellement choqué notre distingué collaborateur M. J. Durandeau, rédacteur en chef du *Réveil bourguignon*. J'avoue volontiers que rien ne la justifie, mais elle s'explique aisément par une réaction du dérivé *Morvandiau*, « bien populaire », de l'aveu même du patoisant bourguignon. Ce n'est ni le premier ni le dernier exemple d'un dérivé forgé par adjonction d'une consonne d'appui analogique. Quant à savoir s'il *faut* dire *Morvandiau*, qui est la forme nivernaise traditionnelle, ou lui préférer une forme francisée commune *Morvandeau*, l'affaire ne me paraît pas être d'importance. Tout ce qu'il est utile de constater, c'est la persistance, dans toute la région bourguignonne, de la forme populaire en-*iau*, que le français a, depuis longtemps, délaissée. Par un retour plaisant des choses, tandis que de Bourgogne nous vient la plainte du *Morvandiau* contre le *Morvandeau*, une phalange de médiévistes veut réformer l'antique *fabliau*, au nom d'un *fableau* habillé à la française.

Dans le même n° du *Réveil bourguignon* (n° du 26 janvier), M. Durandeau, faisant allusion à une forme d'étymologie populaire donnée naguère par la *Revue* : « Réjoui Bontemps » pour « Roger Bontemps », cite un texte singulièrement précieux, tiré d'une chronique parisienne anonyme, où il est parlé d'un « boulengier nommé *Rogier Bon-Temps* ». Le texte est daté de 1326. Roger Bon-Temps paraissait bien être un nom propre. L'origine en était incertaine. Le texte qu'apporte M. Durandeau nous donne presque une certitude. Le premier exemple connu de l'expression remontait au XVe siècle seulement (œuvres de René d'Anjou). Le texte de M. Durandeau est antérieur d'un siècle. C'est une utile contribution à la lexicologie.

Maintenant, j'ai hâte d'en venir à l'étude du 4e volume du *Dictionnaire*

français-bourguignon, paru récemment à Dijon. Il comprend les lettres F et G. Je viens de le parcourir avec un plaisir extrême. On s'instruit toujours avec M. J. D. Je noterai, au passage, les quelques réflexions que m'a suggérées la lecture de son livre :

P. 10. Note 1. Il n'est pas juste de dire que « le *sûb* bourguignon corresponde au *sif* français, dans *sûblai* (franç. *siffler.*) » Plus exactement, *sûblai* est une modification, par influence de la labiale, de la vieille forme *sibler*, lat. class. *sibilare*. La forme franç. *siffler* paraît provenir directement d'une forme latine populaire et dialectale *sifilare*.

P. 11. « . . Il est à remarquer que, lorsque l'*l* suit immédiatement l'*f*, cet *l* se fait à peine sentir... Ex. : *fliâ* (fr. *fléau*) se prononce... *fiâ*; *fleur* est *flieu*, *fieu*. ». — Id. Note 1. « ... Cette modification a lieu dans un certain nombre de mots que l'on ne peut guère apprendre que par l'usage. »

Si le groupe *fl* se palatalise en Bourgogne (est-ce dans toute la Bourgogne, ou sur une étendue restreinte du pays ?), il en doit être de même des groupes *gl* et *kl*. M. J. D. nous apprend que les groupes *bl*, et sans doute aussi *pl*, subissent le même traitement. La palatalisation, sur cette aire, paraît avoir une force singulière puisqu'elle atteint des mots peu populaires, tels que *flageller*, *flacon*, etc.; puisque, de plus, elle se rencontre même dans un groupe final, par exemple dans le produit *fabyê* (fr. fable), qui n'est lui aussi, d'ailleurs, qu'un produit moderne reformé sur le français; le bourguignon, en effet, connaît la jolie forme populaire : *faule* ← lat. *fabula*. [Cf., en d'autres régions, *tabula* → *taule*, phonét. *tôl*; d'où le verbe *tôlê* = « demeurer longtemps à table », dans la Haute-Loire, si je ne m'abuse.]

P. 24. *Sub vocab.* «Faraud ». Je suis tout prêt à reconnaître que « l'origine des vocables ne laisse pas M. J. D. indifférent ». Ainsi, s'autorisant d'une chanson latine de l'an 623, où figure le nom d'un certain *Faro*, « inclitus Faro de gente Burgundionum », il voit dans ce *Faro* le prototype de tous les *farauds* à venir. Sans doute ce ne serait pas le premier nom propre devenant nom commun. Mais comment expliquer le suffixe et la présence du *d* ? L'origine du mot reste incertaine, bien que l'hypothèse de M. Ant. Thomas soit fort vraisemblable : *faraud*, mis pour **feraud*, dérivé de *fier*.

P. 98 « ... Il nous semble que le *g* dur n'a que rarement tendance à s'adoucir chez les Bourguignons et à devenir un *j*, comme dans *jambe* (du *gamba* des Latins); car on dit *engambai*, enjamber, *gambi*, boiteux, *gambillai*, boiter et enfin *ingambe*, également français. En général, c'est le *g* dur des Romains qui domine. Ex. révigeutai. « De même pour

geubille. » Et, en note : « Même observation pour le *c*. *Ceu*, cuit, se prononce *keu.* »

Toute persistance du *g* dur comme du *c* dur latin en Bourgogne est invraisemblable. La Bourgogne, comme l'Ile-de-France, a suivi la règle de la transformation respective du *c* + *e*, *i* en *ch* et du *g* + *e*, *i* en *j*. Cette règle est sans exception.

Ingambe est français et a été emprunté de l'ital. *in gamba*; *gambiller* (pour *gambeyer*) est français et a été emprunté de l'ital. *gambeggiare*. Le bourguignon *gambi*, au sens de boiteux, a été reformé sur ce verbe *gambiller*. *Gambade* et *gambader* sont aussi des emprunts à l'italien. Quant à *engambai*, il s'explique, moins aisément, par une influence analogique de toutes les formes précédentes.

Ravigeutai (franç. *ravigoter*) semble être tiré de l'anc. verbe *ravigorer*, rendre de la vigueur. Je ne saurais rien dire de *geubille*, dont le sens m'échappe.

On voit donc que tout ces *g* durs s'expliquent par des emprunts à une langue étrangère qui a conservé le *g* dur.

L'exemple cité pour le *c* n'est pas heureux. *Ceu* ou *keu* (franç. *cuit*) est le latin *coctum*. La question du *c* dur ne se pose même pas.

P. 101. Le terme *gainage* ou *gaignage*, désignant un lieu dit, doit se définir non pas « un gain, un revenu, une terre », mais, plus exactement, « pâturage pour les bestiaux ». Le verbe « gagner » signifiait, primitivement « paître », et il a conservé ce sens comme terme de vénerie.

P. 117. *Sub vocabulo* : gaude. M. J. D. semble confondre la *gaude* et la *guède*, qui sont, pourtant, deux plantes fort distinctes, bien qu'elles aient en commun des propriétés tinctoriales.

La gaude, espèce de réséda, fournit une teinture jaune. C'est le german. *walda* (all. mod. *Waude*).

La guède, espèce de pastel, fournit une teinture bleue. C'est le german. **waida* (all. mod. *Waid*).

L'étymologie de godron ou *gaudron par *gaude* est fort ingénieuse.

P. 137. *Giroflée* est, en bourguignon, *carafée*. Peut-être ce terme ne s'éloigne-t-il pas aussi sensiblement du franç. *girofle* que veut bien le croire M. J. D., ou plutôt peut-être le point de départ des deux produits est-il la même forme du lat. pop. **garofolum* (dérivé : **garofolata*). Un emprunt aux langues méridionales rendrait possible une forme telle que **garoflée* ou **caraflée*, qui, par mouillement régulier du gr. *fl*, aboutirait à la forme bourguignonne.

P. 139. La *vouivre* (*vivre* ou *vesvre*), « sorte de monstre aquatique »,

est le lat. *vipera*, accentué sur l'antépénultième. La forme *givre*, française, est une erreur des dictionnaires pour *guivre*, où le son *gu* paraît dû à l'influence de l'ancien haut-allem. *Wipera* (*Dict. gén.*).

P. 142. La forme *lizeu*, *lizoû* (fr. *glissoire*), méritait quelques mots de commentaire.

Lizeu correspond exactement au franç. *glisseur*. La chute du *g* est un accident dû à l'action du mouillement du groupe *gl* qui, nous l'avons vu plus haut, est constant en Bourgogne.

P. 181. M. J. D. nous apprend que Noël du Fail s'est servi du mot *gringalet* comme d'un nom propre. L'origine n'en reste pas moins obscure. Il apparaît dès le XIIe siècle et désigne une sorte de cheval (*Dict. gén.*).

P. 188. Il n'y a, en effet, aucun rapport entre *grume*, au sens de « grain de raisin », et *grume*, au sens d'« écorce »; ce dernier paraît être pour *glume*, du lat. *gluma* (= peau, pellicule). [*Dict. gén.*].

L. Moutier. — *Eirodiado* (Hérodiade), poème en dauphinois, avec traduction française en regard. Valence. Imprimerie valentinoise, 1902.

M. le Chanoine Moutier continue la série de ses productions en vers dialectaux par un court et tragique poème où est contée l'histoire sanglante de la décollation de saint Jean-Baptiste. Le langage dauphinois, manié avec adresse par le distingué patoisant qu'est M. M., paraît très capable de se hausser jusqu'à l'expression des sentiments épiques.

M. Haillant. — *Petit programme de recherches sur les patois vosgiens, avec notes pratiques*. — Du même : *Essai sur un patois vosgien* (Supplément au dictionnaire). — Du même : *Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien* (*Uriménil*). Épinal et Paris, 1901.

M. Haillant, docteur en droit, correspondant du ministère de l'Instruction publique, s'est fait un nom dans la dialectologie par son *Essai sur le Patois d'Uriménil* et par son *Dictionnaire phonétique et étymologique*, qui a obtenu une mention honorable de l'Institut (Académie des Inscriptions).

Nous chercherons chicane à M. Haillant, qui se contente de transcrire les mots patois avec les lettres et les sons habituels de l'alphabet français. Nous ne nous lasserons pas de prôner l'utilité d'une transcription rationnelle. Les documents recueillis ne sauraient constituer une base sérieuse de travail s'ils ne sont reproduits de telle façon que chacun puisse se faire une idée rigoureuse de leur valeur phonétique.

La nécessité s'impose plus particulièrement d'une notation précise des patois vosgiens, bien connus pour leurs sons caractéristiques d'*i* nasal et de gutturale voisine du *ch* dur allemand. Il paraît bien insuffisant de souligner cet *i* nasal et de noter cette gutturale par une *h* redoublée.

Cela dit, nous félicitons M. H. et de son ardeur à la recherche et de l'abondante moisson de formes patoises qu'il a rapportées de ses excursions.

Nous relevons, en passant, quelques spécimens de mouillement du gr. *bl* (comme dans *bianché*); du gr. *pl* (comme dans *piaitine* et peut-être *pioyant*.) Quant au gr. *kl*, il est singulièrement avancé dans son évolution, puisqu'il aboutit au son *ty* (comme dans *tieuche* pour cloche et *Diaudin*, pour Claudin). On aimerait à avoir quelques autres exemples de la série. Dans un autre ordre d'idées, le produit *fouô* (fr. fort) est un bel exemple de labialisation, dont nous réclamons les analogues.

L'étude de M. H. sur les *sobriquets* a fait l'objet d'une lecture au « Congrès des Sociétés savantes » tenu à Nancy en 1901. Elle contient d'intéressantes observations d'onomatologie, notamment sur la syntaxe particulière aux dénominations des individus et à la filiation.

PÉRIODIQUES

N. B. — Seront mentionnés sous cette rubrique tous les périodiques qui feront l'échange avec la *Revue*. Les fascicules doivent être adressés à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

ANNALES DE BRETAGNE. — Publiées par la Faculté des Lettres de Rennes, avec la collaboration de MM. les Archivistes des cinq départements de Bretagne.

Tome XVIII, no 1, novembre 1902 : A. Rébillon, Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes. — E. Ernault, Notes d'étymologie bretonne. — J. Allanic, Histoire du Collège de Vannes. — L. Hémon, Le Comte du Trévou. — J. Loth, La prétendue lettre de Dinoot, évêque de Bangor, à Augustin.

Tome XVIII, no 2, janvier 1903 : Abbés G. de Lesquen et G. Mollat, Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident. — Bleuniou Breiz-Izel, Choix de poésies couronnées par « l'Union régionaliste bretonne », à Quimperlé. — J. Allanic, Histoire de Vannes (suite et fin). — P. Hémon, Le comte du Trévou (suite et fin).

Les Annales de Bretagne annoncent, comme devant paraître prochainement, le Folk-Lore gallois, par G. Dottin.

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. — Rédaction et administration, Université Laval, à Québec.

No de novembre 1902 : Mgr J.-C.-K. Laflamme, La Société du Parler français et les Collèges. — L'abbé H. R. Casgrain, Lettre ouverte [1]. — E. Rouillard, La langue que nous parlons. — J. E. Prince, La terminologie des chemins de fer. — Le Comité du Bulletin, Lexique canadien-français.

---

1. M. l'abbé Casgrain s'occupe de deux termes canadiens-français : *aubel*, au sens d'*aubier* et *ameuiller*, « qui se dit d'une vache » près de « donner son veau ».

Le Normand connaît le premier de ces produits, sous la forme *ôbĕ*, avec

N° de décembre 1902 : L'abbé J. Camille Roy, Conservons le génie de notre langue. — J.-E. Prince, La terminologie des chemins de fer. — Ch. Daveluy, Les jeux. — Le Comité du Bulletin, Lexique canadien-français. — R. de Gourmont, Naturalisation des mots anglais au Canada.

N° de janvier 1903 : Ch. Guerlin de Guer, Lettre ouverte. — Ch. Langelier, Les emprunts de la langue anglaise. — Adj. Rivard, L'hiatus dans notre langage populaire. — Ch. Daveluy, Les jeux. — E. Faguet, La langue française à l'étranger. — Léon Leclerc, Honfleur et Québec. — J.-E. Prince, La terminologie des chemins de fer.

MODERN LANGUAGE NOTES. — A. Marshall Elliott, managing editor. Baltimore, Md. (États-Unis d'Amérique).

Décembre 1902 : Hempl, Étymologies. — Matzke, Einfuehrung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, par Meyer-Lübke (Compte rendu).

Janvier 1903 : Wood, Etymological notes. — J. Geddes, Chrestomathie française de Passy et Rambeau (Compte rendu). — Clark Northup, A new dictionary of Americanisms, par Clapin (Compte rendu).

NEUPHILOLOGISCHES CENTRALBLATT. — Directeur : Dr W. Kasten, Hannover.

Décembre 1902 : Sachs, Zusammenhang von Mensch und Tier in der Sprache (suite).

Janvier 1903 : Hofer, Ergänzungen zu dem deutsch-französischen Teil des groszen Wörterbuchs von Sachs.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES. — Recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire. Directeur, P. Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel (Paris [1].)

---

chute régulière de l'*l*, qui nous ramène au lat. *album* + *-ellum*, alors que le franç. *aubier* suppose le lat. *album* + *-iarium*.

Le Normand connaît aussi la « vache amouillante », près « d'amouiller ». Quant à la jolie métaphore : « Ameuille donc », au sens de « dépêche-toi, avance ! » je crois qu'il n'est pas sans intérêt de la rapprocher de l'argot moderne : « accouche » ! qui se dit à ceux dont la pensée paraît hésitante ou embarrassée. [Ch. G.]

1. Je reçois la lettre suivante de M. Paul Sébillot, le savant traditionniste, directeur de la *Revue des traditions populaires*.

[Ch. G.]

« Cher Monsieur, Je crois que dans votre très intéressante lettre insérée au *Bulletin des Parlers canadiens* vous faites une erreur qui vient de l'opinion généralement admise, d'après laquelle les Normands auraient eu une part prépondérante dans la colonisation canadienne. Cette prépondérance ne serait pas pour déplaire au père de la *Pomme*; mais elle n'est pas conforme à la statistique dressée par Rameau, *La France aux colonies*, 1859, in-8°, p. 282. Sur 1.320 émigrants relevés par provinces, il y a 500 originaires de la Saintonge, 268 Parisiens, 234 Normands, 142 Poitevins, 46 Tourangeaux et 125 Bretons, c'est-à-dire une bonne moitié d'originaires du sud de la Loire. Une grande partie des chansons populaires relevées jusqu'ici sont également plus connues en Poitou qu'ailleurs (cf. les Recueils

Novembre 1902 : R. Basset, Les formules dans les contes. — Yves Sébillot, Le monde minéral. — A. Harou, Les météores.

Décembre 1902 : A. Dauzat, Petites légendes locales. — H. Le Carguet, Les météores.

Polybiblion. — Revue bibliographique universelle. Partie technique, 5, rue Saint-Simon, Paris. Douzième livraison, décembre 1902, et Première livraison, janvier 1903.

La Tradition. — Revue illustrée internationale du Folk-Lore et des sciences qui s'y rattachent. Rédacteur en chef, de Beaurepaire-Froment, 60, quai des Orfèvres, Paris.

Novembre 1902 : A. Harou, Les matériaux dans les fondations. — Claire Marion, Chansons populaires du Dauphiné.

Décembre 1902 : A. Orain, Traditions populaires de l'Ille-et-Vilaine. — J. Christillin, Dans les Alpes. — Paul Maison, Noël en Angleterre.

Janvier 1903 : Destutayre, Les Étrennes. — Jean Gaillard, Le débarquement de Cadoudal en 1803, dans la tradition populaire. — Louis Sedix, La fête des Rois.

Le Bouais-Jan. — Revue normande illustrée. Rédacteur en chef, Valery Pouillat.

8 décembre 1902 : Le Tourgneux, histouaire de tcheu nous.

23 décembre 1902 : Jean Tolvast, coutumes normandes.

8 janvier 1903 : V. Pouillat, Les grosses légueumes de tcheu nous. — G. Desdevises du Dézert, Les menteux.

23 janvier 1903 : A. Davodet, Eun viage en Jerry. — L. Déries, Poésies et Chansons normandes. — Jan du Tot, L'histouaire du Père Langlouais.

La Picardie. — Littéraire, historique et traditionniste. Revue régionaliste mensuelle. Bureaux, à Cayeux-sur-Mer et à Amiens.

Novembre 1902 : A. Lediu, Da le paradis (Conte en patois du Santerre.)

Décembre 1902 : Ed. David, Canchon de Noël. — Y.-M. Crinon, Noël picard. — A. Lediu, Un réveillon manqué (Conte de Noël en patois du Santerre).

Janvier 1903 : Crinon, Moulin picard.

La Revue picarde et normande. — Organe mensuel illustré, littéraire, artistique et scientifique. Saint-Valery (Somme), Amiens et Rouen.

Octobre-novembre et décembre 1902 : M. Fernand Halley poursuit son enquête sur la question des patois. « Les patois, suivant Mlle M. Cavelier, de Barentin, sont devenus une langue morte, comme le grec, le latin et l'hébreu. » Question de point de vue, sans doute. Mais quant à nous, nous avons toujours considéré, tout au contraire, le patois comme le type de la langue vivante.

Le Chercheur des provinces de l'Ouest. — Directeur : Baron Gaëtan de Wismes, rue Saint-André, 11, à Nantes.

Novembre 1902 : A. Lerosey, Fausse légende de Saint-Jouvin. — Chan. Ory, Le bon roi René et le plain-chant.

Novembre 1902 : Pierre de Béré, Vieux usages.

Le Courrier de la presse, 21, Boulevard Montmartre, recueille dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper, sur les livres publiés, etc.

Gagnon et Bujeaud), et il en est de même des rares traditions recueillies : ainsi la chasse galerie, nom que porte au Canada la chasse aérienne, et celui de la chasse Gallery, qui est souvent poitevin ou saintongeais dans les légendes actuelles. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. *Le Gérant* : M.-A. Desbois.

GRAND RESTAURANT PÉPIN

CHANDIVERT Succr DE FABRE

Place du Marché-au-Bois

en face l'Eglise Saint-Pierre, CAEN

MAISON DE PREMIER ORDRE

Recommandée aux Touristes et aux Familles pour son excellente cuisine et la grande réputation de sa Cave

EXPÉDITION DE TRIPES ET D'ANDOUILLETTES pour tous pays

TÉLÉPHONE

Médaille d'Or et Diplôme d'Honneur, Exposition internationale Paris 1900

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DU CALVADOS
Capital : 500,000 francs

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LE BOUCHER ET JAMES

E. JAMES & Cie

Siège social : Quai des Abattoirs, à CAEN

PIERRES BLANCHES

La plus ancienne Maison ayant livré tant en France qu'à l'étranger la Pierre connue sous le nom de **PIERRE DE CAEN**

EXPLOITATIONS

à ALLEMAGNE, VENOIX, LA MALADRERIE, FONTAINE-HENRY, CREULLY-ORIVAL, AUBIGNY, ST-PIERRE-CANIVET, CINTHEAUX-QUILLY, URVILLE

RÉCOMPENSES

Rouen 1884, Médaille d'Or ; Rouen 1887, Médaille d'Or ; Rennes 1887, Diplôme d'honneur
Exposition internationale de Paris 1899, Grand Prix

CHAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'AGRICULTURE

DIX FOURS

GRANITS DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE

Pour Constructions et Travaux d'art

Ciments Portland de Boulogne-sur-Mer

Marques DEMARLE-LONQUETY et FAMCHON

GRAND BAZAR & NOUVELLES GALERIES

Vve L. DÉMOGÉ, Propriétaire

86, 88, 90 — Rue Saint-Jean — 86, 88, 90

CAEN

MAISON de CONFIANCE

la plus importante de la région, installée sur le modèle des Grands Magasins de Paris, et dont le principe est de vendre tout à très petit bénéfice.

Rayons de Confections et Modes pour Dames et Fillettes

LINGERIE CONFECTIONNÉE & LINGE DE MAISON

Fournitures pour Modes

Fleurs - Plumes - Rubans - Dentelles - Soieries

Mercerie, Bonneterie, Gants, Cravates

Ombrelles, Parapluies, Cannes et Bâtons Normands (Pieds de Frêne)

HABILLEMENTS POUR HOMMES & JEUNES GENS

CHAUSSURES DE LUXE ET DE TRAVAIL

Chapellerie en tous genres, Casquettes

Faïences - Porcelaines - Verrerie - Cristaux

SPÉCIALITÉ POUR HOTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (AUBERGES)

ARTICLES DE MÉNAGE — SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DU PAYS

QUINCAILLERIE, SERRURERIE, OUTILLAGES

ARTICLES POUR LAITERIE

AMEUBLEMENTS, TENTURES, TAPISSERIE

Voitures et Charrettes pour Enfants

FOURNITURES

POUR PÊCHE, CHASSE ET VÉLOCIPÉDIE

ARTICLES DE SPORTS, ETC., ETC.

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

Papeterie, Librairie, Reliure, Fabrique de Registres
FOURNITURES DE BUREAU

A. LANGLOIS

19 & 21, Passage Bellivet. — CAEN

Relieur de la Préfecture et de l'Administration des Contributions directes

---

GRAVURE SUR TOUS MÉTAUX

ABEL LECOQ, GRAVEUR

35, Boulevard Saint-Pierre. — CAEN

PLAQUES DE VELOS, PLAQUES DE VOITURES, DE PORTES, ETC.
Fabrique de Timbres en Caoutchouc

CAFÉ-RESTAURANT DU CHALET

Maison BOUTEILLER

CHABERT, Successeur

CAEN — COURS SADI-CARNOT — CAEN

DÉJEUNERS ET DINERS

CONCERT — Pendant la Saison d'Été — CONCERT

Garage pour les Vélos

HOTEL DE LA VICTOIRE

Maison MOULINET

BAUZEMONT Succr

Place du Marché-au-Bois. — **CAEN**

English spoken — Man spricht deutsch

MAISON

STIFFLER

82, RUE SAINT-JEAN, 82

CAEN

Pâtisserie, Petits fours et Glaces pour diners, soirées et bals

GLACES de NORWEGE — GROS ET DETAIL

Pour le littoral deux livraisons à domicile, JEUDI et DIMANCHE

Ices every day

English spoken — Man spricht deutsch

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie

Ancienne Maison SÉBIRE, fondée en 1790

MAISON POIDEVIN

HOUSSAYE Frères, Succrs

FABRICANTS

CAEN — 10-12, Place St-Pierre, 10-12 — CAEN

Au biau mitan éd la Ville

MAGASINS AU PREMIER

Maison se recommandant par son très grand choix

Seuls dépositaires de la MONTRE OMEGA

RÉPARATIONS

Noz y vend des bouques d'orelles et co ben d'aûtes affutiaux d'or et d'argent, qu'les files en guinchent éd travers quand qu'olles passent et qu'o les relûquent !

CHAPELLERIE

ÉLÉGANTE

CAEN — ALFRED GAST — CAEN

6, rue de Strasbourg, 2 et 4, rue de Bras

DRET A LA CARRE ED'LA RUE

Chapeaux de soie, de feutre, de paille.
Modes pour Dames et Enfants.

Les gentils capés, capés d'souée, capés d'feutre, capés d'glieu.
Couéffures pou'les femmes, les files et les pti'gas.

76, Rue Saint-Jean, 76

CAEN

En face l'Hôtel d'Angleterre.

AU GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES

MAISON VICTOR LAJOYE & ROUPNEL-LAJOYE

LECHEVREL-LAJOYE FRÈRES

SUCCESSEUR

22, Boulevard Saint-Pierre, 22.

DÉPOT GÉNÉRAL DE CIMENT DE PORTLAND

ARDOISES, TUILES DE TOUTES PROVENANCES

LAINÉ FILS

Concessionnaire des Ciments Couronne, Sollier et Cie, Goidin et Cie

CAEN — Quai des Abattoirs — CAEN

Spécialité de TUYAUX en grès Français vernissé inaltérable

CHARBONS ANGLAIS, BRIQUES RÉFRACTAIRES, TUYAUX EN CIMENT

Carreaux de Beauvais & d'Auneuil

SABLE DE MER — TANGUE

Nouvelles publications de la Librairie H. WELTER, PARIS

Rousselot (Abbé **P.-J.**). — **Principes de phonétique**. Parties I et II, in-8, 640 pages avec 425 figures, 1897-1902. ..... 30 fr.
Sous presse la 3e partie

Charles Thurot. — **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens 2 vol., et index. Gr. in-8. 30 fr.
Ou séparément : vol. I. (Réimpression), 18 fr.; vol. II et index..... 12 fr.

J. Bonnard et Am. Salmon. — **Grammaire de l'ancien français** et **Traité de la prononciation**, des origines jusqu'au XVIe siècle. Gr. in-8. (Paraîtra à la fin de 1902.)..... 3 fr. 50

Dr. A. Bos. — **Les doubles infinitifs en Roman** : Ardoir, Ardre; Manoir, Maindre; etc., etc. Pet. in-8..... 2 fr.

Lais et Descorts Français du XIIIe siècle. Texte et Musique, publiés par Alfr. Jeanroy, Louis Brandin et Pierre Aubry. In-4, avec 3 planches en phototypie 30 fr.

W. Meyer-Lübke. — **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par Auguste Doutrefont et Georges Doutrefont. 3 volumes gr. in-8.. 75 fr.
Ou séparément : Tome I (Phonétique), 25 fr.; Tome II (Morphologie), 30 fr.; Tome III (Syntaxe), 35 fr.

Fr. Godefroy. — **Lexique de l'Ancien Français**, publié par les soins de MM. J. Bonnard et Am. Salmon. Gr. in-8..... 20 fr.

A. Zünd-Burguet. — **Praktische Uebungen zur Aussprache des Französischen** in methodischer Anordnung. Pet. in-8..... 2 fr.

Guerlin de Guer. — **Le patois normand**. Introd. à l'Étude des parlers de Normandie, avec préface de M. J. Gilliéron. In-8, 1896..... 2 fr. 50

— **De la nature des parlers populaires et de l'Etude des parlers normands**. In-8, 1899..... 1 fr. 25.

— **Essai de dialectologie normande**. In-8 de 155 pages, accompagné de tableaux et de 8 cartes, 1899..... 10 fr.

— **La dialectologie normande**. Organisation et méthode. In-8, 1900. 1 fr. 25

ATLAS DIALECTOLOGIQUE

DE

NORMANDIE

DRESSÉ ET PUBLIÉ PAR

CH. GUERLIN DE GUER

DOCTEUR ÈS LETTRES

ANCIEN ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES

ACCOMPAGNÉ D'UN COMMENTAIRE PHONÉTIQUE ET LEXICOLOGIQUE,
SUIVI D'UN RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE, AVEC UNE TABLE DES MATIÈRES,
UN INDEX DES MOTS LATINS, GERMANIQUES ET CELTIQUES
ET UN INDEX DES MOTS PATOIS ÉTUDIÉS

1er FASCICULE

RÉGION DE CAEN A LA MER

Prix : 15 francs.

En préparation : Le **4e** volume, formant la **Table générale** de la **Grammaire des Langues Romanes**, de W. Meyer-Lübke.

N° 2 AVRIL 1903 2e ANNÉE

REVUE
DES
PARLERS POPULAIRES

CH. GUERLIN DE GUER
DOCTEUR ÈS LETTRES
ANCIEN ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
Directeur

SOMMAIRE

Gaston Paris ..... ALBERT DAUZAT et CH. GUERLIN DE GUER.
Morvandeau *ĕrāñĕ* et quelques noms de lieux nivernais, dérivés de *mansionile* ..... Abbé MEUNIER.
La phonétique normande au Canada ..... Adj. RIVARD.
La Chanson de Marianne (Version canadienne).
Bibliographie des Patois. — Nomenclature des localités de l'Allier et de l'Yonne, enquêtées par M. Edmont — Ch. GUERLIN DE GUER.
Bibliographie du parler canadien-français ..... Adj. RIVARD.
Patois de la région de Vire. (*Suite*) ..... BUTET-HAMEL.
Patois de la Villette (Calvados) [*Suite et fin*] ..... BRION.
Bulletin. — Échos. — Périodiques.

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4

M.D.CCCC.III

ALPHABET PHONÉTIQUE

D'APRÈS

MM. J. GILLIÉRON ET L'ABBÉ ROUSSELOT

Les Lettres de l'Alphabet français conservent la valeur qu'elles ont en français.

œ = *eu* français ; *w* = *w* anglais ; *y* = *y* français dans yeux ; *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. — *u* = *ou* français ; *ɛ* = *ch* français ; *ɡ* = *g* dur ; *s* = *s* dure ; *ẅ* = *u* dans *nuit*.

SIGNES DIACRITIQUES. — 1° CONSONNES : *ḷ* = *l* mouillée (voisine de *l* + *y*) ; *ñ* = *n* mouillée, *gn* français.

c̆ = *ch* dur allemand ; *ç̆* = *ch* doux allemand ; *r̂* = *r̂* voisine du *c̆*.

ṛ = *r* grasseyée.

ṣ = *th* dur anglais ; *z̧* = *th* doux anglais.

ṭ = *t* anglais.

r̄ = *r* fortement roulée.

2° VOYELLES : ˘ brève (*ă*). ¯ longue (*ā*). ˋ ouverte (*à*, *ȁ*, *ȁ*). ´ fermée (*á*, *ȃ*, *ȃ*). ˜ nasale (*ã*, *ã̀*, *ã́*, *ã̄*). ˌ tonique (*ą̆*).

SONS INTERMÉDIAIRES. — Deux lettres superposées représentent les deux sons voisins (*d̊*, *ȧ*, *b̊*, *j̊* [entre *j* et *ɛ*], *k̊*, etc.).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

REVUE DES PARLERS POPULAIRES

PARAISSANT CINQ FOIS PAR AN

Paris : **8 francs.** Départements : **9 francs.** Étranger : **10 francs.**

Les abonnen ... année entière.

A M. ... , VIe.

A M. CH. ... e, Paris, Ve.

LA REVUE DES ... *s Parlers Normands*, publi... Guer, et dont la collection ... près réimpression de nos é...

UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR AÆVO
PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT
FOR
LINGUISTICS

GASTON PARIS

Quand on dit que la science a fait une perte irréparable en la personne de Gaston Paris, ce n'est point là le cliché banal d'un nécrologiste indifférent et pressé. Amis et élèves du maître vénéré enlevé trop tôt à notre affection et à notre reconnaissance, nous savons tous qu'on ne le remplacera pas, et que personne ne possédera à la fois son art merveilleux d'écrivain, ses connaissances si sûres et si étonnamment variées, et l'autorité indiscutée qu'il avait depuis si longtemps conquise.

Né à Avenay (Marne) en 1839, Gaston Paris avait à peine soixante-quatre ans lorsqu'il succomba à Cannes, le 5 mars dernier, des suites d'une crise cardiaque. Sa carrière avait été brillante. Fils de Paulin Paris et initié sur les genoux de son père aux naïves épopées de notre vieille langue, il s'éprit de bonne heure d'un profond amour pour notre passé littéraire et linguistique. Élève de Diez, à l'Université de Bonn, il paracheva dans la philologie romane l'œuvre du maître allemand.

Ses débuts étonnèrent le monde savant qui ignorait encore, en France, les nouvelles méthodes : l'*Histoire poétique de Charlemagne* en 1865 était une véritable révélation. Le premier, Gaston Paris apportait de l'ordre et de la lumière dans le chaos des chansons de geste.

Les travaux du maître se succèdent ensuite nombreux. Citons seulement sa *Vie de Saint Alexis* (1872), et ses ouvrages de vulgarisation, tels que son *Manuel de la littérature française au moyen âge* (1890) et ses *Extraits de la Chanson de Roland*. Après avoir combattu dans la *Revue critique*, il avait fondé, avec M. Paul Meyer, en 1872, la *Romania*, dont chaque numéro contenait toujours plusieurs travaux remarquables du maître.

Professeur aux Hautes-Études en 1868, au Collège de France en 1872, administrateur en 1895, Gaston Paris était de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1872, et de l'Académie française depuis 1896.

Les orateurs qui ont pris la parole le jour de ses obsèques, ont oublié de mettre en lumière tout un côté de l'œuvre de Gaston Paris, que nous avons à cœur ici de ne pas passer sous silence : ils n'ont pas semblé se rappeler que c'était le grand romaniste qui avait lancé en France l'étude des patois et formé les maîtres de la dialectologie, MM. Gilliéron et l'abbé Rousselot.

C'est lui qui réhabilita aux yeux de la science dédaigneuse les parlers obscurs et méprisés de nos campagnes, dont il avait soupçonné l'infinie richesse. Il fit créer à l'école des Hautes-Études la chaire de dialectologie de la Gaule romane. Il fut un des fondateurs de la *Société des Parlers de France*. Nul plus que lui n'a applaudi à la colossale entreprise de M. Gilliéron : il a constamment encouragé l'auteur de l'*Atlas linguistique de la France*, dont il n'aura pu, hélas! voir le complet achèvement.

Gaston Paris aimait à répéter dans ses cours que sans le secours des patois il est impossible de résoudre la plupart des problèmes complexes que nous présente la linguistique romane. Il appelait sans cesse à son aide le témoignage des dialectes les plus infimes. Il entrevoyait un avenir très vaste pour les études de patois.

— Mais, ajoutait-il, avec une modestie qui déconcertait chez un tel homme, je ne suis pas compétent : il est trop tard pour me mettre à ces études.

Le grand savant, en parlant ainsi, se mentait à lui-même. Car nul n'a exposé, avec un relief plus saisissant, les vérités scientifiques qui se dégagent de l'étude des patois, et l'intérêt de premier ordre que présente la dialectologie. A cet égard, le discours qu'il prononça le 26 mai 1888 au Congrès des Sociétés savantes est un petit chef-d'œuvre, le véritable bréviaire des patoisants. Gaston Paris a décrit magistralement la variété infinie de notre flore linguistique, dont il a comparé les zones à celles de l'olivier, du maïs, de la vigne. Il a montré comment, après avoir brisé les barrières imaginaires entre des dialectes fictifs, on pouvait faire œuvre scientifique et féconde en donnant « pour chaque commune d'un côté, chaque son, chaque forme, chaque mot de l'autre, une monographie purement descriptive, faite de première main, et tracée avec toute la rigueur d'observation qu'exigent les sciences naturelles ».

Et surtout le maître a montré l'urgence de ces recherches, en regrettant qu'on eût laissé passer, en plus d'un endroit, la saison favorable pour la moisson. Il formulait ses vœux dans cette phrase que la Société des Parlers de France a prise pour épigraphe :

« Si nous ne pouvons empêcher la flore naturelle de nos champs de périr devant la culture qui la remplace, nous devons, avant qu'elle disparaisse tout à fait, en recueillir avec soin les échantillons, les décrire, les disséquer et les classer pieusement dans un grand herbier national. »

L'illustre romaniste, en qui nous regrettons plus qu'un maître, un conseiller et un ami, ne désavouerait donc pas ceux qui ont songé — comme le bruit en court — à scinder sa chaire du Collège de France et à insti-

tuer un nouvel enseignement des patois en face de l'Ancien Français : on étudierait ainsi les multiples aspects de notre langue et dans le présent et dans le passé. Car nul ne peut embrasser l'ensemble de l'enseignement tel que le donnait Gaston Paris : heureux si chacun dans son sillon peut continuer l'œuvre dont le maître avait tracé le si vaste ensemble.

ALBERT DAUZAT.

*
* *

Notre excellent collaborateur et ami, Albert Dauzat, un des meilleurs élèves patoisants de Gaston Paris, vient de rappeler quelle fut l'influence exercée par l'illustre défunt dans le domaine des études dialectologiques. C'est de ce domaine surtout qu'on peut dire, avec M. F. Brunetière, « qu'en y introduisant son souci de l'exactitude et son goût de la précision, il en renouvela les méthodes ». Et l'éminent académicien ajoute avec autorité : « D'une province inorganisée de l'érudition, il en a fait l'une de celles dont les frontières sont aujourd'hui le mieux dessinées, où le travail est le mieux réparti ; et où le talent même ne saurait trouver d'emploi que dans les directions que le maître a tracées, indiquées ou pressenties ».

Je ne saurais, sans une émotion profonde, me rappeler les encouragements qu'il prodiguait à notre œuvre et la satisfaction qu'il voulut bien m'exprimer en apprenant l'année dernière l'extension prise par le « Bulletin » qui se transformait en *Revue des Parlers populaires*. Par une de ses dernières lettres il s'excusait de ne m'avoir pas encore donné l'article qu'il m'avait promis ; puis, avec cette bonté du cœur qui ne savait rien refuser et dont nous avons souvent les uns et les autres fait la douce expérience, il m'assurait qu'il « prendrait sa revanche ». Hélas ! la mort ne l'aura pas voulu.

Lorsqu'à la veille de son départ pour Cannes il adressait, à tous ceux qui s'étaient inquiétés de sa santé, une carte « p. p. c. », nous conservions l'espoir qu'il nous serait rendu, sans pouvoir nous figurer que ce fût le départ pour le voyage dont on ne revient pas.

Gaston Paris disparaît à l'heure où son âge mûr s'apprêtait à réaliser plus d'une pensée de sa jeunesse. Dans la dernière édition des *Extraits du Roland*, parue au début de cette année même, il nous faisait entrevoir, notamment, la publication prochaine du second tome de son « *Manuel d'Ancien Français* ».

Il part trop tôt, laissant une œuvre féconde, mais que, pour le plus grand profit de la science, sinon pour sa gloire, nous eussions voulu voir achevée.

C'est ce sentiment qui rendait notre deuil plus douloureux, et plus poignante l'angoisse des assistants au cours de la funèbre cérémonie ; c'est ce sentiment que sut exprimer M. Louis Havet dans un passage de son éloquent discours, lorsqu'il dit que « la cruauté de la mort semblait avoir saisi Paris dans sa fleur, comme le jeune naufragé en qui les flots mouvants ont effacé la beauté de la jeunesse ».

Ch. GUERLIN DE GUER

PARTIE SCIENTIFIQUE

MORVANDEAU *ĕrāñĕ* ET QUELQUES NOMS DE LIEUX NIVERNAIS DÉRIVÉS DE *mansionile*

Chambure, dans son *Glossaire du Morvan*, p. 301, cite le verbe *airâgner*, ou *arâgner*, p. 46. Les deux formes et d'autres encore comme *ĕrāñĕ* existent en effet dans la Nièvre. Nous avons constaté la première *ĕrāñĕ* à Arleuf, Château-Chinon, Corancy, et l'autre *ărāñĕ* à Mhère et aux environs de Lormes. Nous savons d'ailleurs que ce verbe est très employé dans presque tout le Morvan nivernais. De plus, il est cité dans le *Dictionnaire des patois de l'Yonne*, de M. S. Jossier, sous les deux formes *arâgner*, p. 41, et « *erragner*. A Châtel-Censoir, on dit *arâgner* », p. 92.

Ce verbe signifie : exciter, stimuler de la voix et de l'aiguillon, et il est surtout employé à l'impératif. Le laboureur qui tient la charrue crie souvent au *bū*, bouvier, qui porte l'aiguillon et est chargé de diriger les bœufs dans le sillon : « *Alō ĕrāñ dō tā bœ* », c'est-à-dire : « Allons, excite donc tes bœufs, — phrase recueillie aux environs de Château-Chinon.

Chambure a rapproché avec raison *ĕrāñé* du vieux français *araisnier*, mais sans en donner l'étymologie et sans en expliquer la phonétique.

Phonétiquement, en effet, le vieux français *araisnier* correspond au morvandeau *ĕrāñĕ*. Ces deux verbes remontent au latin **adrátionáre* qui portait deux accents : l'accent premier sur *ná* et l'accent second sur *rá*.

La tonique et la contre-tonique sont donc restées d'après la loi de Darmesteter ainsi que la syllabe initiale. La finale et la contrefinale ont disparu et *tì* a abouti a *ìs*, d'où : *araisnier*, et non *araisner*, à cause de l'influence de l'yod de la syllabe précédente. Or le son du vieux français *-aisn-* a pour correspondant phonétique actuel, à Château-Chinon et dans presque toute la Nièvre, *-āñ*. Ex. *fraxinum*, vieux français *fraisne*, morv. *frāñ*; *caxinum*, vieux français *chaine*, morv. ou plutôt Château-Chinon *-āñ*. On sait en effet que dans une grande partie du Morvan nivernais, le *c* latin, en position forte suivi de *a* aboutit à *s* et non à *ch*, comme en français. Ex. *campum sā*; *macca vès*; *castellum satyo*; d'où *caxinum*, *sāñ* et *araisnier*, *ĕrāñĕ* ou *ărāñĕ*.

Voici encore un exemple qui prouve que le vieux français *-aisn-* a pour correspondant phonétique actuel *ãñ* à Château-Chinon et dans une partie du Morvan nivernais. Cet exemple est tiré de l'onomastique de la Nièvre. Beaucoup de hameaux de ce département remontent au latin *mansionile* « la maison, la demeure »; vieux français *maisnil*, *mesnil* et morvandeau : *Mâgny* (*Mãñi*). Ces hameaux ont d'ailleurs l'article, ce qui prouve qu'ils ne descendent point d'un gentilice gallo-romain auquel on aurait ajouté le suffixe gaulois *-acos*. Ainsi *le Mâgny*, près Fourchambault, *le Mâgny*, près Fours, *le Mâgny* près la Celle-sur-Loire, *le Mâgny* près la Fermeté, *le Mâgny* près Limanton, *le Mâgny* près Marzy, *le Mâgny* près Sully-la-Cour, etc.

Or dans une autre partie de la Nièvre, *mansionile* est devenu *migni* par l'influence du yod sur la syllabe précédente, en passant par *mègni* et *mégni*, comme *araneata* et *castanea*, qui ont donné dans cette même région : *arégnée*, *chateigne*, puis *arignie* et *satigne* (*ariñi*, *sãtiñ*.) Comme *mansionarium* a abouti, dans une partie de la région morvandelle, à *mignier*, de même *mansionile* a donné *migni*. Plusieurs hameaux portent en effet ce nom : *Migny*, fief de la châtellenie de Montenoison; *Migny*, hameau et ancienne chapelle près Varzy; *Migny*, lieu détruit, commune de Luthenay.

C'est donc à *mansionile* qu'on doit rattacher le nom propre d'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de notre Nivernais : M. le comte de *Maumigny*. Ce nom remonte à *malum mansionile*, comme qui dirait *La Malmaison*. Maumigny, en effet, est le nom du château et de la ferme de Verneuil (Nièvre), berceau de la famille qui prit plus tard le nom de cette terre. On trouve un souvenir de cette étymologie dans une graphie de 1407, où *Maumigny* est écrit *Maulmigny*.

On doit aussi probablement rattacher à *mansionile* le nom propre nivernais *Duminy*. L'*n* ne se serait pas mouillé dans ce nom comme dans les autres *Migny*; de sorte que notre aimable et savant conservateur de la bibliothèque de Nevers tiendrait son nom d'un de ses ancêtres qui aurait habité un *mansionile*, et on a dit dans la Nièvre M. Du Miny, comme ailleurs on a dit *M. Du mas*, *Du may*, etc., de *mansus*, participe passé de *maneo*, sur lequel ont été formés tous les dérivés que nous venons d'étudier.

Si la phonétique morvandelle rend compte de *ĕrãñĕ* venant de **adrationare*, la sémantique peut aussi expliquer le sens de ce verbe si fréquent en Nivernais. On peut voir les différents sens d'*araisnier* dans Godefroy [1].

---

1. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, du IXe au XVe siècle.

Ils se résument dans celui-ci : « adresser la parole à quelqu'un, l'interpeller. » Or, qui ne comprend combien il est facile de passer de ce sens à celui d'exciter, de stimuler de la voix puis à celui de piquer de l'aiguillon. Naturellement le morvandeau qui *éragne* ses bœufs avec son aiguillon non seulement n'a plus dans l'esprit un discours à leur adresser mais encore souvent aucun mot ne sort de ses lèvres, il se contente de les aiguillonner. Nous sommes loin d'un raisonnement ou d'un discours en règle, et cependant nous sentons encore en analysant ce mot la valeur des deux composés *ad* et *rationare*, faire un discours à quelqu'un.

Il est vrai qu'on trouve aussi en vieux français *esraisnier*[1] de **exrationare*, mais ce mot aurait abouti à *ărāñĕ* dans les lieux où l'on dit *ĕrāñĕ* comme on a *ăpi* de spica, *ăpœn* de spina, *ăpō* de spissum, etc., à Préporché et aux Grains, à quatre kilomètres de Château-Chinon. Donc *ĕrāñĕ* descend sûrement de **adrationare* et non de **exrationare*.

Abbé J.-M. MEUNIER.

LA PHONÉTIQUE NORMANDE AU CANADA

Des phénomènes étudiés par M. Guerlin de Guer dans le premier fascicule de son *Atlas dialectologique de Normandie* (région de Caen à la mer), plusieurs sont inconnus dans le parler français du Canada. Tels la plupart des phénomènes relevés dans le consonantisme ; je ne connais guère de formes populaires canadiennes auxquelles on puisse appliquer le traitement des produits mentionnés dans ce chapitre, et les quelques faits que j'ai pu observer sont probablement le résultat d'influences étrangères. Il n'en est pas ainsi pour le vocalisme normand, dont on retrouve des témoignages nombreux chez nous.

Je mentionnerai les séries de modifications phonétiques étudiées dans l'*Atlas* de la région de Caen à la mer et dont on retrouve des types au Canada. Ces produits me paraissent répandus sur toute l'étendue du territoire de la province de Québec ; mais les observations recueillies jusqu'à ce jour par la Société du Parler français au Canada (Québec) ne permettent pas encore d'en déterminer exactement la distribution topographique. Il faut dire aussi que la forme patoise n'est pas exclusivement

---

1. Godefroy, *Dictionnaire*.

usitée, et que le produit français, généralement employé dans les centres, s'introduit lentement dans les campagnes. Le paysan canadien de la nouvelle génération connaît le son qui marque l'étape française de l'évolution, et il s'en sert quand il se croit obligé de parler, comme il dit, *dã lĕ tarm*.

Les listes qui suivent renferment, sauf indication contraire, tous les mots que j'ai pu relever dans notre parler et qui peuvent être traités comme les produits étudiés par M. G. de Guer.

1° *ī* (du suff. *-inum*) + *n* → *ẽ* (page 5 de l'*Atlas*) :

vicinum.....	*vwézẽ*.
*caminum.....	*ɛmẽ*
*cosinum.....	*kŭzẽ*
*culcitinum.....	*kŭsẽ*
*sappinum.....	*săpẽ*. Etc.

ẽ se rencontre partout où le français moderne a *ẽ*. Cependant *ẽ* tend vers *ã*, et *ã* vers *ẽ*, jusqu'à permutation complète dans : *ẽjã* (engin).

2° *ī* (du suff. *-ina*) + *n* → *ĕn* (p. 5) :

*mansuetina.....	*mãtĕn*
masculina.....	*màskŭlĕn*
vicina.....	*vwézĕn*
peregrina.....	*pélrĕn*.

De même, les formes féminines *grèdĕn* (gredine), *ŏrfèlĕn* (orpheline), *kŏkĕn* (coquine), *bãbĕn* (bambine), et *mèskĕn* (mesquine).

3° *e* + *ū* ton. → *ǣ* (p. 8) :

securum.....	*sǣr*.

Ne se rencontre guère que dans l'expression : *sǣr ĕ sàrtẽ* (sûr et certain).

4° *ū* + *i* → (p. 15) :

fructum.....	*frĭ*.

Secondairement :

post (puis).....	*pĭ*.

5° *ū* + *m* → *ǣm* (p. 19) :

pluma.....	*plǣm*
bruma	*brǣm*
legumen...	*lĕgǣm*
includinem	*ãklǣm*
ruminare	*rǣmĭnĕ*.

6° *ū* + *n* → *ǣn* (p. 19):

pruna	*prǣn*
luna	*lǣn*
communicare	*kǒmǣnyě*
una	*ǣn*
h. all. brûn	*brǣn* [1].

7° L'*e* normand.

a) *ē* libre ton → *ẽ*, *ẽ*, *ẽ*, *ẽ* (p. 24):

credere	*krẽr*, *krẽr*
conredum + -are	*kǒrẽyě*, *kǒrẽyě*
credo	*ɛ krẽ* (*ɛ krwẽ*).

Mais on trouve plus souvent *wẽ*, *wẽ*, *wẽ*, *wẽ* : serum *swẽr* ; avena *avwẽn*, etc. *Mensem* donne *mwǎ*.

b) *ī* libre ton. → *wẽ*, *wẽ*, *wẽ* (p. 24):

bibo	*j bwẽ*
bibere	*bwẽr*, *bwẽr*
pilum	*pwẽl*
pirum	*pwẽr*
sit	*swẽ*
quid	*kwẽ*
sitim	*swẽf* (*swẽ*, rare)
fidem	*fwẽ*.

Pisum donne *pwǎ* ; *via*, *vwǎ* ; *vicem*, *fwǎ* (*fwẽ*, rarement).

c) *ĭ* ton. + *i* → *wẽ*, *wẽ*, *wẽ* (p. 25):

digitum	*dwẽt*
nigrum	*nwẽr*

d) *ē* atone + *i* → *wẽ* (p. 25) :

tu + te + -iare	*tutwẽyě*

e) *ĭ* atone + *i* → *ẽ*, *ẽ* (et *ẽ*) p. 25):

re + frigidum + -ire . . . . . *rfrẽdir*, *rfrẽdir*, *rfrẽdir*).

---

1. *brǣnīr*, *brǣnāt*. Au Canada, on ne dit pas : *à la brune*, mais : *à la brunante*, ce qui est peut-être plus joli.

Mais le plus souvent : *wĕ, wĕ* :

piscionem..... *pwĕsõ, pwĕsõ.*
*bibitionem..... *bwĕsõ.*

8° *o* libre → *ó* (p. 32) :

nos..... *nó,*

dans la locution : *nõ dæ̃* (nous deux).

9° *ĕ* + *x* → *wĕ* (p. 43) :

sexaginta..... *swĕsãt*

Mais souvent : *swæ̃sãt.*

10° Lat. *au* → *u* (p. 67) :

*salcitia..... *sŭsĭs*
sal + pulverare... *sŭpŭdrĕ.*

11° *a* + *r* → *ĕr* (p. 69) :

claritatem..... *klĕrtĕ*
h. all. tharrjan..... *tĕrīr*

12° *c* + *e* → *ɛ* (p. 89) :

Cf. h. all. gremezôn..... *grĕɛĕ (grĕɛmã).*

13° *c* + *u* → *kyu* (p. 97) :

curatum..... *kyŭrĕ*
cupa..... *kyŭv.*

14° *c* + *o* → *kyv* (p. 97) :

cor..... *kyæ̃r.*

Les produits *kɛu, tɛu, kɛœ, tɛœ* sont inconnus.

On remarquera que, dans la plupart des cas, notre parler n'offre aucune trace des produits intermédiaires qui ont persisté dans le normand. Des différentes étapes de l'évolution phonétique de chaque série, nous n'avons généralement que la dernière. Or, à quel point en était rendue l'évolution, à l'époque où nos pères — j'entends ceux qui sont venus de Normandie — quittèrent leur patrie pour le Nouveau-Monde ? et suivant quelles lois et sous l'action de quelles influences s'est opérée depuis lors l'élimination des produits intermédiaires ?... Si je ne me trompe, l'espèce

d'isolement dans lequel nous avons vécu rend singulièrement intéressante, au point de vue de l'évolution des parlers populaires, cette question, que compliquent d'autre part le mélange des patois de douze ou quinze provinces françaises et le contact immédiat de l'anglais.

Une étude comparative de notre parler et de chacun des parlers de la Saintonge, du Maine, de l'Anjou, etc , donnerait sans doute des résultats analogues à ceux que j'ai voulu signaler ; et de l'ensemble de ces travaux on pourrait tirer, ce me semble, des conclusions qui ne seraient pas sans intérêt pour la philologie gallo-romane.

ADJUTOR RIVARD.

*
* *

L'origine d'un vocable du parler canadien-français a été l'occasion, à la *Société du Parler français au Canada* ainsi que dans l'intéressant *Bulletin* de cette Société[1], d'une joûte linguistique dont nous résumerons en deux mots les phases et le résultat.

Il s'agissait du mot : *cheniquer*, au sens de : renoncer à la lutte sans coup férir, reculer, céder.

L'anglais connaît : *to sneak*, de même sens.

Toutefois, on proposait un type latin : *canicare*.

Il va sans dire que ce type, imaginaire du reste, ne pouvait, en tous cas, aboutir phonétiquement au produit étudié. La forme anglaise ne péchait que par l'initiale ; j'avais donc engagé les membres de la Société, qui me faisait l'honneur de me consulter, à « rechercher si le canadien n'offrait pas quelque exemple du son *ch* + *cons.* = *s* + *cons.* dans les mots empruntés à l'anglais, ou si, par exemple, l'argot américain n'aurait pas modifié la forme de l'anglais primitif *to sneak* en une forme *to schneak*, qui eût donné le mot de l'énigme ».

Là-dessus, le champion de *cheniquer* ← *canicare* rentre en lice et désire savoir « quelle autre chose il eût été possible à *canicare* de donner », sinon : *cheniquer* et « pourquoi il n'eût pu donner *cheniquer* ».

A cet interrogatoire, M. Rivard répond excellemment par une longue lettre, d'une remarquable précision scientifique ; et, pour conclusion, nous fait savoir que, très réellement, « l'*s* est devenu *ch* dans l'anglais avant la

---

1. Voir aussi : *La Semaine religieuse de Québec*, l'*Événement* et le *Soleil*, journaux paraissant à Québec.

francisation du mot ». En effet, « les Irlandais émigrés d'Irlande au Canada et répandus dans nos campagnes prononcent tous : *to schneak*, *schlide*, *God blesch you*, *eternal blisch* ».

Il n'y a donc plus de doute possible et nous pouvons écrire :

sneak → *schneak*

D'où : *cheniquer*.

Ch. G.

*
* *

Note de M. A. Rivard sur le canadien : *Ajets*.

Dans le Bas-Maine, les *àjè* ou les *àeè*, ce sont les six jours qui suivent Noël; on remarque la température qu'il fait ces jours-là, et c'est le temps qu'il fera durant les six premiers mois de l'année suivante, le 26 décembre correspondant à janvier, le 27 à février, etc.

Or, au Canada, nous avons relevé cette expression dans quatre localités : l'une tout à l'ouest, l'autre à l'est, les deux dernières au centre de la province. L'application en est la même que dans la Mayenne; seulement, les *ajets* ne comprennent pas seulement six jours, mais douze jours, et marquent ainsi la température probable des douze mois de l'année, le 6 janvier correspondant au mois de décembre.

Dans une cinquième localité, nous avons trouvé *àjè* avec une autre signification : ce seraient des cercles ou des rayons autour du soleil levant et qui annonceraient pour la journée de la pluie, du vent, etc. Jusqu'à cette heure, cette acception est isolée. C'est peut-être une erreur.

Dans une certaine région, les douze jours qui suivent Noël ne sont pas les *ăjè*, mais les *journaux* (*jurnó*). Ce dernier terme est-il connu en Normandie ? [1]

*
* *

« Dans une note de la *Revue* de décembre dernier, vous mentionnez, m'écrit encore M. A. Rivard : *ăbèrnōsyŏ*. Chez nous, autrefois (ces croyances populaires sont aujourd'hui disparues presque totalement), les

---

1. Le mot « ajets » n'est usité, semble-t-il, dans le Calvados, le plus souvent, qu'au sens de : « complément, ou *comble* de la mesure ». Il a été relevé, à Bons-Tassilly, au sens « d'adresse à faire un travail ». Il n'existe pas, à ma connaissance, avec l'acception canadienne.

Ch. G.

sorciers bienfaisants qui guérissaient les animaux malades prononçaient, pour cette opération magique, des formules où revenait le mot : *ăbrœ̆nõ-syõ*. Voilà qui rappelle fort la formule orléanaise dont vous parlez »

*
* *

Version canadienne de la chanson de « Marianne ». — Du même : « Vous avez écrit, au sujet de la chanson de *Marianne s'en allant au moulin*, dont la *Picardie* avait reproduit une version : « Nous serions obligés à nos amis, s'ils étaient en état de nous la signaler dans quelque autre province et d'en noter les variantes. » La version canadienne de cette chanson (V. ci-dessous) est connue de tous au Canada. Vous y remarquerez des variantes assez considérables : *Catin* (= Martin) ; à *cheval* (= est montée), etc. Je soupçonne l'avant-dernier couplet d'avoir été fabriqué de toutes pièces au Canada ; il est moins répandu que les autres, et M. Ernest Gagnon, dans ses *Chansons populaires du Canada*, ne l'a pas enregistré ; mais je puis certifier l'avoir entendu ».

CHANSON DE MARIANNE

Version canadienne

I

Mariann'[1] s'en va-t-au moulin, (*bis*)
C'est pour y fair' moudre son [grain ; (*bis*)
A *cheval* sur son âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne[2],
A cheval sur son âne *Catin*,
S'en allant au moulin.

II

Le meunier qui la voit venir,
S'empresse aussitôt de lui dire :
— « Attachez donc votre âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne[2],
Attachez donc votre âne Catin,
Par derrièr' le moulin. »

---

1. *Mărĭăn*. — La version française fait *Marianne* de deux syllabes, comme au 4e vers de chaque couplet de la version canadienne. Je vois, dans la prononciation canadienne en trois syllabes, une influence de la forme anglaise : Mary Ann (Phonét. *Mĕrĭ ăn*). [Ch. G.].

2. *măryănę*.

III

Pendant que le moulin marchait,
Le loup tout à l'entour rôdait.
Le loup a mangé l'âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne [1].
Le loup a mangé l'âne Catin,
Par derrièr' le moulin.

IV

Mariann' se mit à pleurer.
Cent écus d'or lui-y-a donné
Pour acheter un âne [2],
Ma p' tit' mamzell' Marianne [1]
Pour acheter un âne Catin [3],
En r'venant du moulin.

V

Son père qui la voit venir
Ne put s'empêcher de lui dire :
— « Qu'avez-vous fait d'votre âne,
Ma p' tit' mamzell' Marianne [1],
Qu'avez-vous fait d' votre âne Catin [4],
En allant au moulin.

VI

« Mon âne avait les quat' pieds blancs
Et les oreill' en rabatant ;
Ce n'est pas là mon âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne [1],
Ce n'est pas là mon âne Catin
Qui s'en fut au moulin. »

VII

— « C'est aujourd'hui la Saint-Michel,
Que tous les ân's changent de poil [5].
J' vous ramèn' le même âne,
Ma p'tit' mamzell' Marianne [1],
Je vous ramèn' le même âne Catin
Qui m' porta au moulin. »

*
* *

« Dans les listes de M. Denis (N° de décembre), je note : *ŏr* = malpropre ; ici, du moins dans la Beauce (comté du centre de notre province), on dit que les chemins sont *hŏr*, quand ils sont en très mauvais état, malpropres. »

ADJ. R.

BIBLIOGRAPHIE DES PATOIS

Dans le N° de février, nous avions entrepris une étude bibliographique des patois, en prenant pour base de notre travail la *Bibliographie* de M. le professeur Behrens.

---

1. *Màryànè.*
2. Variante : Pour ach'ter un autre âne.
3. « Pour ach'ter un autre âne Catin. »
4. Variante : Qu'a' vous donc fait d' votre âne.
5. *Pwèl.*

M. Behrens m'adresse un tirage à part, tout récemment détaché de la *Zeitschrift für französische Sprache u. Litteratur* [1], et qui comprend la bibliographie des travaux parus sur les patois pendant ces dix dernières années, avec quelques additions d'œuvres omises dans l'édition primitive.

Il y a peu à glaner après la moisson de M. Behrens, à qui rien n'échappe, fût-ce le moindre article de revue.

Cette publication rend superflue l'étude que nous nous étions proposée, puisque nous ne pouvons pas espérer mettre en défaut la science bibliographique du dialectologue de Giessen. Nous nous contenterons, pour chaque département français, de relever, d'après la *Notice* servant à l'intelligence des cartes de l'*Atlas linguistique de la France*, les noms des localités qui ont fait l'objet d'une enquête de M. E. Edmont.

Nous nous occuperons aujourd'hui des départements de l'Yonne et de l'Allier et nous ferons suivre ces documents de la bibliographie du Parler français au Canada, dont M. Behrens ne s'est pas occupé et que nous devons au zèle de notre infatigable collaborateur, M. Adj. Rivard.

NOMENCLATURE

des localités du département de l'Allier qui ont été l'objet d'une enquête de M. Edmont [2].

N. B. — La mention qui suit le nom de la commune est celle du canton. Le signe + signifie que le sujet interrogé est originaire de la localité même.

Désertines, Montluçon-Est. Ouvrier verrier (glacier), 48 ans, +.

Chantelle, Id. Le garde champêtre, env. 40 ans, +.

---

1. Berlin. W. Gronau.

2. Notice servant à l'intelligence des cartes de l'*Atlas linguistique*. Paris, Champion.

N. B. — Le Lexique du patois du canton d'Escurolles (Bourbonnais), cité par M. Behrens, s'arrête à la syllabe *Bat* et n'a pas été continué. [Note de M. l'Archiviste départemental de l'Allier.]

Il faut ajouter aux listes de M. Behrens :

1° Émile Guillaumin, *Dialogue bourbonnais*. Moulins, Crépin-Leblond, imprimeur-éditeur, 1899. Petit in-8°, 112 pp.

2° Contes de la Montagne bourbonnaise, de M. Duchon, avocat à Cusset (??). [Note de M. l'Archiviste départemental de l'Allier.]

Vesse, Escurolles. Le garde champêtre, 40 ans, +.

Theneuille, Cérilly. Le fils de l'instituteur, 22 ans, habitant la commune depuis 17 ans.

Souvigny, Id. Hôtelier, env. 45 ans, originaire de Souvigny-campagne.

Beaulon, Chevagnes. Le garde champêtre de Dompierre-sur-Besbres, 39 ans, +.

Trézelle, Jaligny. Le garde champêtre, env. 35 ans, +.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE [1]

Les patois du département de l'Yonne ont été spécialement étudiés, naguère, par M. l'abbé Girardot, professeur au Petit Séminaire de Joigny. M. l'abbé G. a publié, dans le tome II, p. 46-47, de la *Revue des Patois gallo-romans*, un travail sur les sons *ś* et *j* = *iss* et *is* franç. dans le patois de Thory (canton d'Avallon). Le tome II du même recueil, p. 93-96, renferme un texte en patois de Vermenton (Yonne), noté par M. G.

M. l'abbé Girardot, dont nous avions sollicité la collaboration, nous répond qu'« il laisse à peu près dormir les patois depuis plusieurs années et qu'il n'a guère l'espoir de s'y remettre jamais ».

Nous le regrettons et nous remercions M. l'abbé G. des renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer.

D'autre part, M. Porée, bibliothécaire-archiviste de l'Yonne, nous signale l'existence, à la bibliothèque municipale d'Auxerre, du Ms. dont suit la description sommaire :

Prot, *Glossaire des Patois de l'Yonne*, 2 vol. mss. de 605 et 508 pp., formant les n°s 355 et 356 du catalogue des mss. de la bibliothèque

---

1. Dans les *Mémoires historiques sur la ville de Seignelay*, par W. Barthélemi Henry, v^r^ pp. 359-367 (et aussi pp. 113-115) du tome II, les mots usités à Seignelay et étrangers à la langue française. [Note de M. l'abbé G.]

Ajouter : Lorin, *Chanson en patois des vignerons d'Auxerre*, in *Bull. Soc. des sc. hist. et nat. de l'Yonne*, 1859, p. 251-274. [Note de M. l'abbé G.]

Le *Dictionnaire des patois de l'Yonne*, de M. Jossier, tiré à part, avait été publié dans le *Bull. Soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne*, 1882, p. 35-153.

Méry (l'Abbé), *Texte en patois de Villiers-sur-Tholon* (Yonne), in : *Rev. Pat. gall. rom.*, II, p. 112. [Note de M. l'abbé G.]

La *Revue de l'Yonne* ou *Journal d'Avallon* publie de temps en temps des articles ou lettres en patois du Morvan avallonnais. [Note de M. l'abbé G.]

d'Auxerre. [Vr *Catalogue général des Mss. des bibliothèques publiques de France*, t. XL (Suppl.), p. 445.]

Il serait à désirer que nous eussions de plus amples renseignements sur ce Glossaire, sur sa valeur, sur la date de la rédaction. S'il méritait de voir le jour, la *Revue* ne refuserait pas d'en entreprendre la publication.

NOMENCLATURE

des localités du département de l'Yonne ayant été l'objet d'une enquête de M. Edmont[1].

N. B. — La mention qui suit le nom de la commune est celle du canton. Le signe + signifie que le sujet interrogé est originaire de la localité même.

MAGNY, Avallon. Cultivateur, env. 65 ans, +.

MOUTIERS, Saint-Sauveur-en-Puisaie. Clerc de notaire, cinquantaine, +, mais habitant Saint-Sauveur (2 kil.), dont le parler est du reste semblable[2].

MALIGNY, Ligny-le-Châtel. Petit rentier, env. 70 ans, +. C'est le langage des vieillards[3].

LA CELLE-SAINT-CYR, Saint-Julien-du-Sault. Aubergiste, env. 40 ans, et sa femme, ++[4].

CRUZY-LE-CHATEL, Id. Ménagère, trentaine, +. Les jeunes parlent français[5].

MOLINONS, Villeneuve-l'Archevêque. Petit rentier, soixantaine, +.

*
* *

Nous terminons cette revue bibliographique par la bibliographie du parler français au Canada.

---

1. *Op. citat.*

2. *yõ* final se rapproche de *yỏ* (*kŭtyõ*, etc.). [Note de M. Edmont.]

3. La finale *yõ* est intermédiaire entre *yõ* et *yỏ*, mais plus près de *yõ*. — *z* n'existe plus que chez les vieillards. [Note de M. E.]

4. *yõ* final se rapproche un peu de *yỏ*. [Note de M. E.]

5. Les finales *yõ* et *ñõ* ont un son intermédiaire entre *yõ-yỏ*, *ñõ-ñỏ*, suivant les individus et même suivant la place du mot dans la phrase. [Note de M. E.]

BIBLIOGRAPHIE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Par ordre chronologique.

MAGUIRE (L'abbé J.). — Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, suivi d'un recueil de locutions vicieuses (Québec, 1841).

Un membre de la Société typographique de Québec. — Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents (Québec, 1860).

GINGRAS (J.-F.). — Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes (Ottawa, Imprimerie du Canada, 1864).

LA RUE (Hubert). — Mélanges (Québec, 1870). Chap. Ier : *Nos qualités, nos défauts.*

MILES (H.-H.). — List of specimens of woods of the Canadian forests with their english, french and botanical names (*The Quebec Litterary and Historical Society*, 1871-2, Appendix, p. 22).

BIBAUD (Maximilien). — Le Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada (Montréal, 1879). 128 pages.

DUNN (Oscar). — Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, avec une introduction de M. Fréchette (Québec, 1880). XXV-199 pages.

TARDIVEL (J.-P.). — L'anglicisme, voilà l'ennemi (Québec, 1880). 28 pages.

CARON (L'abbé N.). — Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français. (Trois-Rivières, 1880).

MANSEAU (J.-A.). — Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada (Québec, 1881). Lettre A. XII-119 pages.

MICHEL (A.). — L'accent français au Canada (*Nouvelles Soirées canadiennes*, 1882, p. 386). Article de revue.

MARCEAU (E.). — Notre prononciation (*Nouvelles Soirées canadiennes*, 1882, p. 243). Article de revue.

POIRIER (Pascal). — La langue acadienne (*Nouv. Soirées canad.*, 1884, p. 63). Article de revue.

ELLIOTT (A.-M.). — Speech mixture in french canadian. Contribution to a history of the french language in Canada, *American Journal of Philology*, 1886, vol. VI, p. 135-150; vol. VII, p. 141-160; — 1887, vol. VIII, p. 133-157 et p. 338-342; — 1889, vol. IX, p. 133-158. Baltimore, E. U.). Articles de revue.

SHELDON. — Some specimens of a canadian french dialect spoken in Maine (*Proceedings of the Modern Language Association of America* 1887, vol. III, p. 210-18. Baltimore, E.-U.). Article de revue.

DE CAZES (Paul). — La langue que nous parlons (*Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 1887, vol. VI, sec. 1, p. 121-8).

BUIES (Arthur). — Anglicismes et canadianismes (Québec, 1888). 106 p.

SQUAIR (J.). — A contribution to the study of the franco-canadian dialect (Toronto, 1888).

CHAMBERLAIN (A.-F.). — Words of indian origin in the french canadian dialect and litterature (Philadelphie, E. U. 1888).

LUSIGNAN (Alphonse). — Fautes à corriger (Québec, 1890). XVII-179 p.

GAUVIN (C.-E.). — Notre langue technique (Québec, 1890).

LEGENDRE (Napoléon). — La langue française au Canada (Québec, 1890). 177 p.

CHAMBERLAIN (A.-F.) Dialect research in Canada (*Dialect notes*, 1890-2, p. 43. Cambridge, E. U.). Article de revue.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE. — Notes sur la formation du franco-normand et de l'anglo-saxon (Montréal, 1892). 85 p.

CHAMBERLAIN (A.-F.). — Notes on the canadian french dialect of Granby (*Modern Language Notes*, 1892, janvier; Baltimore, E. U.). Article de revue.

CHAMBERLAIN (A.-F.). — Canadian french dialect of Granby. — Phonetics. (*Modern Language Notes*, 1893, janvier, Baltimore, E.-U.). Article de revue.

FRÉCHETTE (Louis). — A propos d'éducation (Montréal, 1893).

GEDDES (James jr.). — American french dialect comparison (*Modern Language Notes*, 1st paper, 1893; — 2d paper, 1898. Baltimore, E.-U.) Articles de revue.

FRÉCHETTE (L.-H.). — Corrigeons-nous (*La Patrie*, 1843-1895. Montréal). Articles de revue.

CLAPIN (Sylva). — Dictionnaire canadien-français (Montréal, 1894.) XLVI-389 pp.

RINFRET (Raoul). — Dictionnaire de nos fautes contre la langue française (Montréal, 1896). VI-304 pp.

SULTE (Benjamin). — La langue française en Canada (Lévis, 1898). 107 pages.

BRANDON, (Edgar S.). — A french colony in Michigan (*Modern Language Notes*, 1898, avril). Article de revue.

TARDIVEL (J. P.) — La langue française au Canada (Montréal, 1901). XVII-69 pages.

RIVARD (Adjutor). — Manuel de la Parole (Québec, 1901). VI-296 pages. Listes de fautes canadiennes.

La Société du Parler français au Canada. — Le Bulletin du Parler français au Canada (Revue mensuelle. Québec, 1902-1903, 1er vol.).

(Communiqué par ADJUTOR RIVARD).

DOCUMENTS POUR SERVIR
A L'ÉTUDE DES PARLERS POPULAIRES

PATOIS DE LA RÉGION DE VIRE (*suite*)[1]

Affoué. — Congestionné, rouge : *Est-i affoué, in'n' est noûer!*

Agibatis. — Objets superflus, encombrants, gênants : *Qui qu' c'est qu' tous c's'agibatis-lo?*

Agra. — Choses grasses, salissantes, difficiles à nettoyer. Choses désagréables. Ex. : *C'est ben un vilain agra qu' d'avé ça.*

Anglaiser. — Fendre les blocs de granit.

Apparaissance. — Apparence : *Y a eune belle apparaissance de pommes, c't' année.*

Arrimer. — Monter les blocs de granit.

Aumeau ou *Aumet.* — Jeune bœuf qui a ses dents de lait : *Un aumet de deux ans.*

Bâissiêre. — Cidre de la fin du tonneau : *J' vas faire bouilli(r) touaîs, quat' bâissiêres qu' j'ai lo.*

Bécart. — Jeune génisse : *un veau bécart plein de six mois* (Vente mobilière, affiche).

Blosse. — Prune sauvage. — Gros yeux.

Bogue. — Coquille de limaçon. — Enveloppe garnie de dards de la châtaigne.

Bonneter ou *R' bonneter* — Faire l'aimable pour se *ramîter : T'as biau r' bonneter!*

Broc. — Gros piquant de l'épine : *Ton êpingue est grosse comme un broc.*

Chanpleure ou *Chanplûre.* — Chantepleure, robinet en bois pour le cidre.

Cârre. ou *Quarre.* — Coin.

Castafouine. — Matière fécale.

Date. — Urine (nom masculin) : *I y a mis d' son date et ça l'a guéri.*

Dépiâcher. — Rejeter malproprement des aliments à moitié mâchés : *Qui qu' tu dépiâches co?* (Voir *Piâchoux.*)

---

1. Voir *Revue des Parlers populaires* des 15 févr., 15 avr., août-oct. 1902.

Dessenailler. — Décrier quelqu'un, le déshabiller (au figuré).

Déssenaillé. — Dont les vêtements pendent de côté et d'autre, en très mauvais état : Dépenaillé.

Écalle — Coquille de noix, d'huître, etc. : *O n' m'a laissé qué l's écalles.*

Égaîller. — Répandre, égaliser : *Tu vas égâiller la châ (chaux) dins la pièce.*

Émâilles. — Nom des parties brillantes du bois formant dessin lorsqu'il est travaillé : *V'là eune armouêre qu'a de belles êmâilles.*

Enquercaner. — Empêtrer : *O s'est enquercanée dins la haie.* De Carcan (*quercan*).

Essorillé. — Tondu de trop près; habillé trop court : *Comme té v'là êssorillé !*

Étalard. — Talard, c'est-à-dire talus servant de sentier sur le bord d'un mauvais chemin.

Graîssière. — Place où les bestiaux ont déposé leur fumier et où l'herbe, quoique plus forte qu'aux alentours, n'a pas été *pûe* (pâturée). Ces places herbues, dédaignées par les bestiaux, sont fauchées à la fin de la saison par les petits fermiers soigneux.

Griller. — Glissé : *J'ai grillé sûs la yace.*

Harouillé. — Tracassé, tourmenté dans le travail : *I n' fait qu' nous harouiller* (h. aspirée).

Justénêment. — Justement : *Lé v' là justénêment.*

Levée de trousseau. — Achat, livraison du trousseau de la mariée chez le marchand de nouveautés.

Mâilleté. — Bois, principalement chêne, traversé de parties brillantes.

Mêquerdi. — Mercredi.

Méto-yen. — Mitoyen, commun à deux propriétaires. Méto-yen a une autre acception : il signifie également de qualité moyenne. Exemple : *Not' cid' est méto-yen; mais ein* (on) *a pilé un aut' tonnet de fout bas* (pur jus).

Mince. — Fil de fouet : *Dépêche-té d' mettre eune mince à min fouet.*

Motelon. — Grumeau dans la bouillie ou dans la détrempe de galette : *La bouillie motelonne, o va brûler.*

Motelonner. — Se dit de la bouillie dans laquelle de nombreuses parties de farine mal mélangées ne sont pas imbibées d'eau, ou lorsque les bulles de vapeur la gonflent et risquent de la faire brûler.

Moûre. — Mûre sauvage : *In a fait des confitures de moûres.*

Pérons. — Sabots dont la pointe est recourbée par en haut vers le pied (sans doute d'un sabotier nommé Péronne).

Pertintaille. — Ornements inutiles, objets encombrants.

Plettes. — Petits morceaux de peau de mouton qu'on mettait autrefois entre le cou-de-pied et les sabots, et dont le bout paraissait extérieurement sur le collet des sabots. En général : peau, mais, dans ce sens, prend une acceptation défavorable : *T'es-t-eune grande plette!* (un grand fainéant).

Pout. — Farine grossière de sarrasin et d'avoine, aliment dont les hommes de 60 ans se souviennent encore un peu. On en faisait de la bouillie : « A Saint-Pierre-du-Fresne, ils se proposent de payer une pauvre femme pour faire la soupe aux autres, ou de donner de la *soupe de pout* » (*Le Bocage de la pacification de Hoche à l'invasion des Prussiens. Disette de 1812*, par B. H.).

Ragucer. — Ragoûter; donner un goût légèrement acide.

Ramiter. — Réconcilier : *Ramitoùs l' s'uns do l' s'aut, ça vaudra mieux.*

Reille. — Sorte de palissade ou de barrage fait de barres de bois supportées par des *pôts* (poteaux) plantés en terre.

Rengouger. — Remplir de nouveau. Remettre de l'eau sur un tonneau déjà en partie vidé.

R' volins ou *R' vélins.* — Éclaboussures, conséquences désagréables : *J'en' nai zeu des r' volins, ol a pâssé sa colêre sûs mé.*

R' voin. — Regain : *Yèra d' bon r' voin après c' t' iau là.*

Serrer. — Récolter, ramasser.

Seumetiêre. — Cimetière.

Trahisonner. — Agir avec traîtrise, tromper, caresser pour obtenir une faveur.

V' lins. — Mauvaises raisons, paroles mordantes, méchantes : *Les derniers mots n'en sont pas dits, o m'a jeté trop de v' lins.*

Yace. — Glace.

Yan. — Gland. Nom fém. : *Yéra d' la yan c' t' année d' qué graîsser les cochons.*

[Recueilli par M. Butet-Hamel, bibliothécaire-archiviste, à Vire.]

LEXIQUE DU PATOIS DE LA VILLETTE (CALVADOS)

(*suite*) [1]

patrouille, personne malpropre.
pigner, pleurer.
perli ou *pelri*, pirlis (jeu d'enfant).
pognassi, palper avec la main.
por, pauvre.
potin, tapage.
potte, vase en terre à usage de chaufferette ou de réchaud.
papier marqui, papier timbré.
papier mâqui (figure de), figure de papier mâché, mauvaise mine.
pouja, poix.
pou, bouillie de farine d'avoine.
paî, omoplate.
pussi, couler la lessive.
pussrie, buanderie.
pleuver, *plouver*, *pluver*, pleuvoir.
poltrait, portrait
pintarde, pintade.
plette, morceau de cuir où adhère le poil.
pâlée, liquide de la lessive.
poret et *poriât*, poireau, poireaux.
pieingne, peigne (peu usité).
pépélier, peuplier.
piterne, animal fabuleux.
porion, narcisse.
porette, petit poireau.
pîpet, tige creuse pour aspirer.
pharmacerie, pharmacie.
pingie, grande averse.
pigi, punir.
pétoure, fusil en sureau pour amuser les enfants.
péçon, poisson.
ponu, *réponu*, pondu, répondu (du verbe : répondre).
ponnoure, porture, ovaire.
piafres, vêtements éclatants et de peu de valeur.
prins, pris. Ex. : *je n'siée pas prins*, je ne suis pas pris.
pouillo, vêtement de nouveau-né.
paré, bout de chaîne, enduit de colle à tisserand.
pouilli, vêtu.
pikloté, piqueté de diverses couleurs.
pitiable, compatissant.
poulette, ampoule.
pointu, dégourdi, fin.

Q

qué, qui ou quoi.
quêne, chêne.
quiédent, chiendent.
que j'véje ou que *j'váje*, que j'aille.
querpentier, charpentier.
quien, chien.
quérême pernant, sorte de galette de farine de blé mêlée d'œufs.
querjo, bâton de chou.
quiyâpot, cuiller à pot.
qui korako, *qui kirako*, qu'a-t-elle, ou qu'a-t-il encore ?

---

1. Vr N° d'août-octobre 1902.

qui k o la ko, qui k ila ko, qu'a-t-elle, ou qu'a-t-il encore?
quik c'est, qu'est-ce.
queuru, courageux.
quinquin, pomme de terre (peu usité).
quikzuns ou *queukzuns,* quelques-uns.
quèvre ou *bique,* chèvre.
quercasse, carcasse.
qu'a, qui a. Ex. : c'est li qu'a...
quik t'as co, qu'as-tu encore.
queue, quel. Ex. : queue mauvais temps.
quérogne, carogne, personne sans qualité ; viande corrompue.
qui kil a dit, qui kol a fait, qu'a-t-il dit, qu'a-t-elle fait ?
querder, carder, travailler fort.
querti, charrette.
querri, mauvais lit.

R

r'guimbler, pousser à nouveau (se dit d'une plante).
r'binder, ricocher, rebondir.
rêpi, accès de méchanceté.
r'sourdu, épais.
rapasser ou *rapérer,* finir, mettre en bon état.
rapasse, distillation de l'eau blanche.
remier, r'laver, presser les pommes une seconde et une troisième fois en ajoutant de l'eau.
râbis, révérences.
racroquiyi, raccourci.
raguin, vif, espiègle.
racouineter, mettre en un coin.
raîle, raie, action de rayer.
rincie, volée de coups.
ratricoter, faire revenir.
ramarer, raccommoder.
roçanné, cuit jusqu'à être brûlé (se dit d'un fricot).
roufle, fort.
ragribouté, accourci.
ravoué, mal fait.
r'bégui, couper la parole.
râti-mîti, au ras.
r'bufader, recevoir mal.
reû, roue.
r'corder, reprendre à plusieurs, en chantant, un bout de couplet, un refrain.
router, vomir
réforcer, engager fortement (à manger).
r'menci, gronder.
rapoupiné, péré, personne bien propre, mise décemment dans ses habits.
roinçon, ergoteur.
ribotu, rude.
roié (plur. des *roiâ*), grosse bobine pour dévider.
rô, pièce d'un métier de tisserand.
roche, poisson : rotangle ou gardon rouge.
rio, roitelet.
ravage, ravager, carnage, qui ne peut rester tranquille.
roumâchi, grogner, parler en dessous.
rûchi ou *rûqui,* jeter une pierre.
réchampi, redevenu dispos.
répitu ou *répicu,* bien portant.
r'voin, regain.
rencontrer, enduire un mur.
raflâtrer, rappeler doucement.

r'cro, deuxième jour d'une fête.
rose à quien, fleur de l'églantier.
rassor, rassemblement de gens (en mauvaise part).
r'vannes, vannures du grain.
r'ninfloû, renifleur.
rafiler, aiguiser un outil.
rendoubler, plier sommairement.
rucroche, détour, tromperie.
raginer, se fâcher.
r'saqui, reprendre vivement quelqu'un.
r'terci, rétréci.
rachabli, couvert.
r'chignu, rechigné.
roqui, rocher.
rétouper, réparer une haie.
racent, sain d'esprit.
rabuter, buter.
rêtu, qui a les reins solides.
rungi, ruminer.
ragotier, ergoteur.
renguerner, semer derrière la charrue.
rapropri, *rapéré*, nettoyé.
rempailli, repu.
ranière, misérable cahute.
rempli, fil contenu dans la navette.
rion, raie.
ragasse, mauvais couteau.
riochiner, rire en dessous.
racueilli, faire bon accueil.
ranguî, labour superficiel sur le travers du sillon.
r'bouqui, laisser à boire et à manger après s'être repu.
rabour, labour.
russé, ruisseau.
r'dénier (se), s'interrompre de jouer.
ragassi, ergoter.
rembouger, remplir à nouveau.
rabattre les chapes, baisser les yeux.
râseux, rasoir.
rêvasser, parler de choses niaises.
r'mangeoûs, *r'étoûs*, mangez-vous de nouveau, êtes-vous de nouveau...
réminer, réfléchir.
rîle, vent très froid.
ritatou, qui rit à tout propos.
ravenant, revenant.
rinfle, croûtes qui se forment sur la peau d'un enfant, surtout à la tête.
r'miter, recommencer
r'fait, trompé.
rincaille, objets de peu de valeur.
rapiéceter, rapiécer.
renter, refaire à neuf un bout de bas.
ripale, ripaille.
rassadier, rassasier.
r'cette, graisse découlant d'un morceau de viande à la broche.
rapport à cela, à cause de cela.
rabûqui, faire mal un ouvrage.
r'lucter, répliquer.
rabaler, répéter toujours la même chose.
r'boursi, se rebiffer, tenir tête.
r'lise (*ça*), cela reluit.

S

sérote, petit glui.
super l'haleine, interrompre vivement.
sauf vot respé, sauf votre respect.
sciot, scie.
sabots billots ou *buhots*, sabots de bois.
soçonner, faire un ouvrage en commun.

souris chaude, chauve-souris.
sacsonner, secouer fortement.
sieû, suis (du verbe *être* ou du verbe *suivre*).
sât, saule.
sât, soûl.
safre, gourmand.
seil, seigle.
six blancs, deux sous et demi.
silleter ou *siller*, sourciller.
Suzon, Suzanne.
sanguinée, pus mêlé de sang.
s'adonner, s'assimiler.
sikresse, sécheresse.
su, sureau.
sanguélier, sanglier.
suelle, ciguë.
saûtiquet, sauterelle.
s'tirer à quartier, se mettre de côté.
supée, touffe de bois.
surin, pommier sauvage.
semelle, fruit de l'aubépine (cenelle).
surelle, oseille.
soinnole, manivelle.
sine, signature.
sou, *souette*, étable à porcs.
souiner (*s'*), habiter un taudis.
serpilière, gros tablier.
san-ye, sangle.
s'pâ?, n'est-ce pas ?
seu, sœur.
s'n îra-t-on?, s'en ira-t-on ?
s'en aller de défaut, être poitrinaire.
si n'c'est, si ce n'est.
surcôner, passer la corde par-dessus les cornes d'un bœuf.
somme, sac de grain (2 hectol.).
soiffard, ivrogne.
s'accorder, faire le contrat de mariage.
s'enregistrer, se marier civilement.
s'déteurdre, se tordre.
soubliner, secouer.
s'ercrépi, se redresser (se dit d'un vaniteux).
satrouille, femme sans qualités.

T

trisonner, trahir.
trître, traître. Ex. : *trître comme un âne rouge*.
tintrelle, *cloquette*, sonnette d'église.
tuile, sorte de poêle pour faire la galette.
toré, taureau.
téri, cloison faite en glaise maintenue par des lattes.
talbo, noir de fumée.
trignon, gros morceau de pain.
traînnâ, femme malpropre.
traînné, pièce de bois en V, pour soutenir la charrue quand on la transporte.
tantouilli, faire aller et venir dans l'eau.
traînée, long malaise.
taûdion, sale auberge.
teurtri de goule, tordre la bouche.
térion, pis de vache.
tarale, femme bavarde.
tézi-tézant, lentement.
trie, *treue*, ou *coche*, truie.
teurque, *torque*, ou *torche*, lien de foin.
tournette, instrument pour tourner la galette.
tellier, qui fait de la toile de chanvre, toilier.
tième, terme, manière de parler.

taquette (être à la), assidu à la tâche.
trachi, chercher.
tor, animal sans sexe.
teurdre, tordre.
toutre, tousser.
terzé, *terziau*, des *terziis*, monceau de gerbes.
tertous, tous.
térière, tarière.
tiêtre, tisser ; *tiessu*, tissé.
tiesserand, tisserand.
termaine, trèfle (peu usité).
terbouilli, troublé.
truche, pomme de terre.
turne, misérable maison.
trompe, erreur.
tirette, tiroir.
timonner, exciter continuellement.
trépaner, malmener.
turlubiner, préoccuper.
tûtâche, à la hâte.
tabutée, idée fixe.
tôlée, réunion de personnes sans qualité.
tonnierre, tonnerre (peu usité).
tumbée de la nuit, nuit tombante.
troû, dévidoir.
tumber d'ma, être épileptique.
tousé, tondu.
toutont, *tatant*, oncle, tante.
tèque, balle.
timplazaûtre (être de), être différemment.
tonné, tonneau.
tirasse, viande coriace.
térouite, *téruite*, truite.
t'es, tu es.
terfiler ou *déforvier*, aller de biais.
tant pière, tant pis.
termue, trémie.
tauque, pied de colza.
terjoû, *toujoû*, toujours.
tîle, doloire.
tâbo, cale de bois.
teurquet, manche de fouet dont l'extrémité est tordue.
troquie, trochet.
tué, tuyau pour couler la lessive.
téroine, peau de porc.
terroû, couleur de terre.
tasserie, lieu où l'on tasse le grain.
taûptier, taupier.
teurte, tourterelle.
tûlon, *tâton*, lent.
taille de pain, pain coupé très mince.
taillât, poumons de bœuf. — Femme sans qualité.
tuace, ce qui est tué. Ex : qui k'in ferait de la tuace ?
tée, morceau cassé d'un verre, d'une pièce de faïence, de porcelaine, etc.
tavelle, pièce de bois pour serrer la *mécanique*, le frein d'une charrette.

U

uèche, chouette.
urciné, brûlé (goût de).

V

virvente, girouette.
vaton, espèce de nœud.
và, où. Ex: va qu'il est ?.
vésin, voisin.
vère, oui, c'est vrai.
vineux, se dit du cidre fort en alcool.

verdé, battu.
verdancie, fessée.
véron ou *malin*, ablette.
varou, grossier, sale.
viage, voyage.
viette, sentier.
viper, crier d'une manière très aiguë.
value, valeur.
vê-tu, vois-tu.
vî, gui.
vinberquin, vilebrequin.
verguî, vergée.
vozy êtes, vous y êtes.
va que t'ès, où es-tu ?; *va qu'il est*, où est-il ?
vaûde, trace dans les foins, les grains, etc.
voîdri, granit.
véiè, voyez.
viye, liseron.
véro, *véra*, porc mâle.
viaû, veau.
vacharde, *évachie*, *lâche*, femme dont les habits sont négligés.
varé, terrain labouré, non ensemencé.
vessié ou *cavé*, soulevé, qui forme cloche (se dit d'une brûlure).
vaû, val.
viron-virette, à peu près.
vlin, venin.
vionche ou *bronche*, se dit du bruit causé par un corps qui tourne très vite.
vin, arrhes.
vieuillotte, petite meule de foin.
vègne, vigne.
vendeux d'chair humaine, dénonciateur.
virtour, tour, (petit voyage) aux environs.
viyon, ligature de foin, mélangée d'argile détrempée.

Y

yeu, *yan*, *yace*, glui, gland, glace.
yeu (*l'*), l'œil.
y cri comme un sassier, comme un marchand de *sâ* (passoirs).
y fait nè, il fait noir.
y court les chemins, il est fou, il voyage toujours.
y n'a pas d'défaite, il ne sait pas répliquer.

Z

zièbe, hièble.

[Recueilli par M. Brion, instituteur en retraite.]

BULLETIN

ÉCHOS

Le patois est à l'ordre du jour. La presse provinciale et la presse parisienne y consacrent maint entrefilet, quand ce n'est pas quelque article de fond, voire leur « leading article ».

M. Grosjean, interrogé par le journal *l'Éclair* (N° du 18 janvier), nous rappelle que les Alsaciens parlent, en manière de protestation, le dialecte qu'ils opposent à la langue allemande.

*
* *

M. Xavier de Ricard (in la *Semaine française* de mars 1903) écrit que « nos dialectes, presque tout le long de nos frontières, taillées par les hasards de la politique, dans la chair vive des peuples de même race, sont autant de fibres par lesquelles ces sections de peuples mutilés communiquent et fraternisent encore ».

M. de Ricard examine ensuite la question, si souvent abordée, de l'utilité pédagogique des patois : « En détruisant les dialectes, vous détruisez chez nous la faculté précieuse d'apprendre aisément, sans surmenage, les langues congénères à ces dialectes. Grâce à ses « patois » un enfant du Midi sait presque déjà l'espagnol ou l'italien. Et ce qui est vrai pour le Midi l'est aussi pour les autres régions...

« Je comprendrais les résistances patriotiques et politiques au maintien des idiomes locaux, si on avait la prétention qu'ils fussent enseignés à l'exclusion du français. Si cette prétention a été émise, il faut la considérer comme une imagination à laquelle il serait presque déloyal de s'arrêter.

« La véritable solution *actuelle*, celle qui concilierait tous les droits, le droit de la langue française officielle et celui des *autres langues françaises*, a été proposée depuis longtemps. Dans le Midi et ailleurs, elle est déjà mise en pratique par des instituteurs intelligents et d'initiative, qui en ont obtenu d'excellents résultats. Cette méthode consiste à apprendre simultanément aux enfants le français et le parler de leur pays, naturellement, l'un à l'aide de l'autre. Les enfants arriveront ainsi peut-être à mieux parler leur propre langue, mais ils apprendront certainement à mieux parler le français.

« J'ai reçu une brochure où la question « de l'enseignement des langues provinciales » est traitée avec une haute compétence et une excellente

argumentation. C'est la réédition d'une *Pétition pour les Langues provinciales*, adressée au Corps législatif de 1870 (notez la date, je vous prie) par MM. le comte de Charencey, H. Gaidoz et Ch. de Saulle. Les conclusions en concordent d'ailleurs avec celles que j'ai essayé d'exposer. »

*
* *

Le journal *le Calvados* du 3 avril 1903, à propos du projet de création d'une chaire de dialectologie au Collège de France[1], déplore que l'Allemagne soit le pays « où s'impriment les plus beaux recueils de nos parlers de province ». Il fait très justement remarquer que « les mots créés au cours des siècles, par les paysans », bien que non compris sous la tour Eiffel, n'en sont pas moins des fleurs délicates de notre français historique et du plus pur », et il ajoute qu' « il est grand temps d'en retarder l'abolition brutale et sacrilège; car les parlers... sont de ces racines profondes, où s'alimente la souche puissante du Français au vieux sol des aïeux ».

*
* *

M. André Theuriet, le délicat romancier, qui est un patoisant convaincu, écrit, dans le *Magasin pittoresque* du 15 janvier: « Les vocables imagés et suggestifs des patois de nos provinces sont comme des fleurs sauvages que la culture n'a pas encore réussi à dénaturer, et qu'on ne rencontre plus qu'en des forêts ignorées ou sur les sommets peu accessibles. Autrefois, elles s'épanouissaient dans tout le pays français et changaient de physionomie, suivant la configuration du sol, les paysages et les climats divers... Ces anciens parlers de nos provinces étaient autant de langues originales, antérieures à la langue française, et ont servi à former l'idiome national, absolument comme les églantines sauvages sont indispensables pour créer les luxueuses roses des horticulteurs. »

*
* *

M. Jean Revel, l'auteur de savoureux récits en patois, publie dans l'*Écho de Normandie* du 15 mars, une histoire en patois bas-normand.

*
* *

Notre dévoué collaborateur F. Madelaine fait paraître, dans le journal *le Bocage*, une suite d'*Usages, contes et légendes boscains*, qui, pour les Folkloristes, seront d'un intérêt de premier ordre et dont les patoisants feront aussi leur profit.

---

1. Voir aussi, sur la même question, *le Gaulois*, *le Petit Bleu de Paris*, *l'Aurore*.

*
* *

Les quatre premiers fascicules de l'*Atlas linguistique de la France*, dressé et publié par MM. Gilliéron et Edmont, ont paru à la librairie Champion, 9, quai Voltaire, à Paris.

Chaque fascicule comprend 50 cartes. Nous reviendrons longuement sur chacune de ces cartes.

Signalons, parmi les plus intéressantes, dans le 1er fascicule, les cartes d'*abeille*, *aiguille*, *où vas-tu*, *allumer*, *allumette*, *nous allons*, *un goût amer*, *des animaux*, *cette année*; dans le 2e fascicule : *araignée*, *arc-en-ciel*, *armoire*, *arracher*, *s'asseoir*, *aubépine*, *auge*, *aujourd'hui*; dans le 3e fascicule : *j'eus*, *n'aie pas peur*, *un baiser*, *balayer*, *beaucoup*, *bégayer*, *eau bénite*, *bluet*; dans le 4e fascicule : *broyer*, *brouette*, *brebis*, *brasser*, *boucle*, *boue*, *boyau*, etc.

PÉRIODIQUES

N. B. — Seront mentionnés sous cette rubrique tous les périodiques qui feront l'échange avec la *Revue*. Les fascicules doivent être adressés à M. Ch. Guerlin de Guer, 35, quai de la Tournelle (Paris, Ve).

Revue de Philologie française et de Littérature. — Recueil trimestriel publié par Léon Clédat, professeur à l'Université de Lyon.

1er trimestre 1903 : P. Harluc et L. Clédat, La répétition de « si » dans les propositions conditionnelles coordonnées. — L. Clédat, Le participe passé, le passé composé et les deux auxiliaires. — F. Baldensperger, Les premières définitions françaises de l'humour.

Revue des traditions populaires. — Recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire. Directeur, Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Janvier 1903 : Lucie Guillaume, Chansons du Morbihan. — G. Demonbynes, Coutumes religieuses de Maghreb. — R. Basset, Les formules dans les contes. — P. Sébillot, Médecine superstitieuse.

Le Bouais-Jan. — Revue normande illustrée. Rédaction, rue Fauvet, 6, Paris, XVIII.

23 mars 1903 : E. Enault, La butte des Sieurs à Varenguebec. — A. Davodet, Les vacanches d'un p'tit Hayetillon. — A. Pitron, La Neuche.

La Tradition. — Revue illustrée internationale du Folk-Lore. Rédacteur en chef, de Beaurepaire-Froment, Paris, 60, quai des Orfèvres.

Février 1903 : Jacob Christillin, Dans les Alpes. — De Beaurepaire-Froment, L'abbaye de Conques. — Jean Gaillard, Le débarquement de Cadoudal en 1803, dans la tradition populaire.

L'Action régionaliste. — Organe mensuel de la F. R. F. (Fédération régionaliste française). Paris, 15, avenue des Gobelins. Directeur, Ch. Brun.

La Revue picarde et normande. — Organe mensuel illustré, littéraire, artistique et scientifique. Amiens, Rouen, Saint-Valery-sur-Somme.

Février 1903 : M. Touron, Ein r'venant del cavalcade.

La Picardie. — Littéraire, historique et traditionniste. Cayeux-sur-Mer et Amiens.

Février 1903 : E. Ripert, Les « Poèmes de Picardie » de Léon Duvauchel. — Alcius Ledieu, Lettre sur l'orthographe du patois picard [1].

Mars 1903 : E. Héren, Eche « Coquelet de la mort », conte en patois picard.

Neuphilologisches Centralblatt. — Organ der Vereine für neuere Sprachen in Deutschland. Directeur, Prof. Dr W. Kasten, Hannover.

Mars 1903 : Prof. Sachs, Zusammenhang von Mensch und Tier in der Sprache (*suite*).

Modern language notes. — Managing, Éditor A. Marshall Elliott. Baltimore. Md. (États-Unis d'Amérique).

Février 1900 : Hulme, Hrotswitha and Terence. — Johnston, The old french adverb *tote jor*. — Holbrook, Romanic lexicographical Miscellanies.

Bulletin du Parler français au Canada. — Publié par la Société du Parler français au Canada. Université Laval, Québec.

Février 1903 : Lexique canadien-français (*suite*).

Mars 1903 : L'abbé E. Chartier, Le parler français dans nos collèges. — Ch. Guerlin de Guer, Note sur le mot *cheniquer*. — Terminologie : les chemins de fer.

Le Réveil bourguignon. — Journal bimensuel, publié par Jules Durandeau, Dijon.

Polybiblion. — Revue bibliographique universelle. Partie technique. Aux bureaux du *Polybiblion*, 5, rue Saint-Simon, Paris, VIIe.

Revue générale de Bibliographie française. — Paraissant tous les deux mois. Paris, Schleicher, éditeur, 15, rue des Saints-Pères. Avec comptes rendus et tables bibliographiques par ordre analytique des matières.

Le Courrier de la presse. — Fondé en 1889. A. Gallois, directeur. Paris, 21, boulevard Montmartre.

---

1. M. A. Ledieu reproduit deux pièces de vers en patois picard insérées jadis dans le *Glossaire* de l'abbé Corblet. M. A. L. s'est « bien gardé de les reproduire suivant la forme incorrecte et tout à fait fantaisiste employée par l'abbé Corblet ». Il a suivi « les règles qu'a établies avec tant de compétence l'abbé Haigneré dans sa *Grammaire du patois boulonnais*. »

Le *Bulletin des Parlers normands* a rendu compte, à l'époque, de ce travail de l'abbé Haigneré et en a précisément critiqué la notation. Nous regrettons que M. A. se soit cru obligé d'en faire usage. Cette orthographe, comme toute orthographe non phonétique, est inacceptable, parce qu'elle est tendancieuse et que la première qualité d'une orthographe patoise doit être de reproduire, aussi fidèlement qu'un phonographe, les sons qui frappent notre oreille, sans tenir compte, comme le veut M. L., de la question d'étymologie.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — *Le Gérant* : M.-A. Desbois.

CHAPELLERIE
ÉLÉGANTE

CAEN — ALFRED GAST — CAEN

6, rue de Strasbourg, 2 et 4, rue de Bras

DRET A LA CARRE ED'LA RUE

Chapeaux de soie, de feutre, de paille.
Modes pour Dames et Enfants.

Les gentils capés, capés d'souée, capés d'feutre, capés d'glieu.
Couéffures pou'les femmes, les filles et les pti'gas.

GRAVURE SUR TOUS MÉTAUX

ABEL LECOQ, GRAVEUR

35, Boulevard Saint-Pierre. — CAEN

PLAQUES DE VELOS, PLAQUES DE VOITURES, DE PORTES, ETC.
Fabrique de Timbres en Caoutchouc

Papeterie, Librairie, Reliure, Fabrique de Registres
FOURNITURES DE BUREAU

A. LANGLOIS

19 & 21, Passage Bellivet. CAEN
Relieur de la Préfecture et de l'Administration des Contributions directes

---

AU GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES
MAISON VICTOR LAJOYE & ROUPNEL-LAJOYE

LECHEVREL-LAJOYE FRÈRES

SUCCESSEUR

22, Boulevard Saint-Pierre, 22.

GRAND BAZAR ET NOUVELLES GALERIES

Veuve L. DÉMOGÉ, Propriétaire

CAEN — 86, 88, 90. Rue Saint-Jean. 86, 88, 90. — CAEN

MAISON DE CONFIANCE

La plus importante de la région, installée sur le modèle des Grands Magasins de Paris et dont le principe est de vendre tout à très petit bénéfice.

Rayons de Confections et Modes pour Dames et Fillettes

LINGERIE CONFECTIONNEE & LINGE DE MAISON

Fournitures pour Modes

FLEURS - PLUMES - RUBANS - DENTELLES - SOIERIES

Mercerie, Bonneterie, Gants, Cravates

Ombrelles, Parapluies, Cannes et Bâtons Normands (Pieds de Frêne)

HABILLEMENTS POUR HOMMES & JEUNES GENS

CHAUSSURES DE LUXE ET DE TRAVAIL

Chapellerie en tous genres, Casquettes

FAIENCES - PORCELAINES - VERRERIE - CRISTAUX

SPECIALITE POUR HOTELS, CAFES, RESTAURANTS (AUBERGES)

ARTICLES DE MÉNAGE -- SPÉCIALITE D'ARTICLES DU PAYS

QUINCAILLERIE, SERRURERIE, OUTILLAGE

ARTICLES POUR BAINERIE

AMEUBLEMENTS, TENTURES, TAPISSERIE

Voitures et Charrettes pour Enfants

FOURNITURES POUR PÊCHE, CHASSE ET VÉLOCIPÉDIE

ARTICLES DE SPORTS ETC., ETC.

GRAND RESTAURANT PÉPIN

CHANDIVERT Succr DE FABRE

Place du Marché-au-Bois

en face l'Eglise Saint-Pierre, CAEN

MAISON DE PREMIER ORDRE

Recommandée aux Touristes et aux Familles pour son excellente cuisine et la grande réputation de sa Cave

EXPÉDITION DE TRIPES ET D'ANDOUILLETTES pour tous pays

TÉLÉPHONE

Médaille d'Or et Diplôme d'Honneur, Exposition internationale Paris 1900

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES DU CALVADOS

Capital : 500,000 francs

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LE BOUCHER ET JAMES

E. JAMES & Cie

Siège social : Quai des Abattoirs, à CAEN

PIERRES BLANCHES

La plus ancienne Maison ayant livré tant en France qu'à l'étranger la Pierre connue sous le nom de **PIERRE DE CAEN**

EXPLOITATIONS

à ALLEMAGNE, VENOIX, LA MALADRERIE, FONTAINE-HENRY, CREULLY-ORIVAL, AUBIGNY, ST-PIERRE-CANIVET, CINTHEAUX-QUILLY, URVILLE

RÉCOMPENSES

Rouen 1884, Médaille d'Or ; Rouen 1887, Médaille d'Or ; Rennes 1887, Diplôme d'honneur
Exposition internationale de Paris 1899, Grand Prix

CHAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'AGRICULTURE

DIX FOURS

GRANITS DE NORMANDIE ET DE BRETAGNE

Pour Constructions et Travaux d'art

Ciments Portland de Boulogne-sur-Mer

Marques DEMARLE-LONQUETY et FAMCHON

Maison STIFFLER

CAEN. — 82, Rue Saint-Jean, 82. — CAEN

PATISSERIE, PETITS FOURS ET GLACES POUR DINERS, SOIRÉES ET BALS

GLACES de NORWÈGE — GROS ET DÉTAIL

Pour le littoral, deux livraisons à domicile, JEUDI et DIMANCHE

Ices every day

English spoken — Man spricht deutsch

Nouvelles publications de la Librairie H. WELTER, PARIS

Rousselot (Abbé **P.-J.**). — **Principes de phonétique**. Parties I et II, in-8, 640 pages avec 425 figures, 1897-1902. ..... 30 fr.
Sous presse la 3e partie

Charles Thurot. — **De la prononciation française** depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens 2 vol., et index. Gr. in-8. 30 fr.
Ou séparément : vol. I. (Réimpression), 18 fr. ; vol. II et index..... 12 fr.

J. Bonnard et Am. Salmon. — **Grammaire de l'ancien français** et **Traité de la prononciation**, des origines jusqu'au XVIe siècle. Gr. in-8. (Paraîtra à la fin de 1902.)..... 3 fr. 50

Dr. A. Bos. — **Les doubles infinitifs en Roman** : Ardoir, Ardre ; Manoir, Maindre ; etc., etc. Pet. in-8..... 2 fr.

Lais et Descorts Français du XIIIe siècle. Texte et Musique, publiés par Alfr. Jeanroy, Louis Brandin et Pierre Aubry. In-4, avec 3 planches en phototypie 30 fr.

W. Meyer-Lübke. — **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par Auguste Doutrepont et Georges Doutrepont. 3 volumes gr. in-8.. 75 fr.
Ou séparément : Tome I (Phonétique), 25 fr. ; Tome II (Morphologie), 30 fr. ; Tome III (Syntaxe), 35 fr.

Fr. Godefroy. — **Lexique de l'Ancien Français**, publié par les soins de MM. J. Bonnard et Am. Salmon. Gr. in-8..... 20 fr.

A. Zünd-Burguet. — **Praktische Uebungen zur Aussprache des Französischen** in methodischer Anordnung. Pet. in-8..... 2 fr.

Guerlin de Guer. — **Le patois normand**. Introd. à l'Etude des parlers de Normandie, avec préface de M. J. Gilliéron. In-8, 1896..... 2 fr. 50

— **De la nature des parlers populaires et de l'Etude des parlers normands**. In-8, 1899..... 1 fr. 25.

— **Essai de dialectologie normande**. In-8 de 155 pages, accompagné de tableaux et de 8 cartes, 1899..... 10 fr.

— **La dialectologie normande**. Organisation et méthode. In-8, 1900. 1 fr. 25

ATLAS DIALECTOLOGIQUE

DE

NORMANDIE

DRESSÉ ET PUBLIÉ PAR

CH. GUERLIN DE GUER

DOCTEUR ÈS LETTRES

ANCIEN ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES

ACCOMPAGNÉ D'UN COMMENTAIRE PHONÉTIQUE ET LEXICOLOGIQUE, SUIVI D'UN RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE, AVEC UNE TABLE DES MATIÈRES, UN INDEX DES MOTS LATINS, GERMANIQUES ET CELTIQUES ET UN INDEX DES MOTS PATOIS ÉTUDIÉS

1er FASCICULE

RÉGION DE CAEN A LA MER

Prix : 15 francs.

PC
2701
R55

Revue des parlers populaires

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY